

Laurent CHARPENTIER
Université du Maine

Dirigé par :
Pr Jean-René BERTRAND
Université du Maine
Pr Ousmane NEBIÉ
Université de Ouagadougou

Mémoire de Maîtrise

**L'ACTION D'UNE O.N.G. EN MILIEU RURAL SAHÉLIEN
LE CAS D'AMURT DANS LE DÉPARTEMENT DE DÉOU**

Département de GÉOGRAPHIE
UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU
BURKINA-FASO

Département de GÉOGRAPHIE
U.F.R. « LETTRES ET SCIENCES HUMAINES »
UNIVERSITÉ DU MAINE
FRANCE

Octobre 1996

L'ACTION D'UNE O.N.G. EN MILIEU RURAL SAHÉLIEN

LE CAS D'AMURT DANS LE DÉPARTEMENT DE DÉOU

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE 1 - CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

- 1 - LE RELIEF, LES SOLS ET LA VÉGÉTATION
- 2 - CLIMAT ET HYDROLOGIE

CHAPITRE 2 - L'OCCUPATION DE L'ESPACE

- 3 - HISTOIRE DU PEUPLEMENT
- 4 - ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES
- 5 - ETHNIES, HABITAT ET « VILLAGES »

CHAPITRE 3 - ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SATISFACTION DES BESOINS DOMESTIQUES

- 6 - FACTEURS AGGRAVANT LA SITUATION :
Rapport foncier, Les systèmes de productions agricole et pastorale
- 7 - LES AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
Les mines d'or, Les migrations de travail lointaines, Le rôle des femmes

DEUXIÈME PARTIE - LES POPULATIONS DU DÉPARTEMENT DE DÉOU ET LE DÉVELOPPEMENT : RÔLE DE L'ACTION D'AMURT

CHAPITRE 4 - CONTEXTE DE L'INTERVENTION D'AMURT

- 8 - PHILOSOPHIE, HISTOIRE DE L'INTERVENTION D'AMURT
- 9 - LES RELATIONS ET INTERACTIONS AVEC ET ENTRE LES POPULATIONS, LES SERVICES ÉTATIQUES ET LES AUTRES O.N.G.

CHAPITRE 5 - LES RÉALISATIONS

- 10 - LES GROUPEMENTS VILLAGEOIS, L'UNION DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS DU DÉPARTEMENT DE DÉOU ET LES BANQUES DE CÉRÉALES
- 11 - DÉVELOPPEMENT DU MARAÎCHAGE, L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE
- 12 - LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION
- 13 - CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE ET PROPOSITIONS POUR LA CONTINUATION DE L'ACTION D'AMURT

CONCLUSION

REMERCIEMENTS

Je n'aurais pas pu effectuer cette étude sans aide. Et les personnes, amies, famille, rencontres qui m'ont assisté et soutenu dans ma démarche sont trop nombreuses pour que je puisse les citer toutes.

Cependant, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance :

. . À Monsieur OUSMANE NÉBIÉ, professeur de Géographie Rurale à l'Université de OUAGADOUGOU, qui a accepté de m'encadrer pour la réalisation de mon projet de recherche et de m'aider à la compréhension des premiers résultats de mes enquêtes.

. . Aux professeurs de Géographie (et je pense tout particulièrement à Monsieur DÂ) de l'Université de OUAGADOUGOU, qui m'ont accueilli avec sympathie et qui m'ont fait bénéficier de conseils précieux.

. . Aux étudiants et amis de OUAGADOUGOU, auxquels je souhaite exprimer mes plus vifs remerciements.

. . Au Directeur de l'O.N.G. AMURT, Monsieur A. VREZIL, ainsi qu'à l'animateur de l'O.N.G., dont j'admire le dévouement, qui m'ont accueilli avec la plus grande bienveillance, mais aussi pour leurs conseils et éclaircissements sur les problèmes du développement au Sahel.

. . Aux populations de DÉOU qui m'ont offert l'hospitalité et qui ont accepté de travailler avec moi ; je leur exprime mes sincères remerciements. Je regrette qu'elles ne puissent pas lire ce mémoire afin de me faire part de leurs réflexions.

. . À Monsieur Jean-René BERTRAND et Monsieur Maurice HÉRIN, qui non seulement m'ont permis de rêver mais aussi de vivre dans un grand espace libre, tout en m'apportant leurs encouragements et leurs conseils. À Monsieur Jean-René BERTRAND qui m'a dirigé dans mon travail de recherche et de rédaction avec beaucoup de patience.

. . Je leur présente l'expression de ma plus vive gratitude pour avoir accepté de composer le jury de soutenance de ce mémoire.

. . À Messieurs YOGO, ZONGO, LOMPO et MAÏGA ALBDIUMA, qui m'ont communiqué leurs réflexions concernant le développement.

. . À ma mère qui a gentiment dactylographié mon mémoire, à Alain WROBEL qui m'a conseillé sur l'utilisation des "outils informatiques", à mon père pour son exemple de dynamisme, ainsi qu'à toute ma famille pour le soutien qu'elle m'a apporté. Je leur fais part de ma sincère affection.

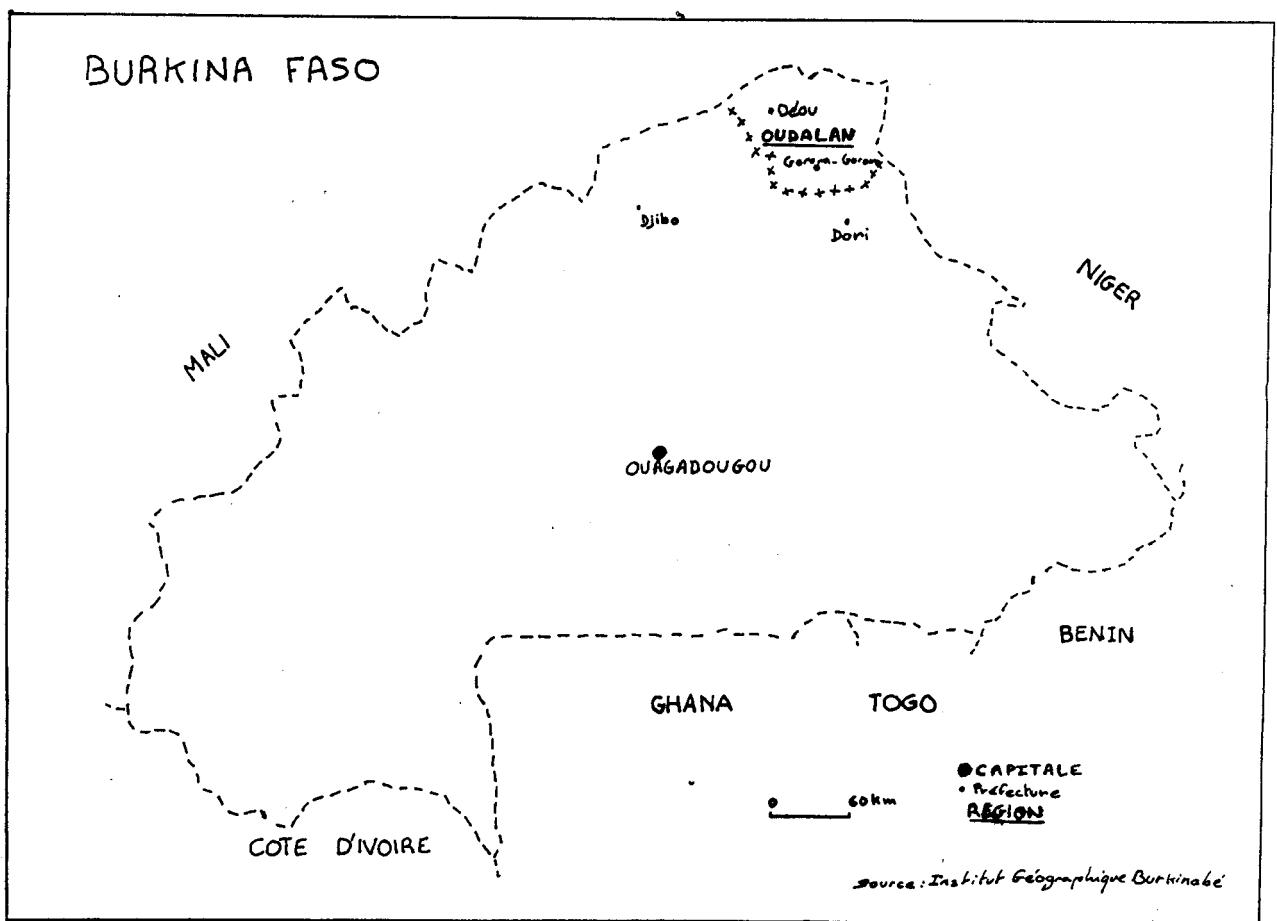
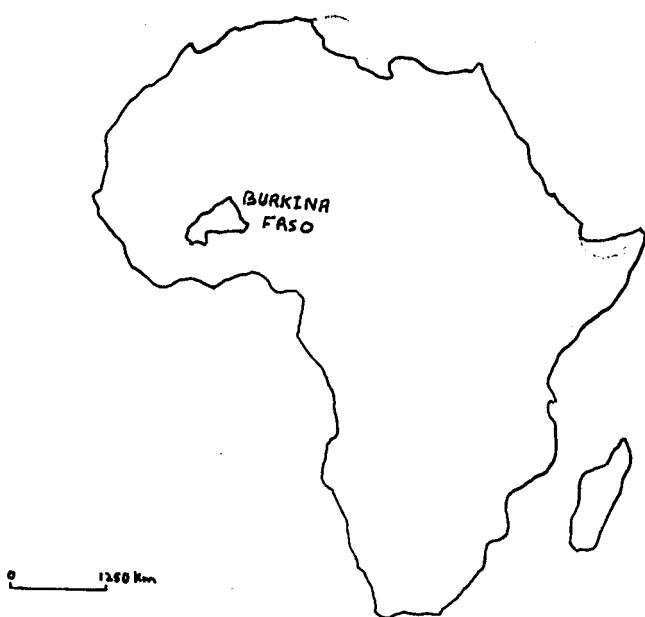
“La civilisation humaine n'est pas une fleur, mais un jardin magnifique composé d'in-nombrables fleurs ayant chacune un parfum différent. Nous devons prendre soin de chacune de ces fleurs.”

Shrrii Shrrii Anandamurti

“La tolérance n'est pas une position contemplative, dispensant les indulgences à ce qui fut ou à ce qui est. C'est une aptitude dynamique, qui consiste à prévoir, à comprendre et à promouvoir ce qui veut être.”

C. LÉVI-STRAUSS

À la “sagesse” qui me manque.



INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le BURKINA-FASO est un pays de l'Afrique Subsaharienne, d'une superficie de 2 742 000 km², enclavé entre le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Niger.

Sa population est de 10,5 millions d'habitants. L'ethnie dominante est Mossi. Le taux d'accroissement naturel est de 2,5 %, la mortalité infantile de 123/1 000 et l'espérance de vie, de 48 ans. C'est un pays pauvre qui dispose de peu de ressources naturelles et où l'industrie est peu développée. 80 % de la population est rurale et les principales exportations sont le coton, l'or, le bétail et les fruits et légumes (*). Il s'agit néanmoins de l'un des pays de l'Afrique francophone qui a le mieux réussi à gérer la dévaluation du franc CFA en 1992. Le Nord du pays fait parti de la zone sahélienne, et en 1985, le gouvernement Burkinabé décidait de se lancer dans un programme appelé : "Vaincre la désertification".

Selon M. BONFILS (1987,p32), "La désertification est la dégradation évolutive d'une zone donnée, d'un terroir donné, transformant une écologie où le développement humain est bloqué dans une première phase et où les conditions d'existence de l'homme, de plus en plus précaires, entraîneront, dans une deuxième phase, une régression de la population et à long terme, sa disparition plus ou moins totale".

On attribue généralement deux types de causes à la désertification. L'une est d'ordre climatique, contre laquelle l'homme ne peut pas lutter, et l'autre est due aux activités humaines. Celles-ci en revanche, peuvent être contrôlées et modifiées, afin de permettre l'arrêt ou le ralentissement du processus de dégradation du milieu naturel, ainsi que si possible, la reconstitution d'un écosystème. Ceci ne pouvant être

(*) Le Burkina-Faso est le quatrième exportateur mondial de haricots. Sources : Revue de l'AFVP n° 19-20, 1996.

effectué sans la participation des populations vivant dans les milieux concernés, cela implique qu'elles puissent continuer à y vivre. Dans le cas contraire, les populations vont s'entasser dans des bidonvilles et d'autres problèmes, tout aussi difficiles à gérer pour les gouvernants Africains, apparaissent. (Quand les africains ne choisissent pas de partir plus loin ... Mais dans ce cas , certains pays d'accueil semblent avoir trouver la solution !)

La création d'Organisations Non Gouvernementales (O.N.G.), destinée à apporter de l'aide aux pays du Sud, a accompagné la période des indépendances, dans les années 50 et 60. Cependant, ce sont les médiatisations des grandes sécheresses de 1972-73 puis de 1983-84, qui ont fait connaître l'action des O.N.G. au grand public et qui ont déclenché de "grands élans de solidarité" à l'égard des populations sahéliennes¹. Mais l'"Aide" n'a pas toujours été positive, qu'il s'agisse de l'aide alimentaire ou de certaines interventions d'aide au développement. De nombreuses O.N.G. interviennent au Burkina-Faso et ceci à des échelles et dans des actions diverses. Une part de l'aide consiste en la mise en place de programme de développement durable.

BOULANGER.Y (1986, P 36), en donne cette définition : "Le développement rural durable est un processus de changement politique, social, culturel et technologique, par lequel un peuple, une communauté, une population assume ses besoins humains fondamentaux et améliore sa qualité de vie en sauvegardant les ressources naturelles requises pour les générations futures".

En 1986, l'O.N.G. AMURT a signé la convention des O.N.G. au Burkina-Faso pour intervenir dans le cadre d'un programme de

¹ GABAS.J.J. (1995) indique que les canadiens et les américains prévoient une diminution de l'aide apportée au tiers-monde réciproquement de 15 et 30 % pour l'année 1996-1997... En outre, il explique dans "l'aide contre le développement", non seulement que celle-ci est souvent mensongère (intéressée) et peu importante de la part des pays occidentaux, mais encore, qu'elle s'avère négative pour les pays auxquels elle est accordée.

développement intégré dans le département de Déou, situé dans la réserve du SAHEL (Région du Nord du Burkina comprenant l'Oudalan, le Séno et le Soum) . Ce choix a été motivé par le problème particulièrement grave de la désertification dans ce département compris entre le 14,20ème et le 15ème degré de latitude Nord et dans lequel on note une grande variabilité inter-annuelle (et même intra-annuelle) et spatiale des pluies allant de 250 à 600 mm par an et généralement réparties sur une période inférieure à cent jours. En outre, le département était fortement enclavé et aucune O.N.G. n'y était intervenue. Tandis que la population avait officiellement demandé la construction d'un centre médical, d'un barrage et d'une route dans le cadre du plan quinquennal. Le contrat prévoyait donc une intervention à Déou et dans treize villages situés aux alentours, pendant une durée de trois ans. Il s'agissait d'intervenir notamment dans :

- . le reboisement,
- . la lutte anti-érosive,
- . la formation des paysans au maraîchage,
- . l'irrigation,
- . la création de banques de céréales,
- . la création de structures coopératives,
- . l'appui aux champs collectifs des femmes,
- . l'aménagement hygiénique des villages,
- . la construction d'écoles maternelles, etc.

L'action d'AMURT se poursuit toujours. Nous pensions donc qu'une étude géographique serait particulièrement adaptée à une analyse globale des problèmes de développement dans ce département, dont la population est constituée d'ethnies variées, dont le passé, les genres et les modes de vie sont différents. Nous souhaitions faire de la recherche appliquée, une étude qualitative et si possible quantitative (notre doute était fondé sur les difficultés que représentent les enquêtes

en milieu rural sahélien et le temps dont nous disposions). Mais il ne s'agit pas d'une évaluation d'un projet de développement. Il nous semblait donc intéressant d'étudier comment et si AMURT avait pu contribuer à l'apparition d'un développement durable et dans quelle mesure. Mais aussi quels changements son action avait impliqués dans la vie des populations concernées et dans l'espace dans lequel elles vivent. Cela, dans le but de pouvoir révéler les problèmes, s'il y en avait, afin que les intervenants puissent améliorer leur action si nécessaire, s'ils trouvaient que nos remarques étaient justes, et estimer si l'opération de développement pourrait se poursuivre dans le cas où AMURT partirait.

Ceci ne pouvait être fait, sans une étude du cadre dans lequel l'action s'était inscrite.

Nous avions donc choisi cinq villages concernés par cette intervention, mais notre choix dut être modifié une fois sur place, car d'une part, dans l'un d'eux le président du groupement villageois désirait obtenir un sac de mil pour lui-même avant de nous laisser travailler, ce qui laissait supposer des relations ambiguës, et dans un autre, le hasard (pannes, absences du Délégué, etc) nous a découragé de renouveler nos tentatives. Nous avons donc enquêté dans quatre villages principalement, dans deux autres nous avons seulement interrogé le directeur du groupement villageois et le gestionnaire des banques de céréales, mais nous avons aussi eu l'occasion de nous rendre et de discuter dans d'autres villages.

Nous nous sommes plus particulièrement interrogés sur :

1 - La contribution de l'Action de l'aide au développement à l'évolution de la sédentarisation. Et, si elle avait été positive, sur les conséquences qu'elle a impliquées par rapport à l'occupation et l'utilisation de l'espace. (Transformation du "droit" foncier, des méthodes culturales, de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.)

2 - Les différences qu'il pourrait y avoir entre les villages quant à la mise en place d'un processus de développement et la réussite des actions de lutte contre la désertification.

3 - Les modifications que l'action d'AMURT a apportées aux conditions de vie et si elles sont en mesure de permettre la vie des populations dans leur milieu (évolution de l'émigration masculine).

4 - Les transformations socio-économiques et culturelles que le développement, quand il a lieu, implique en fonction des villages, de leurs particularités ethniques et de la mobilité de leurs habitants.

Nous avions donc pour objectifs :

1) d'analyser l'action d'AMURT au regard de l'amélioration des conditions de vie des populations en nous intéressant à leur perception et aux changements que l'intervention avait pu produire sur l'organisation des sociétés concernées :

- en analysant, le foncier (cartographie pour au moins un village), le rôle du groupement villageois dans l'organisation du travail et la "distribution" des terres par rapport aux autorités traditionnelles. En nous renseignant sur les problèmes de concurrence qui pourrait exister entre cultivateurs (maraîchers) et éleveurs, pour l'utilisation des ressources naturelles (eau, haies vives,...) en saison sèche.

- En étudiant l'organisation du travail (calendrier agricole et répartition des tâches de travail). En interrogeant les populations sur l'évolution de leur "emploi du temps" sur l'année, depuis l'intervention d'AMURT.

- En se renseignant auprès des délégués des villages sur l'évolution de la sédentarisation et l'évolution de l'habitat depuis 1986.

- En permettant aux populations d'exprimer leur opinion, d'après enquête, sur les transformations de leurs conditions de vie.

- En mesurant le phénomène de l'émigration d'après enquêtes,
- En interrogeant les gestionnaires des banques de céréales.

2) Nous avions également pour objectif, d'étudier l'impact des actions entreprises pour la lutte contre la désertification :

- en mesurant l'importance du reboisement (qualité, quantité, superficie).
- En analysant la perception du problème par la population, en évaluant le taux de participation au reboisement, à l'entretien des aménagements comme les banquettes anti-érosives, etc.
- En mesurant l'effet des actions de lutte anti-érosives.
- En analysant la qualité des sols et en interrogeant les cultivateurs sur les rendements.

Notre hypothèse était que l'action d'AMURT avait enclenché un processus de développement propre à lutter efficacement contre la désertification et à améliorer les conditions de vie des populations dans les villages.

Nos hypothèses spécifiques étaient les suivantes :

(a) - l'amélioration des conditions de vie permet aux familles de vivre harmonieusement dans leur village. L'émigration a diminué depuis 1986. Sans vouloir préjuger de ce qui est important pour d'autres, nous pensions notamment à la satisfaction des besoins alimentaires, à la santé, à l'éducation, à la réduction des charges de travail pour les femmes, à la possibilité de faire des achats de biens de première nécessité.

- Tous les habitants d'un même terroir sont également concernés par la désertification et le projet de développement. Si pour l'ensemble de la population, le temps de travail sur l'année a augmenté (les aménagements anti-érosifs se font pendant la saison sèche, ce n'est pas

jugé négativement au regard des résultats obtenus. Nous voulions aussi savoir si le genre de vie (éleveurs, cultivateurs) influençait la participation aux travaux d'aménagements, etc, et nous supposions que tel était le cas.

- Le processus de développement engagé dans les villages a incité des éleveurs à se sédentariser, sans que cela pose de problème. Nous supposons que les rapports inter-ethniques étaient bons et que la création des groupements villageois avait contribué à l'amélioration de leurs relations.

- Les banques de céréales remplissaient leur rôle et leur gestion ne posait pas de problème.

- Si l'organisation sociale et traditionnelle du travail et des prises de décisions avaient été modifiées, cela n'était pas un regret pour la majorité, cela avait contribué à l'épanouissement du plus grand nombre et à davantage de solidarité.

(b) - La lutte anti-érosive avait été bénéfique pour la conservation des potentialités agricoles des sols. Elle avait modifié les modes d'occupation de l'espace, le mode de gestion de la terre et les méthodes culturales.

(Dans les systèmes de culture pluviale traditionnelle, les paysans pratiquent la culture extensive. Les terres s'appauvrissant, les surfaces cultivées augmentent d'année en année. Les paysans sèment avant chaque pluie dans un champ différent, afin de maximiser les chances de germination. Or cette méthode a l'inconvénient de ne pas permettre un travail correct de la terre (sarclage, enrichissement en matières organiques...). Les rendements sont médiocres. D'autre part, en plus de l'inconvénient créé par l'absence de terres mises en jachères (permettant la régénération des sols), les graines sont semées avec des espacements trop importants qui favorisent l'érosion éolienne et hydrique. Il est donc conseillé de pratiquer une agriculture intensive. Cela implique un travail plus important (construction de diguettes, etc) pour une production

parfois identique (ce qui peut être un facteur dissuasif), mais qui favorise la conservation des sols et qui permet la mise en jachère de certaines terres (il est conseillé d'y planter des arbres ou des graminées).

- Les mesures prises contre la déforestation sont respectées par tous sans susciter de conflits entre villageois et pasteurs nomades (nous supposons qu'il existait des zones de mise en défens).

- Le reboisement était efficace. En outre, la population pourvoyait à ses besoins en bois en ayant institué une gestion rationnelle des ressources. Nous supposons que les femmes utilisaient des foyers améliorés fabriqués dans le département.

- Nous supposons que des différences propres à chaque village devaient exister. Mais le processus de développement était engagé dans tous, de telle sorte que les populations pourraient assurer seules leur développement et d'une façon durable dans tous les villages.

MÉTHODOLOGIE

Le choix du lieu de l'étude s'explique par le caractère particulièrement grave du problème de la sécheresse dans le département de Déou, néanmoins habité par plus de 17 000 personnes (recensement de 1985). Déou est situé au Nord-Ouest à 75 kilomètres de Gorom-Gorom, mais il faut environ deux heures pour y aller avec un véhicule tout terrain, et les pistes sont difficilement praticables pendant l'hivernage. Ce choix se justifiait en outre, par le peu d'informations concernant ce département et les populations sédentaires. Le département d'Oursi et les pasteurs ayant jusqu'alors davantage retenu l'attention des chercheurs. Pour une grande partie de la population, la sédentarisation est un phénomène relativement récent.

Nous avions donc retenu quatre villages pour faire notre étude. Il s'agissait de :

- Gountouré Niérié

- Gandéfabou Kel Ewel
- Ayagorou.

Pour une part, nous avions été conseillé par le directeur de l'O.N.G. AMURT, en ayant retenu comme critères, les différences de "prises" au projet de développement.

Dans le cas d'Ayagorou, nous avions décidé d'y travailler après l'invitation du président du groupement villageois. Le Village de Gountouré Niérié présentait l'avantage de n'avoir pas entièrement participé à l'action d'AMURT. Seul Bamguèl Day, un "quartier" y a pris part, cela nous semble donc intéressant pour pouvoir faire une comparaison entre le niveau de développement des différents "quartiers", dont fait aussi partie Loukodou. Ils sont habités par des Bellas, des Mossis et des Peuls.

La première partie de notre travail a consisté en une recherche bibliographique et en une analyse des documents concernant la zone d'étude et les problèmes du Sahel. Puis nous avons cherché à nous faire une idée de ce que pouvait être un projet de développement, avec la lecture d'une part, de plusieurs ouvrages présentant les types d'actions à entreprendre au Sahel pour permettre le développement et la lutte contre la désertification, selon des modalités propres aux conceptions du développement des différents auteurs et, d'autre part, d'analyses d'impact, avec parfois des analyses comparatives de projets de développement qui tenaient compte des types de populations concernées au Sahel ou en zone semi-aride. La revue de littérature nous avait donné peu d'informations récentes sur le département de Déou et sa population. Il semblerait que les recherches concernant le Nord de l'Oudalan aient surtout porté sur Oursi et ses environs, ainsi que sur le Séno Mango.

La recherche bibliographique nous avait révélé que les études relatives à l'Oudalan avaient principalement été réalisées par des chercheurs de l'ORSTOM. Nous avions donc surtout fréquenté la bibliothèque du CID (Centre d'Information sur le Développement de Ouagadougou), la bibliothèque de l'ORSTOM et la bibliothèque universitaire. Cela, du mois d'octobre 1995 au mois de janvier 1996.

Nous devons sans doute préciser que c'était l'ouvrage de BONFILS.M, "Halte à la désertification au Sahel" qui nous a le plus influencé dans nos réflexions sur le rôle que doivent jouer les O.N.G. qui participent aux actions d'aide au développement et de lutte contre la désertification. Cela s'explique par le fait qu'il nous avait semblé bien connaître le problème, qu'il traite comme une situation d'urgence, sans néanmoins négliger les difficultés que présente le milieu et les facteurs humains. Cependant, nous ne pensons pas que quelqu'un puisse détenir la SOLUTION, quand un problème implique la participation et le choix d'humains, des facteurs écologiques (climatiques,...) et économiques aux différentes échelles locales et mondiales....

MÉTHODES DE RECHERCHE

A) Modalités du travail d'enquête

Au mois d'octobre 1995, nous avons accompagné le directeur d'AMURT dans le département de Déou afin de prendre un premier contact avec le milieu.

Puis du 22 décembre 1995 au 4 janvier 1996, nous y sommes retournés pour rencontrer les délégués et les présidents de groupements villageois que nous avions sélectionnés pour avoir l'autorisation d'y travailler. Nous étions alors en compagnie de l'animateur d'AMURT qui servait d'interprète. (Amadou Sawadogo dit n° 1, est un Mossi de Déou très apprécié par les villageois. Il cultive lui-même. Il est marié à une Mossi et à une Peul, ce qui lui permet de bien

connaître le milieu et les hommes avec lesquels il travaille.) Nous avions quelques doutes quant à l'accueil que nous aurions dans les villages, car les Sahéliens ont la réputation d'être réservés. Or, bien que nous leur ayons précisé dans quel cadre nous effectuions notre étude, c'est-à-dire, qu'il n'impliquerait vraisemblablement pas l'apport de nouvelles aides, etc, mais qu'il s'agissait d'un travail universitaire ayant pour but de porter à la connaissance de ceux que cela intéresserait, l'effet que l'intervention d'AMURT et la création des groupements villageois avaient eu sur leur vie quotidienne, les villageois se montrèrent très coopératifs. Cependant, nous avons tenté de suivre les conseils donnés par M. Ag Mahmoud, un ancien professeur de Lettres, universitaire au Mali, très sensibilisé par les questions de développement, et réfugié au Burkina Faso :

- "a) Les Sahéliens, habitués à de nombreuses enquêtes non suivies d'effet, ont tendance à donner des réponses fantaisistes,
- b) dans certains cas, les réponses sont du genre complaisant dans l'espoir d'attirer l'aide...
- c) enfin, d'une manière générale, les populations rurales, donc démunies, constituent un monde du court terme : leur préoccupation est de résoudre les problèmes quotidiens et immédiats, même si la solution doit aboutir à une grande impasse à moyen ou long terme..."

Du mois de février à la mi-avril, nous avons donc enquêté dans les villages, en restant parfois plusieurs jours de suite sur place (il est souvent arrivé que nous dormions seul sur place, ce qui faisait naître d'étranges dialogues...), mais aussi en y revenant à différentes reprises, selon la disponibilité du traducteur.

Le reste du temps fut utilisé pour rencontrer des personnes ressources vivant à Déou, ainsi qu'à suivre l'animateur et le directeur dans leur travail, ce qui permettait de rencontrer d'autres villageois.

Nous avions observé une différence entre le nombre de chefs de famille répertoriés à la préfecture de Déou et celui donné par les délégués de village. En effet, la définition n'en est pas la même. Dans un cas, il s'agit du père dans une famille, dans l'autre, du responsable dans une cour pouvant abriter plusieurs ménages.

Nous avons donc enquêté auprès d'un quart des chefs de famille dans les villages où les cours étaient indépendantes d'une famille à l'autre et auprès de tous les chefs de famille dans les villages où ceux-ci étaient responsables d'une cour où vivent plusieurs ménages.

. À Boulikéssi, les relevés de la Préfecture mentionnaient 388 chefs de familles. Mais le délégué nous avait indiqué le nombre 42. Nous avons donc interrogé 35 Rimaïbés, 5 Peuls et 10 femmes.

. À Gandéfabou Kel Ewel, nous avions relevé 247 chefs de familles, 75 ont été interrogés (dont 72 Kel Ewel) et 10 femmes.

. À Gountouré Niérié, les registres préfectoraux indiquaient 188 chefs de familles. L'enquête a concerné 25 chefs de familles de Bamguèl Day et 10 femmes, 15 hommes de Gountouré Niérié et 10 de Loukodou. (Plus les délégués et gestionnaires des banques de céréales).

. À Ayagorou, les paysans habitent principalement à Déou, nous avons donc surtout considéré le nombre de membres du groupement villageois et nous avons interrogé 25 chefs de famille.

Note : Nous avons eu également des entretiens avec des femmes Peuls, mais pas sous forme d'enquête.

B) Étude du problème de la désertification

Afin de connaître l'ampleur de la désertification, du reboisement et de la lutte anti-érosive, nous avons comparé les photographies aériennes de 1956 et de 1981 du terroir de Boulikéssi. En nous intéressant plus particulièrement aux taux de recouvrement arbustif ainsi qu'aux surfaces cultivées. Cependant, cela s'est avéré délicat dans la mesure où d'une part, les limites des champs parcellaires dans le sable sont difficilement repérables sur une photographie aérienne et, d'autre part, les photographies de 1955 ont été prises le 22 octobre et celles de 1981, le 1er décembre. Or, en octobre les récoltes viennent juste d'être faites tandis qu'en décembre, la saison sèche est déjà commencée.

Pour les superficies cultivées, nous voulions comparer la superficie cultivée en 1981 avec la situation actuelle, en mesurant. Pour cela, nous avons étalonné nos pas et avons parcouru les périmètres des champs d'un pas régulier. Mais, bien que nous l'ayons fait, y compris pour le tour du terroir de Boulikéssi, la mesure ne fut pas un succès, comme nous l'expliquons dans la deuxième partie.

Nous avons également étudié l'impact du reboisement au regard :

- . des conditions dans lesquelles les nouveaux plants sont protégés (mis en défens, gardiens),
- . des espèces plantées en fonction de leur utilité : par rapport à la régénération des sols, pour la lutte contre l'érosion éolienne, comme bois de chauffage, pour l'alimentation et la pharmacopée, autre,
- . des emplacements choisis et de leur effet sur l'érosion éolienne (perception des cultivateurs).

Nous avons interrogé les populations sur leur perception du problème de la désertification et sur leur participation au reboisement.

Ayant dû aller sur le terrain pendant la saison sèche,

nous avons étudié les modes d'utilisation du sol et leurs effets sur l'érosion, principalement d'après enquête auprès des cultivateurs.

Cependant, nous avons tenté d'étudier les effets des aménagements anti-érosifs ou de l'érosion en leur absence, sur la matière organique contenue dans les sols, en prélevant des échantillons et en les faisant analyser par la BUNASOLS.

Les aménagements réalisés et les méthodes culturales ont été étudiés d'après enquête auprès des cultivateurs (voir guide d'enquête). De plus, nous avons interrogé les chefs de famille sur l'évolution des rendements.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Aspects financiers et pratiques

Nous disposions pour faire nos études,

- . d'une bourse de l'État Français de 10 000 FF pour l'année universitaire,
- . de 2 000 FF alloués par le service des Relations Internationales de l'Université du Maine,
- . du salaire gagné pendant les vacances précédent le départ au Burkina Faso,
- . du soutien financier de notre famille.

Moyennant un "salaire" mensuel de 30 000 F CFA, nous avons bénéficié de l'aide de l'animateur d'AMURT pour nos enquêtes (traduction) ainsi que pour les déplacements sur sa moto. (Notre cyclomoteur s'est vite révélé trop peu puissant pour rouler dans le sable !) De plus, nous avons très aimablement été hébergé par AMURT à Déou.



PREMIÈRE PARTIE

PREMIERE PARTIE

PRÉSENTATION DU CADRE GÉOGRAPHIQUE, PHYSIQUE ET HUMAIN

CHAPITRE 1 - CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

1 - LE RELIEF, LES SOLS ET LA VÉGÉTATION

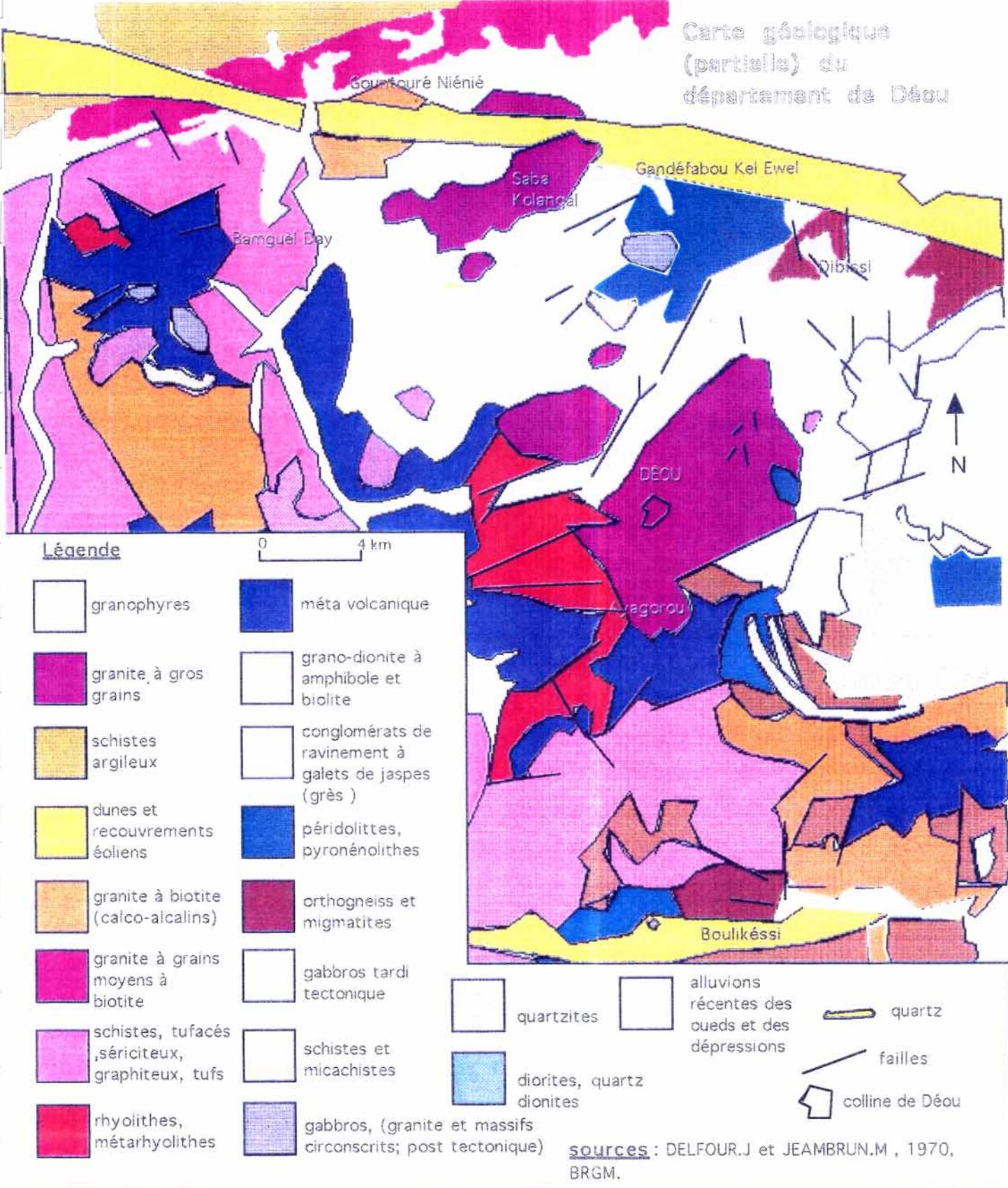
1.1 - : Le relief et les sols

En quittant Gorom-Gorom pour aller vers le département de Déou, on a d'abord l'impression que tout est plat. En effet, dans l'ensemble, la région est une pénéplaine dont l'altitude avoisine les 300 mètres. Les deux-tiers de la surface de l'OUDALAN (- 10 000 km²) sont composés par le craton ouest Africain.

Celui-ci est constitué de roches cristallines du précambrien. Il s'agit de roches magmatiques et volcano-sédimentaires plissées et métamorphisées dans la mésozone. Ainsi, la piste empruntée passe d'abord au milieu de grandes étendues planes et monotones, des glacis. (On en rencontre aussi ça et là, aux alentours de Déou). Mais plus au Nord, apparaissent des massifs rocheux et des buttes cuirassées semblables à des tables de géants. Le plus étonnant peut être, ce sont les boules de granite rose que l'on voit en arrivant à Déou (elles sont nombreuses entre Gandéfabou Kel Ewel et Gountouré Niérié). Mais ce qui caractérise l'OUDALAN, ce sont aussi les dunes et les plaines de sable.

Le paysage présente une telle variété d'aspects, qu'il nous semble nécessaire de les décrire davantage (pour plus de détails voir DELFOUR.J et JEAMBRUN.M, 1970, ainsi que les ouvrages de BOULET.R, 1968 et CLAUDE.J ET CHEVALIER.P, 1991, dont nous tirons nos sources).

Carte géologique
(partielle) du
département de Déou



Nous distinguerons donc :

- a) Les massifs rocheux, les buttes cuirassées, les formations sédimentaires infra-ambriennes.
- b) Les glacis
- c) Les systèmes dunaires
- d) Les talwegs et les dépressions

a) Il existe plusieurs types de massifs rocheux :

- Les massifs de gabros dont le plus haut est dans le département d'Oursi (Tin Edjar à 518 m).
- Les massifs granitiques qui apparaissent surtout sous forme de tors, de chaos de blocs et de dos de baleine (ce sont principalement des granites post-tectoniques ayant subi l'action de l'érosion chimique).

La présence des buttes cuirassées, fréquentes, s'explique par l'existence de conditions climatiques passées différentes de celles d'aujourd'hui.

Les formations sédimentaires infra-cambriennes, visibles sous formes de collines près de Gandafébou Kel Ewel, sont constituées de quartzites et de conglomérats gréseux.

Ces reliefs se raccordent généralement au paysage par de faibles pentes.(< à 10 %).

b) Deux principaux types de glacis peuvent être observés :

- Les glacis arénacés portent des sols ferrugineux tropicaux lessivés dont la surface est caractérisée par des plages glacées et par la présence de sables en transit.
- Les glacis sur sols bruns vertiques ou modaux et sols ferrugineux peu lessivés associés à des sols gravillonnaires. Ils ont la caractéristique d'être recouverts, pavés, de cailloux et de graviers, parfois de façon homogène.

L'eau ne peut pas s'infiltrer dans de tels types de sols. Ils sont donc impropres à l'agriculture.

c) Le système dunaire :

La surface de l' OUDALAN est couverte à 30% par un système de cordons dunaires orientés selon un axe Est - Ouest (leur largeur peut varier de 2 à 3 km ou de 10 à 15 km, lorsqu'il s'agit de champs de dunes complexes) BARRAL.H (1970, p11). Ces ergs se sont mis en place au quaternaire lors de transgressions sahariennes. Il existe deux types de formations éoliennes :

- Celles dites de "l'erg ancien" formées au cours d'un premier épisode aride il y a environ 20 000 ans. Elles ne présentent qu'un relief modéré et l'on peut même parfois, parler de plaines de sable. L'épaisseur de sable ne serait que de 2 à 3 mètres. Les sols de ces formations sont ferrugineux tropicaux peu lessivés à drainage interne limité en profondeur. Ils contiennent 8 à 15% d'éléments argileux fins et ont donc une bonne capacité de rétention hydrique. Ainsi c'est sur ce type de sols qu'il est préférable de cultiver le mil. C'est le cas à Boulikéssi.

- Les autres, sont des formations de "l'erg récent" mis en place au cours du deuxième épisode aride de 7000 à 5000 ans.

En revanche celles-ci se caractérisent par un relief beaucoup plus accentué, sous forme de collines dont le front nord est plus élevé et en pente plus forte que le revers. Lorsque les marigots se fraient un passage pour rejoindre la vallée du Béli (niveau de base de la région), il se crée des vallées transversales encaissées dans les sables. Cela est visible à Gandafébou Kel Ewel. En outre, l'épaisseur de sable est plus importante que dans le cas de "l'erg ancien". Elle varie de 7 à 20 mètres. Les sols sont de moindre qualité pour l'agriculture. Il s'agit en effet de sols isohumiques à complexe saturé brun - rouges, pauvres en argiles et limons (4 à 6% d'éléments fins), dans lesquels l'eau s'enfonce profondément.

d) Les talweds et les dépressions :

IL s'agit de zones de concentration des écoulements des marigots (en hivernage). A l'amont les lits des marigots sont bien marqués (l'érosion des berges est importante), mais ils se transforment à l'aval en bas-fonds inondables. Ceux-ci comprennent des vertisols et des sols hydromorphes minéraux. Ils sont vite saturés et retiennent mal l'eau dans les argiles gonflantes. Cependant, certains bas-fonds sont mis en culture depuis une dizaine d'années du fait de la sécheresse et du manque de terres disponibles.

On y cultive le sorgho. C'est le cas à Bamguèl Day et sur les marges du terroir de Boulikéssi.

1.2 - La végétation

Bien que la population utilise le mot "brousse" pour exprimer toute l'étendue de la nature, comme le relief, la végétation varie beaucoup d'un lieu à un autre. Pendant la saison sèche, on peut voir de grandes prairies blondes, traverser des plaines pareilles à des champs de batailles où des centaines d'arbres gisent sur le sol ou semblent s'être statufiés dans une attitude de combat héroïque, mais aussi parcourir des espaces où les arbres et les arbustes offrent plus ou moins d'ombre et d'épines.

Il existe un rapport entre les types de sols et la végétation, nous distinguerons donc :

- a) La végétation des systèmes dunaires
- b) La végétation des sols sablo-argileux et des surfaces cuirassées
- c) La végétation des bas-fonds

a) la végétation des systèmes dunaires

Elle est principalement constituée de graminées

(*Aristida mutabilis*, *Schoenfeldia gracilis* et *Cenchrus biflorus* "cram-cram"...). La strate arbustive apparaît sous forme de steppe buissonnante non épineuse (*Combretum glutinosum*, *Acacia senegal*, *Guiera senegalensis*, *Acacia raddiana*, *Balanites aegyptiaca*...) Cependant, la végétation des plaines de sable est différente de celle des dunes. Dans le premier cas, elles sont arbustives buissonnantes, exemple de *Guiera senegalensis* entre Saba Kolangal et Gountouré Niérié ; tandis que dans le second cas, comme aux sommets des dunes de Gandéfabou Kel Ewel, il s'agit plutôt de *Balanites aegyptiaca* et de *Combretum glutinosum*. Dans les plaines poussent aussi quelques Palmiers doum (exemple à Boulikéssi et à Saba kolangal) et sur la bordure du marigot à Gandéfabou Kel Ewel on peut voir des Baobabs (*Adansonia digitata*) et de très grands Acacias. Les formations sableuses subissent le double effet des cultures et du pâturage. Ainsi, après les récoltes et jusqu'au prochain hivernage, les champs sont parsemés de chicots de tiges de mil, tandis que la strate herbeuse diminue tout au long de la saison sèche sous l'effet du pâturage.

b) La végétation des sols sablo-argileux et des surfaces cuirassées :

Les Peuls l'appellent "laddé baléré" ("la brousse noire") et les Tamachecks "finta". Ils ne font pas de distinction entre les types de formations végétales présentes sur ces différents types de substrats. C'est qu'en apparence il y en a peu, mais les photographies aériennes permettent de bien distinguer les formations type "bush" de la "brousse tigrée". Mais BARRAL.H notait qu'elles étaient représentées trop différemment sur la carte I.G.N de 1956.

Elles ont en effet des points communs. Il s'agit dans les deux cas d'un "bush sahélien" dense. Les espèces qui les composent sont identiques (*Commiphora africana*, *Boscia senegalensis*, *Pterocarpus Lucens*).

Néanmoins, la strate herbacée est plus importante sur les sols sablo-argileux que sur les surfaces cuiracées, en revanche les

différentes espèces d'arbres y sont mieux représentés. Selon Barral.H, dans l'Oudalan les "brousses tigrées" se trouvent sur des surfaces cuirassées . GRAVIER.M, RISER.J et SIMON.B² d'une part, remarquent que divers auteurs affirment qu'elles existent sur différentes formations géologiques et d'autre part, ils rappellent le processus de formation de la "brousse tigrée" : "Les bandes s'organisent perpendiculairement à la pente locale de la façon suivante :

- une zone couverte de végétation plus ou moins dense et riche en espèce, en fonction de la pluviométrie ;
- à l'aval de celle-ci, une zone occupée par des arbustes morts, des branchages épars, c'est la frange à chicots ;
- enfin, une zone nue, de plus forte pente, à l'aval des deux précédentes". La végétation se développe par bande, de l'aval vers l'amont, sur les alluvions déposés par le ruissellement.

Ces formations végétales sont paturées en toute saison. Parfois, il ne reste que le squelette d'une brousse et dans ces cas où le désastre est général cela semble plutôt être l'effet de l'aridification. En revanche, certains arbres, comme le Pterocarpus lucens dont la qualité du feuillage est très appréciée par les animaux sont morts au milieu des autres bien vivants. Le Pterocarpus mort est d'autant plus remarquable que son tronc est rouge. Cela est dû, parfois, à certaines pratiques des éleveurs comme nous le verrons plus loin.

c) La végétation des bas-fonds :

Elle varie suivant les lieux, mais généralement même lorsque des champs y sont cultivés, les arbres sont nombreux et grands. Il s'agit d'Anogeissus leiocarpus, d'Acacias(senegal, nilotica, raddiana), de Bauhinia reticula, Bauhinia rufescens, de Tamarindus indica (tamarinier), de Zizyphus mauritiana (jujubiers) ...

La strate herbacée y est également riche et c'est dans

² Revue : Sécheresse vol 5 n°4, p257 à 263 (voir bibliographie).

les bas-fonds que pousse le fonio sauvage (*Fanicum laetum*), dont les graines sont récoltées par certaines ethnies au moment de la période de soudure (période où les réserves en céréales sont épuisées tandis que les récoltes ne sont pas encore faites ; elle commence, évidemment, plus ou moins tôt selon les cas.).

Remarque : Toutes les espèces végétales vivant dans la région sont très bien adaptées aux conditions climatiques, en outre des expériences ont montré qu'elles disposaient d'excellentes capacités de régénération lorsqu'aucune exploitation n'en était faite.

2 - CLIMAT ET HYDROLOGIE

2.1 - Le climat

Pour les populations de l'Oudalan et du Sahel en général, le problème le plus important, c'est l'eau. Si les pluies sont faibles, les récoltes sont mauvaises, les prairies ne sont pas reconstituées et par endroit, les réserves d'eau sont insuffisantes tant pour les animaux que pour les hommes. Or l'histoire du Sahel est marquée par des séries de périodes de sécheresse plus ou moins longues. Mais des chercheurs³ ont montré que depuis 1969-1970, il y avait eu une rupture dans ces séries et que l'Afrique de l'Ouest connaît un déficit pluviométrique "anormalement" long.

Il n'existe pas de station météorologique dans le département de Déou. Dans le cadre du projet "mare d'Oursi", une station relativement proche (Jalafanka) avait été installée. Mais elle ne fonctionne plus depuis 1983. Ce sont donc les relevés de températures de Dori (110 km au Sud) et pluviométriques de Gorom-Gorom que nous

³ Lee et Heginian (1977) et Petitt (1979) Lu dans "Un espace sahélien : la mare d'Oursi", p36 (biblio).

utiliserons⁴. Cependant, CLAUDE.J et CHEVALIER.P⁵ notaient une différence entre les moyennes annuelles des précipitations relevées sur 26 années (de 1955 à 1981) aux stations de Gorom-Gorom à 60 km au Sud de Déou et Markoy à l'Est de Déou presqu'à la même latitude. Respectivement 462 mm et 402 mm. Nous pensons donc que les précipitations doivent être moins importantes à Déou qu'à Gorom-Gorom et qu'à l'inverse les maximum et minimum de températures doivent être davantage accentués à Déou qu'à Dori.

Selon la définition de TOUPET.C (1992,p11), l'Oudalan fait partie du domaine sahélien stricto sensu, puisque la pluviométrie varie entre 200 et 500 mm. Ce climat est déterminé par l'alternance annuelle du front inter tropical (FIT).

La plus grande partie de l'année (8 à 9 mois), le FIT est au sud, en contact de la "ceinture" des hautes pressions tropicales australes. L'Oudalan est alors sous l'influence de l'alizée continental (ce sont des vents de Nord-Est "Harmattan").

C'est la saison sèche. On peut distinguer trois périodes:
- de mi-septembre à mi-novembre, le temps est chaud et il peut encore y avoir quelques pluies jusqu'à la mi-octobre. L'humidité relative est importante. De 1985 à 1989, la moyenne des températures à Dori étaient de :
 . 36,2°C en septembre
 . 39,2°C en octobre
 . 37,4°C en novembre

Tandis que pour les mêmes années, la moyenne des températures minimales d'octobre est de 23,3°C. (amplitude diurne = 16°C).

- de novembre à février, il fait plus froid et l'humidité relative est faible.

⁴ Communiqués par la météorologie nationale.

⁵ Figure 5, p35 in "Un espace sahélien : la mare d'Oursi", 1991.

Pour les mêmes années, en décembre et en janvier les températures étaient de : 32,1°C et 32,2°C pour les maxima ; 14,8°C et 14,5°C pour les minima (amplitude diurne=17,7°C en janvier) Claude.J et Chevalier.P remarquent que la température la plus froide observée à Jalafanka a été de 7,6°C le 26 décembre 1977.

- de mars à mai - juin, c'est la saison sèche et chaude.

A Dori, de 1985 à 1989 la moyenne des températures maximums de mai étaient de 43°C et celle des températures minimums de 28°C (l'amplitude diurne n'est que de 15°C, mais elle semble beaucoup plus importante qu'au cours des périodes précédentes).

- En mai juin, le temps est variable. Cela est dû à la remontée et aux fluctuations du FIT. Donc si les vents de secteur Nord -Est dominant, l'air est sec. En revanche, lorsque des vents de secteur Sud (flux océanique) parviennent dans la région, cela se traduit par une humidité relative importante (- 40%), suivie parfois de petites pluies (on les appelle "pluies des mangues") ou d'orages. Ceux-ci peuvent être précédés par des tempêtes de sable.

Mais si la période des pluies peut durer de mai à la mi octobre, l'essentiel tombe de juillet à août (et 40 % du total pluviométrique en août).

Ce qui caractérise la pluviométrie du sahel, c'est d'une part, une grande variabilité inter-annuelle et d'autre part, une variabilité intra-annuelle et spatiale.

a) Variabilité inter-annuelle de la pluviométrie

PLUVIOMÉTRIE DANS LA RÉGION DE GOROM-GOROM

ANNÉE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL
1985	0	3,50	37,00	69,10	121,80	43,40	0,00	274,80
1986	0	11,00	55,50	64,10	145,60	33,60	0,00	309,80
1987	0	2,20	21,70	31,70	67,80	26,00	0,00	149,40
1988	0	0,00	14,80	44,30	162,90	104,20	0,00	326,20
1989	0	11,00	17,80	93,90	276,30	59,30	6,00	464,30
1990	0	18,60	57,20	130,60	121,60	14,10	0,00	342,10
1991	3	124,50	84,90	178,70	170,40	23,20	4,80	589,50
1992	0	3,20	16,80	98,00	185,50	4,90	2,80	311,20
1993	0	15,00	30,10	68,80	147,90	33,50	23,60	318,90
1994	0	4,10	74,30	105,10	213,40	116,30	44,00	557,20
1995	0	22,30	7,20	64,90	181,00	70,30	0,00	345,70

b) Variabilité intra-annuelle

Le nombre de jours de pluie est très limité. De 1990 à 1995, la moyenne est de 25 jours (15 en 1992, 39 en 1994 et 23 jours en 1995). En outre, l'intensité des pluies est elle-même très variable. Il peut tomber plus de 100 mm en quelques heures, ce qui a des conséquences importantes sur l'érosion. Les pluies préférées par les agriculteurs sont celles de faible intensité mais longues.

c) Variabilité spatiale

Elle est si importante que des champs voisins peuvent ne pas bénéficier d'une pluie pareillement. De plus, cela ne permet qu'à certaines prairies de se régénérer.

L'agent du CRPA⁶ de Déou, Monsieur Dâ.W a eu la gentillesse de nous faire part de ses relevées pluviométriques. Elles révèlent que bien qu'il ait plu autant de jours qu'à Gorom-Gorom, le total des pluies est à Déou de 295,2 mm et de 345,7 mm à Gorom.

2.2 - *Hydrographie*

Pendant la saison sèche, les marigots sont secs. Pendant la saison des pluies, ils coulent rarement plus de 24 heures de suite. Et pourtant, c'est souvent dans leur lits que les populations viennent chercher de l'eau...

Les marigots ont un aspect différent selon les types de sols qu'ils traversent. Leur largeur peut varier de 3 ou 5 mètres à 50 mètres (ils sont généralement moins large dans les sols contenant de l'argile). Leur lit n'est pas très profond, de 2 à 5 mètres environ. Les formes de ceux-ci et les récits des populations nous permettent de supposer qu'en période d'hivernage l'érosion est forte.

⁶ Centre Régional de la Production Agricole .

Dans le département de Déou, les marigots ont un écoulement endoréique.

- Le marigot passant à Gandéfabou Kel Ewel aboutit, lorsque les pluies sont suffisantes à la mare d'Eraf N'Aman. (tandis que celui qui passe à Ayagorou semble le rejoindre). Cette mare est longue de 8 km et d'une largeur d'une centaine de mètres environ. Le fond est constitué d'argile et il n'est donc pas possible qu'une nappe phréatique se crée.

- Le marigot de Bamguèl day et de Gountouré Niérié traverse les bas-fonds de ces villages, avant d'arriver aux mares de Loukodou, Sébangou et Soum.

La mare de Loukodou a d'avantage l'apparence d'un bas-fonds parcouru par des bras de marigots.

- Le marigot qui passe à Boulikéssi paraît rejoindre le Gourouol. Entre deux crues, de petites mares temporaires peuvent se former dans le lit des marigots. Les mares plus importantes (lorsqu'elles ont pu se remplir) ne conservent leur eau que quelques mois. BARRAL.H notait en 1970, que celle d'Eraf N'Aman contenait de l'eau jusqu'en avril et celle de Loukodou jusqu'en janvier. Or comme celle de Loukodou était déjà sèche en décembre, il est possible que la première l'ait été plus tôt aussi. Les autres mares sont généralement sèches dès novembre.

Cependant, des réserves en eau se constituent dans les lits des marigots et dans certaines mares. Dans le premier cas, la base des dunes, où l'eau s'accumule du fait de l'infiltration, constitue un lieu de prédilection pour le creusement des puisards. Tandis que dans le cas des mares, si le fond n'est pas trop riche en argile, des nappes d'eau importantes peuvent se former.

Composition ethnique des villages

(cités dans le texte)

Loukodou: Peuls gaobé et moins de Djelgobés

Gountouré Niérié: Bellas

Gandéfabou
Djelgobé: Peuls
Djelgobés

Bamguèl day:
Mossis, peu de Foulassés et quelques Bellas

Saba Kolangal:
Peuls Djelgobés

Gandafabou Kel Ewel:
Kel Ewel, Foulassés et installation récente de Peuls et de Bellas

Tounté:
Chercheurs d'or

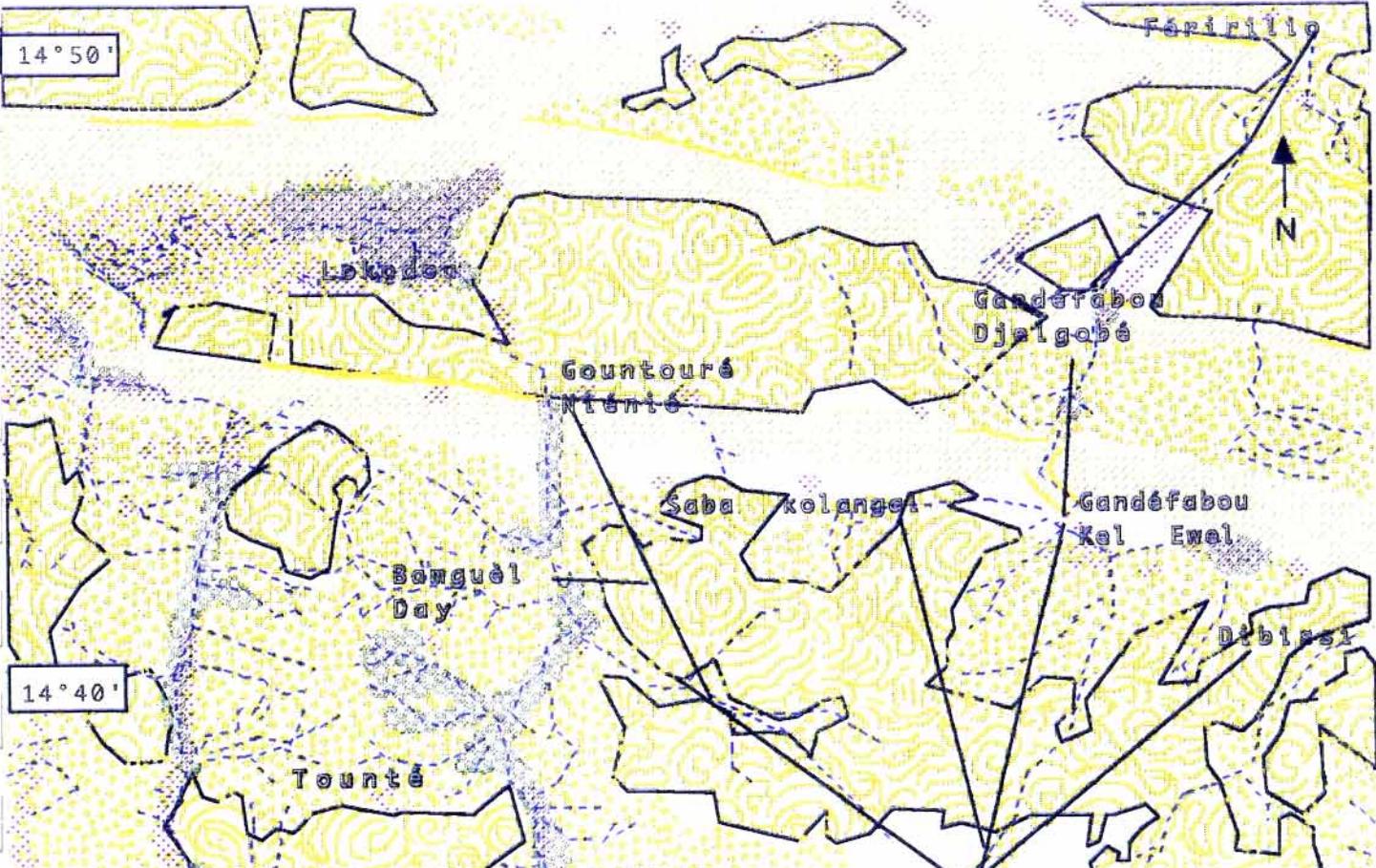
Dibissi: Peuls
Warag-Warag (Tamacheq)

Déou: Mossis, Touareg, Haoussas, Bellas, Peuls...

Ayagorou:
Peuls et Mossis

Kitagou: Peuls
Gaobés et Djelgobés

Boulikéssi:
Rimaïbés et Peuls Gaobés et Djelgobés (peu)



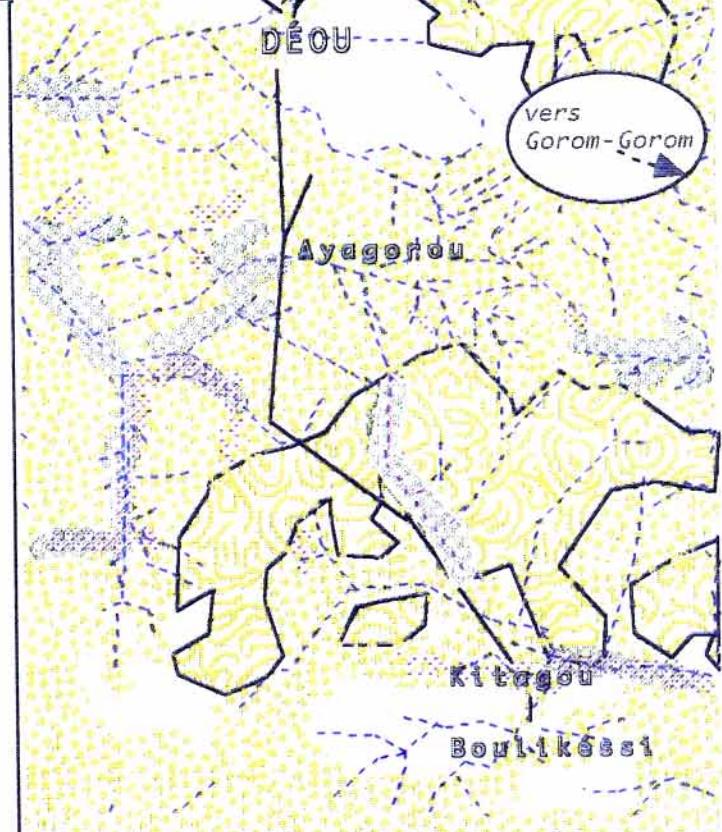
Cadre physique des villages* du département de DÉOU

*cités dans le texte

Echelle 1: 200 000

0 4 Km

- pistes
- - - cours d'eau temporaire
- sable humide, alluvions (ou bas-fonds)
- dune et sable vifs
- brousse tigrée
- brousse (type bush)
- forêt galerie ou végétation des bas-fonds
- prairie
- zone de culture



Village
PRÉFECTURE

SOURCES: carte I.G.N de l'AFRIQUE DE L'OUEST.DORI.1960
feuille ND-30 18

CHAPITRE 2 - L'OCCUPATION DE L'ESPACE

En arrivant dans l'Oudalan, ce n'est pas seulement la variété des paysages que l'on découvre. C'est aussi celle des visages, des corps, des parures... celle des langages et des "villages" groupés ou nébuleuse, en "dur" ou sous forme de "campements", etc... Or, ces apparences traduisent souvent une diversité des genres de vie. Néanmoins, depuis quelques années, des activités productives, par exemple, semblent tendre vers une certaine homogénéisation. En outre, certaines caractéristiques culturelles dépassent le cadre ethnique.

Les habitants de l'Oudalan, en 1985 (I.N.S.D, 1985), représentaient 13,3 % de la population burkinabé (106 194 habitants). La densité (10,6 habitants au km²) était la plus faible du pays. Cependant les populations étant plus ou moins nomades et/ou sédentaires, et les chefs de famille se montrant parfois réticents à déclarer tous leurs enfants imposables (enfants âgés de plus de quatorze ans), les données démographiques sont à considérer avec réserve. Toutes les ethnies ne sont pas représentées dans les mêmes proportions.

Il apparaît donc nécessaire d'évoquer les périodes marquantes de l'histoire de l'Oudalan pour expliquer la répartition spatiale de la population, ainsi que l'évolution actuelles des rapports sociaux et des genres de vie.

3 - HISTOIRE DU PEUPLEMENT

3.1 - Dans l'Oudalan

Il n'est pas resté de tradition orale concernant les sociétés ayant existé dans l'Oudalan avant le 18ème siècle. Cependant, de

nombreux vestiges archéologiques témoignent de l'existence d'anciennes civilisations (voir GROUZIS, 1988 cité par LANGLOIS.M (1991) : tertres antropiques, structures agraires de deux à trois hectares, tessons de poteries, industries néolithiques, jarres et urnes funéraires, puits cuvelés, forges, etc...).

Il est probable que différents types de sociétés se soient succédés sur des périodes de deux à cinq siècles, de la première moitié à la fin du premier millénaire après J.C. Le stade de dégradation des milieux dans lesquels des traces d'anciens sites ont été découvertes laisse supposer qu'il s'agissait "d'une occupation sédentaire relativement dense reposant sur une activité agropastorale et sur le développement d'une industrie métallurgique importante" LANGLOIS.M (1991, p51). La cause de la disparition de ces civilisations est inconnue. Mais les territoires qu'elles occupaient sont retournés à l'état de brousse.

À partir du 18ème siècle, l'histoire est mieux connue. En effet, à cette époque, suite à des rivalités guerrières entre fractions Touarègs (nous utiliserons ce terme par commodité mais GALLAIS.J précise (1975, p47) qu'il s'agit d'une expression péjorative étrangère) et afin de poursuivre des captifs ayant fuis vers le Sud, des Kel Tamacheks ont quitté le Nord de la Boucle du Niger par "vagues successives" et sont venus occuper le Gourma (franchissement du Béli par les Alkassey baten et les "Oudalan" vers 1760).

Aujourd'hui, les Kel Tamacheks ("ceux qui parlent le Tamacheck", c'est une langue berbère, Il s'agit de "Touaregs"; ils sont d'origine lybico berbère et se disent "rouges" et leurs anciens serviteurs, Iklan (le terme Bella en Songhay est plus couramment utilisé dans la région) et Fulbé Gaobé), constituent le groupe ethnique dominant de l'Oudalan. Mais, ce sont les Bellas qui sont de loin les plus nombreux. Il

s'agit de descendants de populations noires anciennement razziées .

Dès la fin du 18ème siècle, il existait une confédération de tribus à caractère politico-religieuse autour du "Tambour de guerre" des Oudalan. Les Touaregs ont dominé l'Oudalan pendant environ quatre vingt-dix ans, jusqu'à ce que les Troupes françaises, aidées de Peuls, les écrasent militairement (Bataille de Yomboli en 1916).

Au cours de cette période, les Touaregs s'enrichissaient en effectuant des razzias (attaques de villages et de royaumes voisins) pour se procurer des biens, des bêtes et des captifs. (À partir de 1827, l'Émirat Peul de Dori devait payer un tribut annuel et laisser les villages Peuls et Rimaïbés aux vainqueurs.)

L'organisation politique et sociale reposait sur un système de "castes". De même qu'entre tribus touaregs (tribus guerrières, maraboutiques, d'artisans), il existait une hiérarchie entre les différents types de captifs, (Illellan, "captifs de terre" et Iklan, "captifs indépendants"). Les captifs indépendants possédaient une partie du bétail qui leur était confiée et seule une partie de la récolte était prélevée. Ils avaient donc la possibilité d'accroître leurs ressources en mil et en bétail, et d'avoir leurs propres vassaux, (LANGLOIS.M (1991)). Quant aux Gaobés, (selon l'hypothèse de BARRAL.H (1978), ils seraient des descendants des Songhaïs archaïques, chasseurs. Tandis qu'une autre hypothèse en fait des descendants de populations de la région de Gao). Les Gaobés étaient des bergers prêtant allégeance aux Touaregs. De nos jours, les Gaobés sont considérés comme Peuls.

Il n'existe ni système de droit foncier, ni réglementation de l'usage des parcours pastoraux. (Concernant ce deuxième point, cela n'existe pas davantage aujourd'hui.)

La défaite des Touaregs face aux Français, suivie de "l'abolition de l'esclavage", modifia les rapports entre les différentes composantes ethniques de la société Tamacheck, de même qu'entre celles de la société Peul. (Il existait le même genre de rapports de vassalité entre les nobles Peuls, anciens tributaires et bergeres.)

Or, selon LANGLOIS.M(1991, p52) "la dislocation des échanges tributaires ébranle les liens de complémentarité sédentaire / nomade avec la disparition de la protection militaire des sociétés jusque là soumises à redevance ou à tribut. À la mobilité "guerrière et politique", se substitue désormais une mobilité écologique reposant sur l'utilisation des ressources locales. La pacification contribue ainsi à l'anthropisation extensive de l'espace disponible : dispersion géographique de l'habitat, accès aux biens réservés, augmentation de l'élevage du bétail avec la disparition du tribut annuel en têtes de bétail."

Mais si certains "captifs" ont préféré s'installer loin de leurs anciens maîtres, d'autres en revanche entretiennent toujours plus ou moins des rapports de vassalité avec ceux-ci.

Cependant, le terme "captif" ou "esclave" ne correspond pas à ce qui était pratiqué aux États-Unis. Dans le cas des captifs de tente, par exemple, ceux-ci se trouvaient et se trouvent encore parfois intégrés à la famille. De nombreux réfugiés Touaregs se trouvent actuellement au Burkina-Faso. Or, certaines familles ont été rejoindes par des serviteurs qui ressemblent bien aux anciens "captifs" d'autrefois...

Nous verrons plus loin, avec le cas du village de Boulikéssi, ce que les anciens rapports entre les Peuls Gaobés et les Rimaïbés impliquent aujourd'hui, tant sur le plan social que sur le plan spatial.

Les Peuls constituent le second groupe ethnique de la région. Mais on distingue : les Peuls Gaobés dont nous avons déjà évoqué l'histoire, des Peuls Djelgobés venus à partir des années 30 lorsque les Touaregs furent suffisamment affaiblis.

Les Peuls Djelgobés viennent du Djelgodji (Région de Djibo au Sud-Ouest de l'Oudalan). Dans cette région, la "paix" apportée par les colons fut suivie d'une extension des surfaces cultivées. En effet, il n'était plus possible pour les éleveurs d'accroître leurs troupeaux par le vol ou la guerre. Lorsque ceux-ci s'avéraient insuffisants pour satisfaire les besoins familiaux, il devenait nécessaire de se consacrer davantage à l'agriculture RIESMAN.P (1970, p24).

Mais ceux qui ne voulaient pas abandonner leur tradition d'éleveurs nomades, émigrèrent vers l'Oudalan. Parmi eux, se trouvaient des Peuls d'origine nobles et "serviles" (Foulbé Kelli : les Peuls au bâton, les berger (BARRAL.H,1970). Ces derniers ayant ainsi l'occasion de "vivre à leur tour l'idéal de leurs anciens maîtres" BENOIT.M (1984,p10). Les Foulbé Kelli étaient d'origine non Peul, mais de nos jours il est difficile de les distinguer des Peuls Djelgobés à proprement dit. De nombreux métissages ont probablement eu lieu.

Remarque : C'est généralement le Fulfuldé (langue Peul) et non le Tamachek qui est employé pour les communications inter-ethniques (entre Djelgobé, Gaobé, Kel Tamachek et Mossi).

3.2 - Histoire du peuplement du Département de Déou et cas des villages étudiés

L'histoire de la création de la ville de Déou diverge selon les

sources. "Déou" est une déformation de deux termes Peuls signifiant "en-haut". En effet, la ville est construite au pied d'une colline et d'où que l'on vienne, il faut monter pour aller vers Déou. Selon BRASSEUR.G (1983,p25), Déou aurait été créée en 1947, par des Mossis commerçants venus du Yatenga. C'est à la même époque que sont venus les Haoussas. Mais d'après certains Peuls, ils n'auraient fait qu'accroître l'importance d'un marché qui existait déjà. Cependant, les Mossis rencontrés lors de notre étude, ont souvent déclaré qu'ils étaient venus dans l'Oudalan parce qu'ils étaient musulmans et qu'ils ne pouvaient pas continuer à vivre auprès des infidèles "mangeurs de porc et buveurs de Dolo" (bière de Mil). De fait, la seule grande mosquée construite à Déou est située dans le quartier Mossi.

Les Mossis interrogés, vivaient soit à Déou, lorsqu'ils cultivaient leurs champs sur le terroir d'Ayagorou, (Bas-fond de Aya, Aya étant le nom d'un ancien Peul qui avait été le premier à s'y installer), soit à Bamguèl Day (la petite colline). Dans ce cas, ils sont venus s'installer pour cultiver le bas-fond lorsque les terres situées près de Déou se sont avérées insuffisantes et que la sécheresse s'est faite sentir avec davantage d'acuité. (Le premier étant venu en 1961, tandis que la majorité s'est installée entre le milieu des années 70 et le début des années 80. Il y a encore de nouveaux arrivants.) Mais si la population de Bamguèl Day est aujourd'hui principalement constituée de Mossis, les premiers habitants étaient Foulssés. Bamguèl Day n'est qu'un "quartier" de Gountouré Niérié où vivent des Bellas probablement depuis l'arrivée des Touaregs dans l'Oudalan. (Loukodou est aussi un "quartier" de Gountouré, il est habité par des Peuls Gaobés.)

Les habitants de Gandéfabou kel Ewel, ("Terres maigres" en songhaï, le délégué du village propose aussi "le chemin des grenouilles"),

sont des Kel Tamachecks très métissés. Les kel Ewel sont les premiers Touaregs à être venus dans l'Oudalan, (il y a environ 150 ans, ils fuyaient alors les Iguadarens). Ils sont installés à Gandéfabou depuis un peu moins d'une centaine d'années.

Quant aux habitants de Boulikéssi (les "puits neufs", ils proposent une histoire différente de leur installation selon qu'ils vivent dans le village centre (habitat groupé) ou dans des cases, ou des tentes, dispersées sur les champs.

Les hommes du hameau, tous Rimaïbés, racontent l'histoire de la fondation du village ainsi : "Il y a un peu plus de cent ans, les vieux de Foulkoussou (au Sud, près de Gorom-Gorom) ont su qu'il y avait une forêt par ici. Ils sont venus. Ils ont défriché et ont construit des puits neufs. Les chefs du village s'appelaient Beidori et Laya. Les hommes se sont groupés pour opposer une force de résistance aux Peuls. Les Peuls ne sont venus vivre autour qu'après pour échanger du lait contre des céréales."

Il nous est apparu évident que les habitants du "village centre" reniaient leur passé de "captifs". Les Peuls Gaobés et les Rimaïbés vivant sur les champs, remettaient en cause la modalité du peuplement du village. Et les rapports de maîtres à serfs ne semblaient pas avoir disparu tout à fait.

4 - ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

Dans un milieu où une grande partie des populations a un mode de vie nomade ou semi-nomade, il est difficile d'obtenir des relevés démographiques fiables. Et, les recensements effectués par

l'administration burkinabé n'ont pas toujours pris exactement les mêmes cadres géographiques de références. Quant aux fichiers de la Préfecture de Déou, ils ne prennent en compte que le nombre de chefs de famille par village. En outre, lors de notre enquête, nous ne nous sommes intéressés qu'au nombre de personnes appartenant à une même unité de consommation alimentaire (UCA) . Donc, les enfants vivant en dehors de cette unité n'étaient pas pris en compte. En conséquence, les données présentées ici ne pourront permettre que de "se faire une idée" de la situation démographique de la zone étudiée.

Remarque : Il nous est impossible de faire une carte de la répartition géographique de la population dans l'ensemble du département de Déou ,compte tenu d'une part, de la mobilité et de la dispersion de celle-ci et ,d'autre part, du temps dont nous avons disposé pour notre enquête , trop court pour réaliser un recensement !

4.1 - Aspects démographiques dans l'Oudalan

4.1.1 - Généralités

D'après les sources de l'INSD, la population de l'Oudalan était de 106 194 habitants en 1985. "Entre les années 1972 et 1975, les chiffres avancés varient entre 60 000, 64 500 et 75 000 pour 10 000 km² LANGLOIS.M (1991) . Tandis que BARRAL.H(1970), avait 54 450 habitants pour référence. Selon Pereti (ORD du Sahel, 1977 cité par LANGLOIS), l'accroissement de la population avait été de 64 % de 1955 à 1974, soit environ 3 % par an. Or, selon l'INSD (1991,Tableau n° 7, p. 94), elle aurait été de 41,87 % entre 1975 et 1985. La moyenne nationale égalait 41,26 %, soit une croissance de 4,2 % par an.

La population de l'Oudalan aurait ainsi conservé la même

proportion par rapport à l'ensemble de la population Burkinabé.

C'est au Sahel (Région comprenant les provinces du Séno, du Soum et de l'Oudalan) que le nombre moyen d'enfants par femme est le moins élevé, avec 5,1 enfants par femme (ensemble du Pays = 6,7 enfants par femme). C'est dans les régions du Burkina faso où les Mossis sont les plus nombreux que les femmes ont le plus d'enfants. Dans l'Oudalan, ce sont les sédentaires qui ont le plus de descendance et parmi les Nomades, les Peuls semblent en avoir davantage que les Tamacheks. Pourtant, quelle que soit l'appartenance ethnique des hommes ou des femmes que nous avons interrogés sur leur désir d'avoir plus ou moins d'enfants, ils répondaient : "Tant que Dieu en donne, nous les prenons".

Ce phénomène est sans doute à rapprocher des difficultés alimentaires que connaissent les populations de la région. En effet selon MEILLASSOUX. M.C (1990, p11) "La reproduction dépend donc, non seulement de la natalité à laquelle on doit un contingent périodique de nouveau-nés, mais aussi des capacités économiques de la génération productive à alimenter cette nouvelle génération pendant toute sa période préproductive. La reproduction des effectifs dépendra donc économiquement de la productivité du travail agricole vivrier et, sur le plan social, du mode de partage des subsistances entre les générations productives et préproductives."

Mais il est possible que le "degré" de fréquence des divorces joue aussi un rôle dans ces résultats. En effet, les divorces semblent plus fréquents chez les groupes Peuls et Tamacheks que dans les autres ethnies davantage sédentaires. (Y aurait-il un rapport mais les femmes Tamacheks et Peuls ne sont pas excisées contrairement aux autres. Et, lorsqu'elles vivent encore dans une tente, celle-ci ainsi que le mobilier leur appartient. Elles sont ainsi plus libres de divorcer sans pour autant

risquer de perdre leur habitat, au contraire des hommes.)

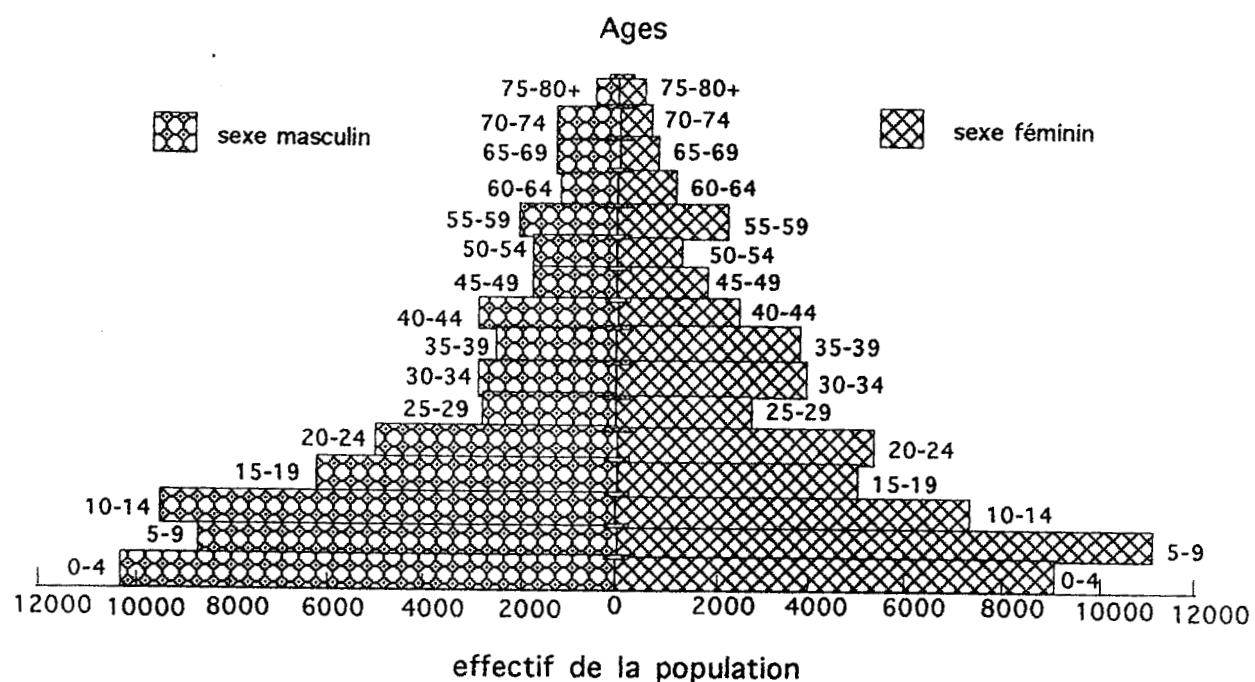
De plus, c'est au Sahel que le taux de stérilité est le plus élevé (14 % des femmes). "L'enquête post-censitaire de 1976 a révélé que ce sont surtout les maladies vénériennes et les autres affections génitales ainsi que la prévalence de certaines maladies abortives d'origine écologique (paludisme...) qui expliquent la stérilité des femmes de certaines régions telles que le Nord et le Sud du Pays" (INSD,1991, p. 45).

En outre, les centres médicaux sont sans doute plus rares et d'installation plus récente que dans les régions du centre du Burkina.

La pyramide des âges laisse apparaître une forte mortalité infantile (entre 0 et 4 ans). (Nous avons préféré ne pas interroger les femmes sur le nombre d'enfants qu'elles avaient eus et qui étaient décédés car cela nous semblait être une question trop pénible.) Cela peut s'expliquer par les conditions sanitaires dans lesquels les femmes mettent leurs enfants au monde. Jusqu'à présent, même lorsque des centres médicaux sont ouverts, il leur est difficile de faire appel aux services des infirmiers. Un infirmier de Boulikéssi nous expliquait que même lorsqu'ils leur étaient arrivés d'aider les femmes à accoucher, celles-ci ne venaient pas les voir ensuite pour le suivi post-natal . En outre, ils leur avaient fallu interdire l'accès de la salle d'infirmérie aux hommes qui tenaient à accompagner leur femme pendant les examens médicaux.

(Le tableau représentant la répartition de la population de l'Oudalan selon l'âge et le sexe fait apparaître des "anomalies". Il s'agit néanmoins de données de l'INSD et ne connaissant pas l'origine de ses bizarries nous préferons nous abstenir de formuler des hypothèses.)

Pyramide des âges de la population de L'OUDALAN



Source: Recensement de la population de 1985. INSD
(Institut National des Statistiques et de la Démographie)

**Représentation ethnique/ensemble
de la population de l'Oudalan, en %**

ETHNIES		1970	1985
BISSA		0	43
DAFING		0	55
DJERMA		0	1202
HAOUSSA		640	5084
LOBI		0	43
MARKA		0	120
MOSSI		660	7532
SAMO		0	147
SEMBLA		0	43
TAMACHEK	Touareg	2200	62729
	Bella	26000	
PEUL		14300	29516
AUTRES BURKINABÉS	Songhaï	10300	15911
	Maures	350	
AUTRES NATIONALITÉS			1223
TOTAL		54450	123648

Remarque : Les "0" correspondent à des absences de données.

Sources: INSD,1991 et H. Barral,1970.

4.1.2 - Répartition ethnique

La répartition ethnique de la population s'explique par l'histoire. Cependant, il apparaît que les ethnies les moins nombreuses sont aussi celles qui connaissent les plus forts taux de croissance. C'est un phénomène observé fréquemment dans le monde.

Évolution de la représentation ethnique en %
de la population de l'Oudalan

	1970	1985
HAOUSSA	1,17	4,10
MOSSI	1,20	6,09
TAMACHEK	51,40	50,70
PEUL	26,00	24,00

Sources : INSD, 1985 et H.BARRAL, 1970.

Mais il est possible que cela soit lié aussi à d'autres facteurs comme ceux cités plus haut (/ Nombre d'enfants par femme), aux différences de mentalité et de culture ainsi qu'aux différents genres de vie. En effet, on peut supposer que des agriculteurs ressentiront davantage le besoin d'augmenter leur force de travail, tandis que des éleveurs devant partager leur cheptel entre tous leurs enfants, y auront peut-être moins d'intérêt.

4.2 - La population des villages étudiés

Il est difficile de savoir quel est le nombre exact d'habitants des villages étudiés. Les données du recensement de 1985 ne sont "précises" que pour quelques villages du département de Déou. Et, parmi eux, seulement deux sont concernés par notre étude. Or, dans le cas de

Gandéfabou, aucune distinction ne semble avoir été faite entre Gandéfabou Djelgobé et Gandéfabou Kel Ewel. Ce sont pourtant deux villages différents ayant chacun un délégué.

Selon l'INSD, il y aurait eu 886 habitants en 1985 à Gandéfabou. Selon les registres de la Préfecture de Déou, il y aurait 247 chefs de famille à Gandéfabou Kel Ewel (1985), ceux-ci étant divisé en plusieurs groupes. (Kelesouk = 67, Techegest = 89, Dembouguel - 62, Imrad = 29.)

À Boulikéssi, 673 habitants en 1985.

À Gountouré Niérié, (dont Bamguèl Day fait partie, il y aurait eu 188 chefs de familles en 1995.

Remarque : Les données concernant le nombre de chefs de famille nous paraissent étranges car dans le cas de Boulikéssi par exemple, il devait y avoir 388 chefs de famille, ce qui paraît beaucoup trop, comparé à la population et par rapport à nos observations.

Les personnes cultivant à Ayagorou vivent à Déou.

5 - ETHNIES, HABITAT ET "VILLAGES"

L'histoire du peuplement du département de Déou explique la diversifié ethnique des habitants. Il apparaît que certaines ethnies sont davantage spécialisées dans l'élevage ou l'agriculture. Ce qui implique parfois, des genres de vie différents. Pour les caractériser, nous utiliserons, en partie, les classifications de GALLAIS.J (1975, p. 188,189). Elles ont l'avantage de tenir compte à la fois du "type de mobilité" et du "type de relation entre l'homme et le cheptel".

On distingue donc principalement :

- sur l'échelle de "mobilité" :

. des "petits nomades" : "itinéraire réduit, deux à trois lieux de séjour annuels retrouvés chaque année et permettant un habitat fixe occupé saisonnièrement. Les bergers effectuent éventuellement un trajet supplémentaire de courte durée pour la cure salée".

. "partiellement sédentarisée" : "une partie de la population vit en permanence en un habitat stable (dans les limites de la stabilité sahélienne), paillottes lourdes ou cases en terre. L'autre partie, incluant des femmes et des enfants, reste en général "petit nomade" ".

. "sédentaires" : la population a un habitat stable unique ou/et il peut s'agir "d'éleveurs qui ont deux lieux d'habitats stables (de saison des pluies, de saison sèche) distants de quelques kilomètres "(ou moins éloignés).

- "échelle de pastoralisme" et types d'activités économiques :

. "les pasteurs" : "pour des raisons économiques et socio-culturelles ils accompagnent en permanence la totalité du cheptel, dépendant pour leur subsistance essentiellement de la production laitière (consommation, troc contre du grain, vente), culture aléatoire dont les travaux sont subordonnés aux besoins prioritaires du cheptel, semis sans ou avec un seul sarclage, cueillette pratiquée éventuellement à proximité de l'itinéraire du troupeau".

. "éleveurs - cultivateurs" : "travaux et revenus agricoles prenant une certaine importance, secondaire par rapport à ceux de l'élevage - clivage momentané du groupe". Il se peut aussi que les

troupeaux soient confiés à des bergers toute ou une partie de l'année.

. "cultivateurs - éleveurs" : "préoccupations et intérêts agricoles prépondérants entraînant une coupure saisonnière, voire quasi permanente des gens et du cheptel". Les migrations plus ou moins lointaines pour le travail pendant la saison sèche sont courantes.

. "cultivateurs" : les travaux agricoles sont rarement l'unique source de revenus, la vente de quelques petits ruminants (trop peu nombreux pour qu'il s'agisse d'un éleveur) pouvant même en constituer une part importante. Tandis que l'argent gagné pendant la saison sèche est souvent investi dans l'achat de quelques bêtes.

S'il nous apparaît nécessaire de préciser les différents genres de vie rencontrés dans le département de Déou, c'est qu'ils sont vécus par des ethnies différentes. (Même si sous l'effet de plusieurs facteurs, ces distinctions tendent à s'atténuer.)

Or, le pasteur, par exemple, est un homme en mouvement dont il nous semble que le genre et le mode de vie favorisent "l'individualisme". Ce qui peut constituer une gène pour certains aspects des projets de développement qui n'en tiendraient pas compte. Des sociétés pastorales et d'agriculteurs n'ont pas les mêmes types de désir et de capacité de développement. (Mais nous analyserons ultérieurement la question du développement.)

Il apparaît que quelque soit le genre de vie des populations, conditionné par un rapport spécifique à la nature, au temps et à l'espace, il représente une part importante de la culture. En effet, même si les grandes sécheresses ont contribué à modifier le genre de vie de certains pasteurs (comme les Djelgobés), en les incitant à se consacrer davantage à

l'agriculture et si certaines populations qui autrefois n'avaient que pour seule activité, la culture, telles que les Rimaïbés ou les Mossis, s'intéressent de plus en plus à l'élevage, elles ne le pratiquent pas de la même façon et n'ont pas les mêmes buts. Dans le cas des Djelgobés, l'élevage est un élément très important de la culture, tandis que dans le cas des Rimaïbés et des Mossis, il est davantage motivé par des intérêts économiques.

À propos des Hommes du Sahel, GALLAIS.J (1984, P. 257), évoque la notion de "culture-nature". "Chez tous les hommes, les techniques de production, l'organisation sociale, la spiritualité, sont élaborées en une véritable culture". Le mot culture étant pris au "sens très global que lui donnent les auteurs anglo-saxons : ensemble des activités matérielles, intellectuelles, des formes sociopolitiques d'un peuple".

Aux différents genres de vie correspondent donc des modes de vie ainsi que des systèmes d'organisation sociale et de valeurs. Néanmoins, les différentes ethnies entretiennent des relations et ont des caractéristiques communes, telles que les langues Tamacheck et fulfuldé, la religion musulmane (même si toutes ne suivent pas les mêmes élites religieuses), et des usages (longues discussions autour des trois thés, séparation entre les lieux de repas des hommes et des femmes, etc...).

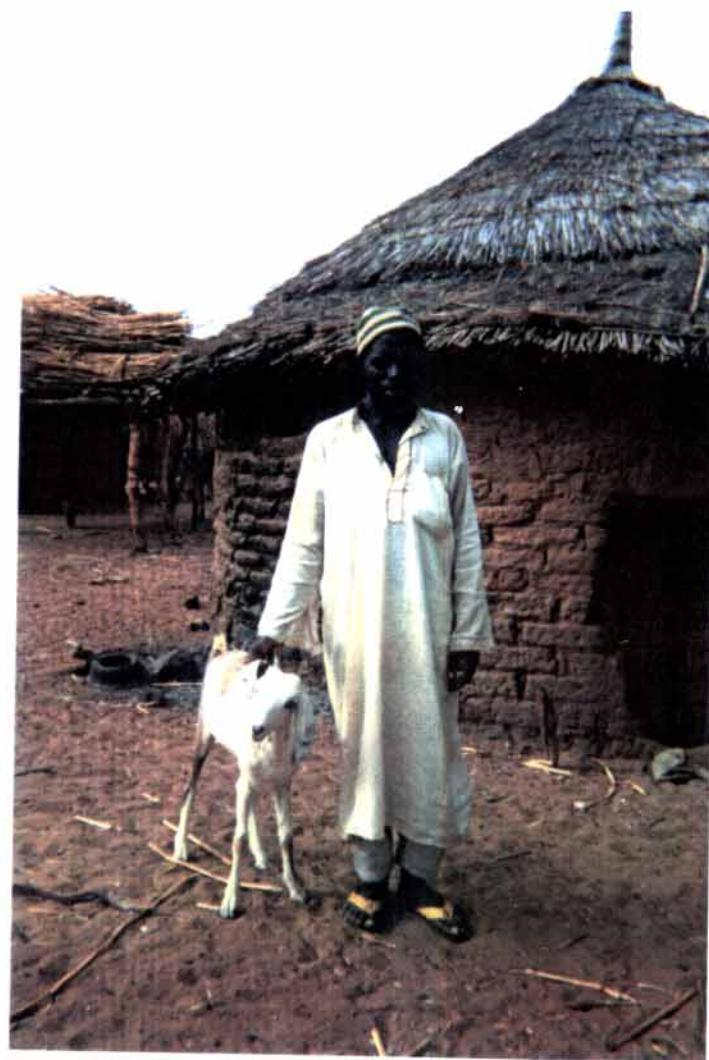
Nous verrons avec davantage de précisions qu'elles sont les caractéristiques principales (nos compétences sont trop limitées pour espérer pouvoir faire davantage) des ethnies présentes dans le département de Déou, avec la présentation des types d'habitats, de villages et de campements rencontrés .

Du point de vue de l'apparence physique, les populations appartenant autrefois aux "classe dominantes" ont généralement la peau plus claire et le corps ainsi que les traits du visage plus fins que les populations qui étaient "esclaves".

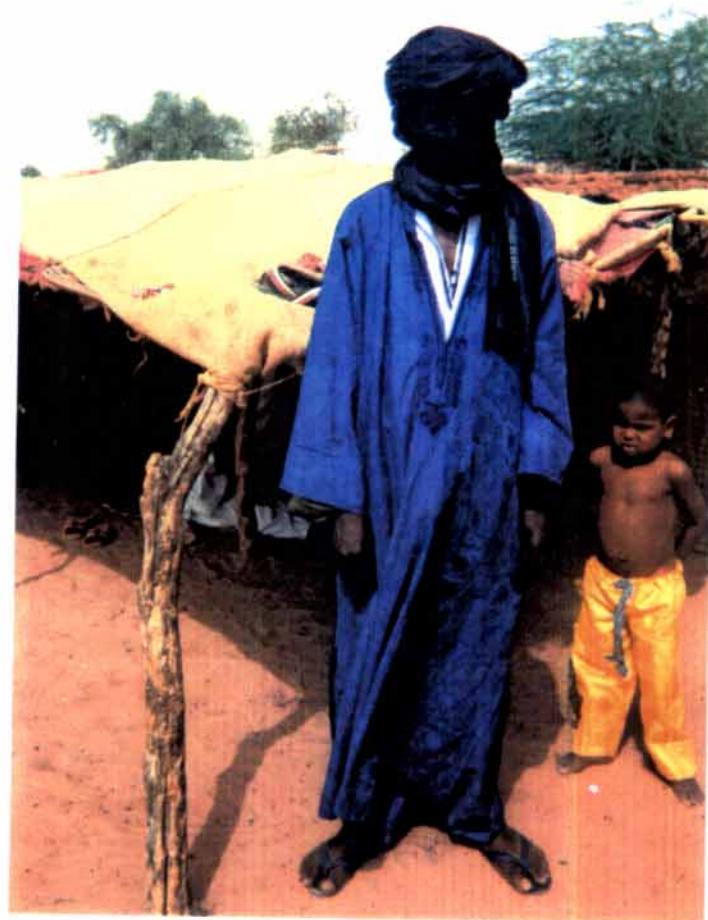
Ce n'est pas seulement un détail. En effet, même de nos jours, les Touaregs prennent soin d'éviter tout travail physique pénible à leurs femmes, "afin qu'elles puissent rester à l'ombre, garder une peau claire et qu'elles soient grasses et tendres" (Ital Ag Nout).

Quant aux Peuls, l'esthétique est une part importante de leur culture et elle conditionne en partie les mariages. Certains canons de beauté sont définis de manière très précise. Ils concernent particulièrement le visage. Les nez courts et fins étant particulièrement appréciés et autrefois dans certains cas, il nous semble, signes de noblesse. En outre, les femmes et les adolescents Peuls se distinguent par l'attention qu'ils portent à leur apparence. Les femmes Gaobés sont généralement vêtues de grandes robes bleues, de la même teinte, brodées. Mais elles soignent surtout leurs coiffures et portent de nombreux bijoux (colliers, bracelets, bagues, pièces dans les tresses des cheveux, morceaux de laine rouge dans les oreilles, etc...). Ces parures, parfois en argent, peuvent être de grande valeur, mais ils ne constituent pas une épargne et ce sont généralement les femmes qui se les achètent. Les jeunes hommes ont souvent les cheveux longs et portent également des bijoux ou des accessoires servant à se parer (chapeaux, chaînes, lunettes...) mais de moindre valeur.

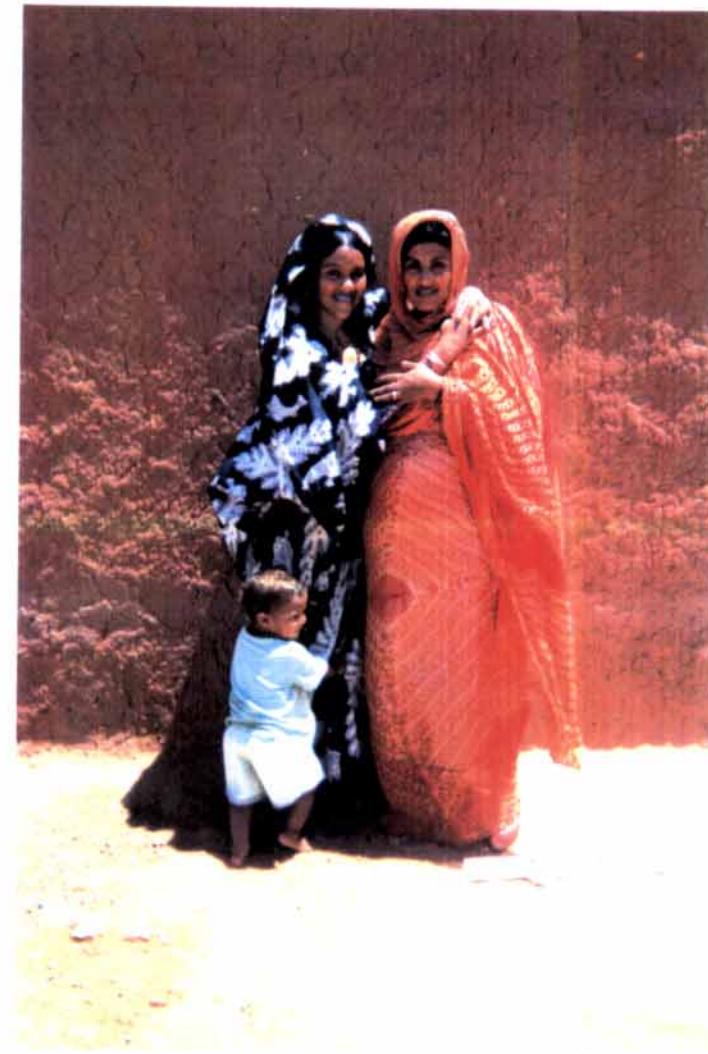
Les femmes Rimaïbés portent des robes identiques et se parent de la même façon que les femmes Peuls. D'ailleurs, les Rimaïbés comme les Bellas semblent avoir oublié leur culture d'origine et ont adopté celles de leurs anciens maîtres. Ainsi, les Rimaïbés chantent les louanges des jeunes femmes et des poèmes d'amour en utilisant les mêmes types de chansons que les Peuls et selon le même mode. Cependant, les instruments utilisés diffèrent légèrement. Dans le cas des Peuls, le chanteur frappe de ses mains, dont tous les doigts sont bagués, sur une demi-calebasse retournée et est accompagné par un flûtiste. Tandis que les Rimaïbés accompagnent la percussion par une sorte de petite guitare formée à partir d'une demi-calebasse recouverte de peau, d'un court manche de bois auquel sont



Un Rimaïbé de Boulikéssi devant sa case



Des réfugiés Tamachek
(Touareg) à Déou



fixées deux "cordes métalliques". Les hommes sont assis en demi cercle et les femmes dansent devant eux en entrechoquant leurs bracelets et en agitant les reins.

Les populations Mossis semblent plus sobres. Mais, quelles que soient les ethnies, hommes, femmes et enfants portent des "gri-gri".

5.1 - Types d'habitat et mode de vie

Les différents types d'habitat rencontrés dans le département de Déou correspondent à des modes et des genres de vie différents et fréquemment à des ethnies.

a) Ainsi, les Peuls Djelgobés, aujourd'hui "petits nomades" s'ils sont "pasteurs" ou "partiellement sédentarisés" s'ils sont "éleveurs-cultivateurs", qui se déplacent encore, vivent dans des tentes ("kourgal") hémisphériques de deux à trois mètres de diamètre, constituées de nattes (les nattes inférieures sont étanches, il s'agit de feuille de palmier *doum* tandis que les nattes supérieures, plus grandes, sont en paille (*Andropogon gayanus*)). Elles sont fixées par des cordes à une armature de bois souple et le tout est démontable et transportable. Les animaux de bât utilisés sont des ânes.

Les Peuls Djelgobés qui sont encore pasteurs n'hésitent pas à s'éloigner de leurs champs, notamment en saison sèche où ils s'installent près des points d'eau, afin d'éviter un déplacement supplémentaire à leurs animaux lorsqu'ils reviennent de deux à trois jours de brousse.

Les tentes appartiennent aux femmes, ainsi que le mobilier qui s'y trouve (lit en bois sculpté, ustensiles de cuisine , etc. Ce sont des artisans, les forgerons, qui sont chargés de les réaliser et c'est le cas pour toutes les ethnies.)

La tente sert avant tout d'abri contre les intempéries, au



La fabrication des briques pour les cases en dure, près de Bamguèl Day



**Une tente peul, avec à gauche, l'abri où la femme tisse des nattes.
(À Boulikéssi)**

couchage de la famille (couple et enfants), car le lit occupe quasiment tout l'espace.

La plupart des habitats, toutes ethnies confondues, ont à leur côté une sorte de hangar rectangulaire, construit en paille, qui sert d'abri pour les heures chaudes de la journée, de lieux de travail (tissage de nattes, fabrication de cordes etc), ou qui permet d'accueillir des visiteurs...

Si la femme Peul passe une grande partie de sa journée près de son habitation, l'homme est plutôt dans la brousse ou dans des lieux de réunions. En effet, les hommes et les femmes Peuls doivent éviter tout contact pendant la journée et lorsqu'ils se trouvent en présence l'un de l'autre, néanmoins, ils feignent de ne pas se connaître davantage que s'ils étaient voisins. (Ces règles commencent à s'assouplir, surtout chez les peuls qui tendent à se "sédentariser".) Il existe de nombreuses prescriptions concernant les rapports entre hommes et femmes. Par exemple, un homme ne doit pas manger devant une femme.

La vie sociale des hommes se déroule donc en dehors des lieux d'habitation. RIESMAN.P (1970, p79) définit la société Djelgobé comme une société de loisir. Mais il précise que "si le loisir sert à un "travail social" dans la mesure où il permet aux gens d'entretenir leurs rapports humains, c'est par contre un frein important aux progrès techniques et à l'augmentation de la production des biens de subsistance". Il semblerait que ce que recherchent avant tout les Peuls Djelgobés, c'est de pouvoir continuer à vivre libres leur "idéal pastoraliste" BENOIT.M(1980, p. 13).

Cependant, depuis les grandes sécheresses de 1973 et 1984, en conséquence à la perte de bétail, certains Peuls se sont sédentarisés et se sont mis à cultiver davantage. Dans ce cas, la nouvelle habitation en dur, en banco (mélange d'argile, de paille et de graviers) avec un toit en tige de mil, généralement ronde, est préférée. Elle est le plus souvent construite par des Rimaïbés ou des Bellas en échange de produits,

d'animaux ou d'argent. La case en dur est la propriété de l'homme. Une partie de la tente de la femme est installée à l'intérieur, au-dessus du lit. Le reste de la tente est généralement conservé, parfois pour vivre à l'écart du champ de culture pendant l'hivernage.

Ce changement d'appartenance de l'habitat peut engendrer des conséquences sur les relations entre hommes et femmes. En effet, avant, en cas de divorce, l'homme se retrouvait sans abri et devait aller vivre chez un chef de famille au risque de vivre aux dépens d'un plus jeune que lui. Lorsque l'homme possède sa "maison", il se retrouve à égalité avec la femme. Nous avons demandé si cela avait une influence sur le nombre de divorces. Il nous fut répondu oui, sur un ton humoristique...

Les Gaobés ont le même type de tente, mais elles sont en principe plus grandes. C'est qu'ils sont moins mobiles que les Peuls Djelgobés et s'éloignent moins que ces derniers de leurs champs (LANGLOIS.M, 1980, p 45). A Saba Kolangal, à Loukodou et à Boulikéssi, les deux types d'habitation sont d'usage.

b) Dans le cas des Tamacheks, les tentes ou huttes appartiennent aussi aux femmes. Leurs formes et les matériaux employés pour les construire varient en fonction des saisons (sauf dans les cas des sédentaires, tels que les Kel Ewel qui vivent dans des cases en banco similaires à celles des Peuls).

En hivernage, il s'agit d'une tente de cuir ("ahékel") imperméable. En saison sèche, le cuir est remplacé par de la paille (la tente est alors appelée "Tahala") ou par des nattes ("achanaï"). Il peut aussi s'agir de "grandes huttes de paille ayant la forme d'une carapace de tortue, reposant sur des fourches de bois et ouvertes des quatre côtés, appelées "ekarban" (BARRAL.H, 1970). Il s'agirait, selon BRASSEUR.G (1983) d'un terme Songhay (case-tortue). Elle est utilisée par ceux qui sont

“partiellement sédentarisés” et plutôt “cultivateurs-éleveurs”, en fin de saison sèche et en début d’hivernage sur les terrains de culture (certains y vivent toute l’année).

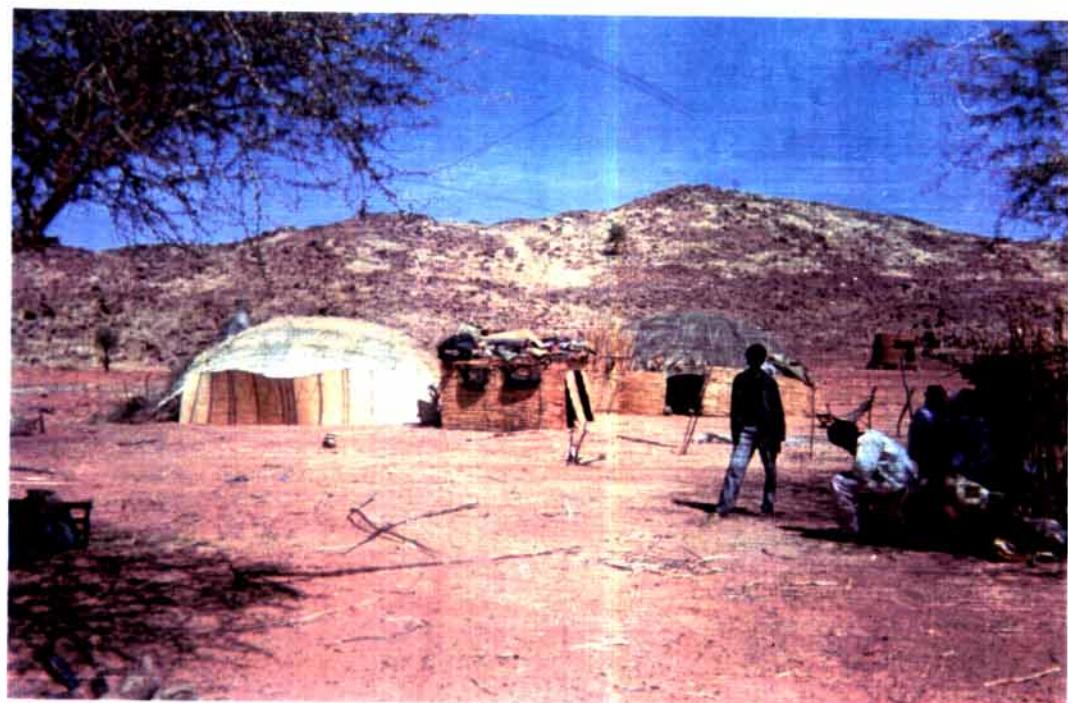
Elles peuvent aussi être recouvertes de nattes ou de tissus. Les ekarban sont difficilement transportables. Et lorsqu’elles sont déplacées, c’est sur de courtes distances, sans qu’elles soient démontées. Elles offrent peu d’intimité. Mais plus grandes que les tentes peuls, elles permettent une vie sociale plus développée à l’intérieur. Apparemment, chez les Touaregs, ce sont surtout les femmes qui y vivent et qui s’y réunissent. Toutefois, il peut aussi y avoir des assemblées mixtes. Souvent, la “maîtresse de maison” est allongée sur le lit, tandis que les visiteurs ou visiteuses sont invités à s’asseoir confortablement sur des nattes et des coussins. Chez les Bellas, qui vivent dans ce type d’habitat, c’est, il nous semble, plutôt l’homme qui occupe la place la plus confortable.

Remarque : Les populations à vocation plutôt pastorale ont généralement leurs greniers dans les champs. Ils sont rarement construits en dur, mais ils sont toujours surélevés pour protéger les récoltes des rongeurs et des insectes (termites notamment).

c) Les Rimaïbés de Boulikéssi vivent tous dans des cases en banco, dans le même genre que celles décrites plus haut (les dimensions mêmes ne semblent pas varier). Ils sont donc davantage “sédentaires”, comme les Mossis. Ces derniers construisent plutôt des cases carrées ou rectangulaires dont le toit est fait de banco. Il recouvre des poutres de bois sur lesquelles reposent des nattes de pailles grossières. Chez les Rimaïbés de Boulikéssi comme chez les Mossis de Bamguèl Day, l’habitat comprend davantage de pièces (cuisine, pièce de rangement, cloisons, wc douche, grenier en dur près de la maison). En outre, la polygamie est plus fréquente parmi les Bellas, Rimaïbés et surtout les Mossis, que chez les Peuls et les Touaregs. Or, dans le cas où un homme a plusieurs femmes,

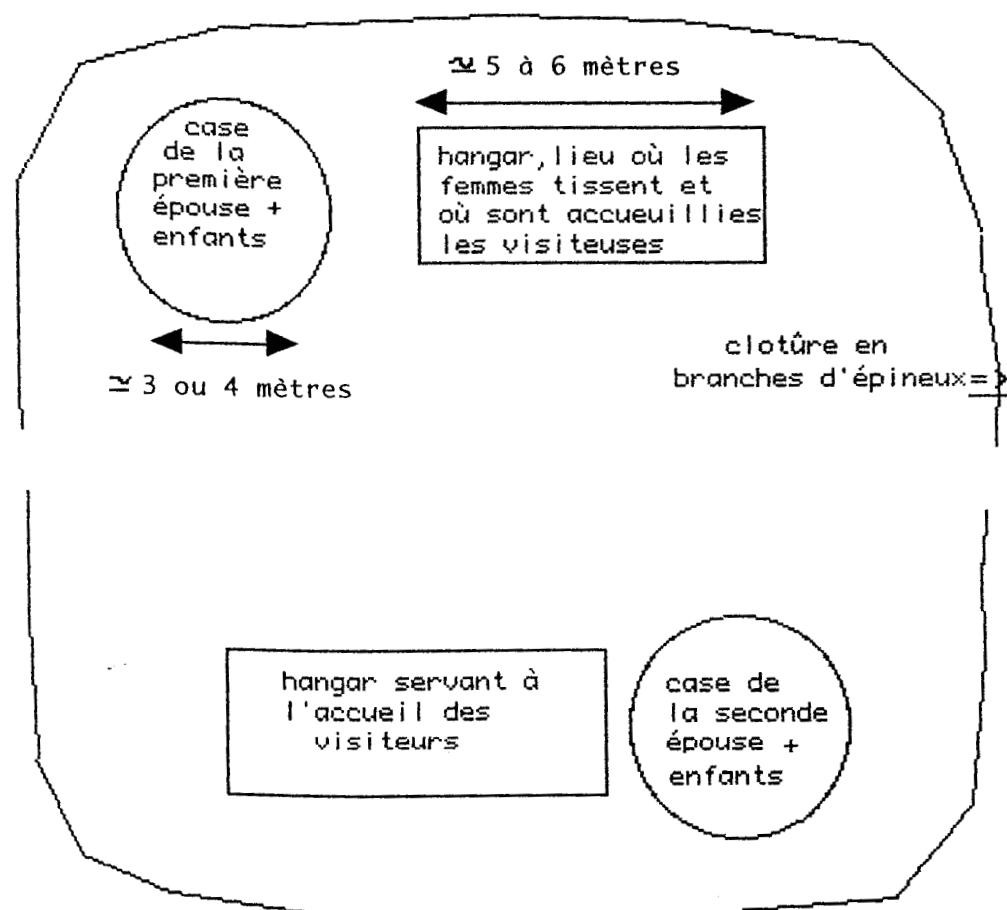


Type d'habitat Bella près de Tounte

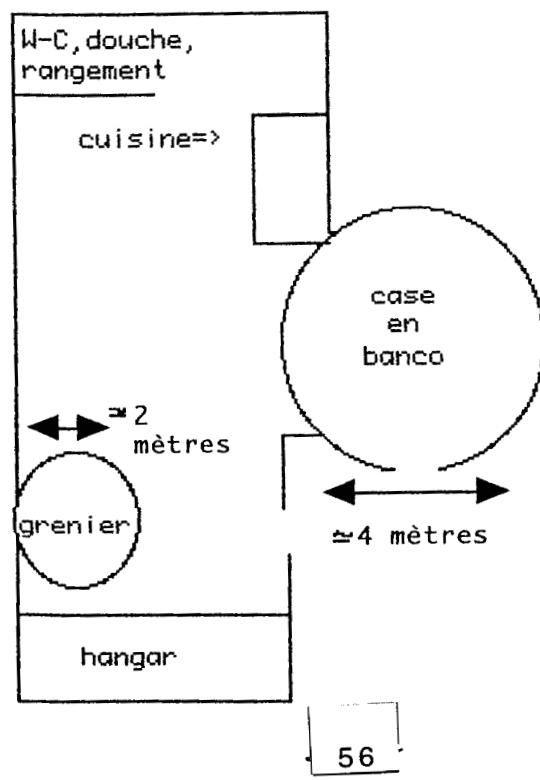


Les huttes du délégué de Gountouré Niéné
(Il s'agit d'Ekarbar)

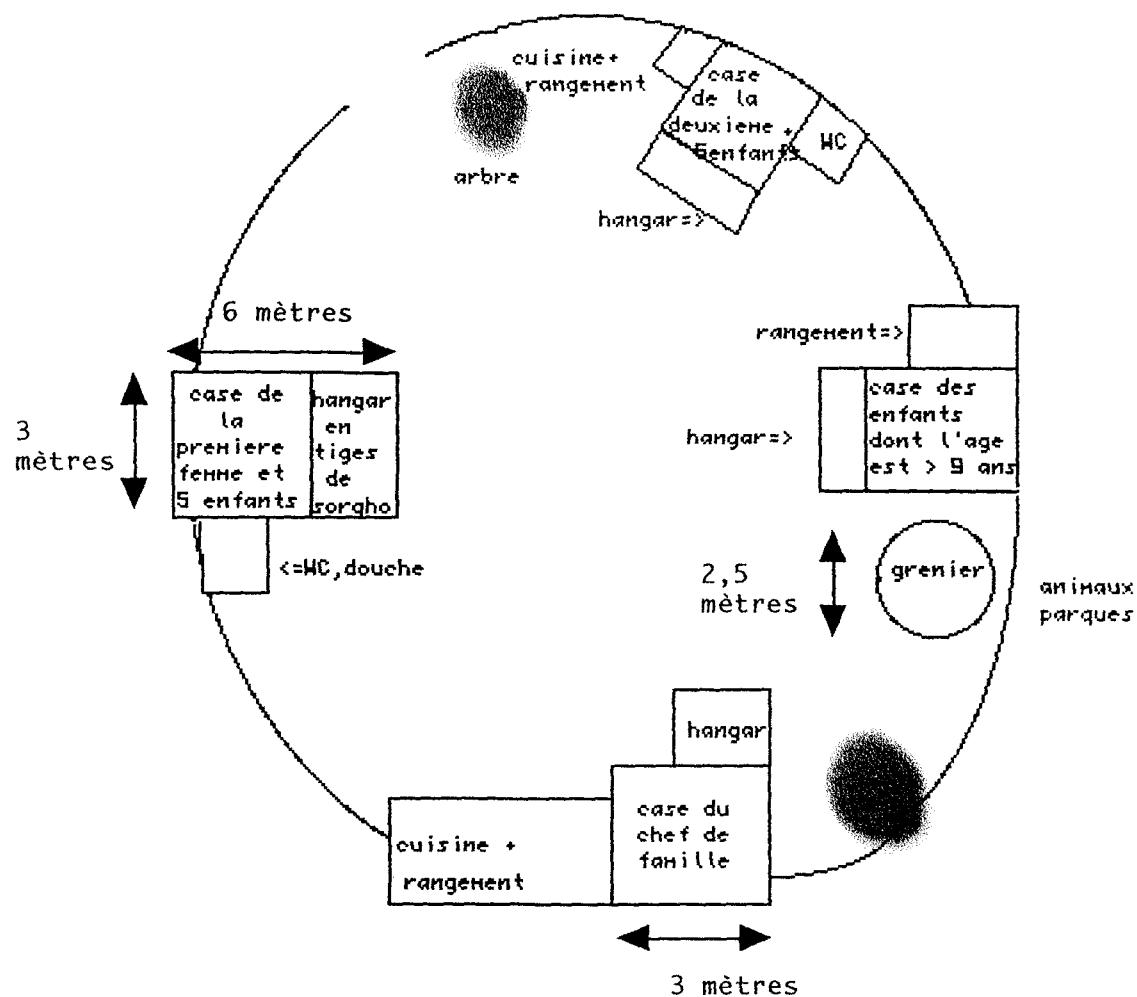
Habitat du délégué de Gondéfabou Kel Ewel



Habitat villageois du Délégué de Boulikéssi



Cour du gestionnaire de la banque de céréale de Bamguèl Day (Mossi)



Remarque: Il est plutôt rare qu'un chef de famille ait sa propre case, puisqu'il dort chez l'une de ses épouses. Mais c'était le cas pour le gestionnaire de la banque de céréales.

cela implique qu'elles aient chacune leur habitat. De plus, un habitat supplémentaire est parfois nécessaire pour abriter les plus grands des enfants.

L'habitat sédentaire semble davantage favoriser les relations entre hommes et femmes pendant la journée. Cependant, là encore, les hommes et les femmes mangent chacun de leur côté et il est rare qu'ils se réunissent.

5.2 - Les causes de la mobilité

La nature de l'habitat utilisé est donc liée au type de mobilité pratiqués par les populations. Divers facteurs motivent les déplacements. Nous présenterons ici plutôt ceux de relativement faible amplitude, souvent en rapport avec les saisons, les autres ayant des causes principalement économiques seront abordées au chapitre suivant.

a) Selon l'importance des activités pastorales ou agricoles, en saison sèche, les populations ont intérêt à s'installer sur leurs champs ou à passer des "contrats" avec leurs propriétaires (cas des éleveurs Peuls avec les sédentaires cultivateurs) afin de faire fumer les terres. Le plus souvent, les animaux ne restent autour des habitations que pendant la nuit, entre les deux traites du matin et du soir (Tableau / animaux - utilisation de la fumure), jusqu'à l'arrivée des premières pluies, certains cultivateurs préfèrent rester dans leurs champs, afin de pouvoir déterminer au plus tôt le début des semis. Ils leur est alors plus facile de vérifier que le sol est suffisamment humide.

b) Pendant l'hivernage en revanche, les propriétaires des bêtes doivent les éloigner des terres de culture ou confier leurs animaux à cette

fin. En effet, même si des haies constituées de branches d'épineux sont parfois édifiées sur plusieurs kilomètres pour protéger le mil ou le sorgho, elles ne sont pas toujours suffisantes pour repousser l'apétit des vaches notamment. En principe, le propriétaire des animaux qui causeraient des dégâts, se verrait obliger d'offrir des dédommagements.

Mais c'est aussi pendant cette période que les éleveurs ou les bergers peuvent emmener les troupeaux vers de plus lointains pâturages qui se sont reconstitués et en cure salée, car de nouveaux points d'eau sont accessibles.

"...La confiance dans le temps renouvelant indéfiniment le présent du cycle saisonnier est pleinement justifiée par le rapport établi avec l'espace. Le temps produit l'espace. Il fait éclore, comme une onde progresse dans l'eau tranquille, un milieu à la fois nouveau et coutumier, là où il n'y avait que le vide de l'horizon. Le temps est la clef de l'espace disponible. Inversement, il n'y a pas de temps nouveau sans que l'espace produit la réalise pleinement. Dans une certaine mesure, le temps est aussi suspendu à l'espace..."GALLAIS.J(1984,p258).

c) En fin d'hivernage, certaines ethnies se consacrent à la cueillette de fruits, de graminées sauvages tels que le fonio sauvage (c'est le cas des Bellas), ce qui implique un déplacement d'une partie de la famille. En outre, après les récoltes, comme il fait plus frais, les populations mobiles évitent de rester dans les champs et près des points d'eau où les insectes abondent, et s'installent plutôt sur des surfaces sèches.

d) Si les récoltes ont été mauvaises, certains agriculteurs préfèrent s'éloigner de leurs greniers afin de conserver les grains nécessaires aux besoins alimentaires du prochain hivernage. Dans ce cas, les stratégies employées pour résoudre les problèmes économiques sont diverses .

e) Des déplacements peuvent aussi être dus à la nécessité de rendre visite à des parents, à des autorités religieuses mais dans ce cas, ils n'impliquent pas nécessairement le déplacement de toute la famille.

5.3 - Types d'unités résidentielles

Définition

La notion de chef de famille recouvre une réalité différente de celle qui est la plus souvent vécue en France, par exemple. L'habitat unique correspondant à une cellule familiale, n'est pas la seule situation rencontrée.

Ainsi, plusieurs cas de figure peuvent se présenter.

- Cases ou tentes correspondent à un ménage (couple et enfants). Lorsque l'homme est polygame, cela ne fait que multiplier le nombre de cases par le nombre de femmes auxquelles il est marié.

Il n'est pas exclu que des parents, vieux ou/et des frères, des soeurs (parfois divorcées, veuves ou dans l'attente de leur mari parti travailler ailleurs), ou/et des neveux et nièces, vivent au sein de la même unité résidentielle.

- La "cour" regroupe plusieurs habitats, mais ce terme désigne une "association entre plusieurs ménages". Ceux-ci sont placés sous l'autorité d'un chef de famille aîné. Voir à ce sujet LANGLOIS.M(1980, p. 35).

On distingue trois types d'associations d'habitat familiales :

. les cases d'un père et de ses fils mariés,

- . les cases d'un oncle maternel et celle d'un neveu marié,
- . les cases de frères ou de cousins mariés.

Dans les villages où nous avons enquêté, il apparaît que 73 % des hommes n'ont qu'une femme.

Les hommes dans ce cas sont :

- . 88,57 % chez les Rimaïbés,
- . 90,27 % chez les Kel Ewel,
- . 88,23 % chez les Peuls,
- . 51,06 % chez les Mossis,
- . 47,05 % chez les Bellas.

Les femmes Peuls et Kel Ewel n'apprécient pas que leurs maris prennent deux femmes et lorsque le mari en fait le projet, elles partent généralement chez leurs parents et, dans le cas où l'homme ne change pas d'avis, elles demandent le divorce. Il est possible que les femmes Rimaïbés agissent comme les femmes Peuls, mais la capacité économique du mari a peut-être un rôle plus déterminant. Quant aux femmes Mossis et Bellas, elle ne sont sans doute pas plus heureuses de leur situation, sinon qu'elle permet un certain soulagement pour les tâches ménagères. Mais cette différence a des origines culturelles anciennes que la diffusion de l'Islam n'a pas influencé de la même façon.

Généralement, ce sont les familles qui décident du mariage de leurs enfants, parfois lorsqu'ils sont très jeunes. Cependant, certaines femmes Rimaïbés ont dit qu'elles avaient épousé un homme qu'elles avaient choisi. Mais ce cas est plus fréquent dans les cas de remariage, pour les veufs ou les veuves ou après un divorce. (Chez les Mossis, en cas de décès d'un frère ainé, un frère plus jeune doit épouser sa veuve.)

Les femmes sont mariées jeunes, quelle que soit l'éthnie,

souvent entre 12 et 15 ans. Tandis que les hommes se marient plus tard. Les hommes Touaregs et Peuls semblent se marier plus jeunes (18-20 ans) que les Mossis et les Rimaïbés (25-30 ans). C'est sans doute lié au mode d'héritage. Un homme doit être capable de pourvoir aux besoins de sa famille, or les éleveurs peuvent disposer de bétail avant la mort des parents. En revanche, les cultivateurs ont besoin qu'un champ leur soit attribué (dans un contexte de saturation de l'espace cultivable), à moins qu'ils décident de vivre mariés avec un membre de leur famille.

Ce sont les ethnies dont les hommes sont mariés à deux femmes qui ont le plus d'enfants vivant encore avec eux.

Les Mossis ont en moyenne 6,14 enfants, les Bellas 5,17 tandis que les Peuls en ont 3,76, les Rimaïbés 3 et les Kel Ewel 2,5. En outre, les Mossis et les Bellas ont aussi les "familles" les plus nombreuses avec des maximums de 25 et 24 personnes (Moyennes : 10,3 et 9,29). Pour les Kel Ewel, les Peuls et les Rimaïbés, les maximas varient entre 12 et 14 et les moyennes sont de 5, 6,5 et 6,3.(Il s'agit d'enfants appartenant au père de famille et vivant encore chez celui-ci.)

Quelles que soient les ethnies, le type de structure familiale résidentielle le plus fréquent est celui d'un ménage seul avec ses enfants (que le mari soit polygame ou non). Seuls les Mossis, de Bamguèl Day ou de Déou pratiquent tous les types d'associations.

Cependant, il est fréquent que des chefs de famille aient dans leurs cours des frères, des soeurs ou des neveux et nièces. Il semblerait que cette situation soit plus courante chez les Bellas que parmi les autres ethnies.

Dans le cas de frères et soeurs, c'est généralement une solution choisie pour soulager la "cuisine patriarcale" et permettre à l'un des grands frères de disposer d'une aide supplémentaire pour les travaux agricoles, la garde des animaux ou les travaux ménagers. Tandis que

l'oncle paternel, peut, pour les mêmes raisons, mais surtout à son avantage, venir chercher un enfant chez sa soeur. Il s'engage alors à prendre en charge toute l'éducation de l'enfant jusqu'à son mariage pour lequel il offrira une dot si nécessaire.

Les fils mariés ayant des enfants qui sont installés dans la cour de leur père, est ensuite, le cas le plus répandu. (Cette pratique est rare chez les Kel Ewel.) Seuls les frères Rimaïbés et les Mossis se partagent parfois la même cour. Généralement, les personnes qui font partie d'une même unité de consommation alimentaire, participent ensemble aux travaux agricoles et à l'approvisionnement de la cuisine. Lorsque des frères décident de vivre ensemble, cela peut être dû au manque de terres cultivables. En effet, à Boulikéssi, toutes les surfaces cultivables sont exploitées depuis longtemps. En conséquence, il devient de plus en plus difficile de diviser les champs entre frères. Pour les Mossis d'Ayagorou et de Bamguèl Day, le même type de problème se pose. Or, c'est justement le manque de terres cultivables qui a motivé le départ d'une partie des Mossis de Déou, et d'Ayagorou vers Bamguèl Day.

Les données sont telles qu'il nous est impossible de conclure, sans risque, à une spécificité ethnique des types de regroupements familiaux résidentiels. Néanmoins, ces formes associatives dans lesquelles les chefs de famille gèrent le stock vivrier pour l'ensemble des ménages, ne sont pas l'unique échelle et critère de référence pour l'analyse des relations familiales et villageoises.

Une situation courante pourra être celle de frères vivant côté à côté, s'entraînant pour les cultures, mais disposant chacun de leurs greniers. En outre, les parents ou le frère le plus âgé ont un rôle de conseiller et "d'arbitre" important dans les problèmes de vie courante.

Il est possible que, pour certains, la nécessité d'émigrer une partie de l'année, parfois davantage, plus ou moins loin, ait contribué à transformer les différents types d'organisations résidentielles. Par exemple, dans le cas des Kel Ewel de Gandéfabou, les femmes attendent chez leurs parents, le retour de leur mari parti travailler en Côte d'Ivoire, parfois depuis plus de deux ans, sans recevoir ni nouvelles, ni argent.

5.4 - Villages et campements

Au Sahel, les actions des O.N.G. et les investissements de l'État (écoles, infirmeries,...) concernent généralement les populations les moins mobiles. Dans le cas des "villages" étudiés, il s'agit principalement de populations sédentaires. Mais, d'une part, la mobilité peut être encore pratiquée sur de courtes distances, ou par une partie de la population. Et, d'autre part, les pasteurs "petits-nomades" vivent, dans certains cas, une grande partie de l'année sur les mêmes terroirs que les sédentaires. Or, les intérêts des paysans et des éleveurs sont tantôt opposés, tantôt complémentaires.

Le type de relations qu'ils entretiennent a souvent des conséquences sur la gestion de l'espace et des ressources naturelles. Mais les "petits-nomades" sont rarement intéressés aux projets de développement comme les populations plutôt sédentaires.

En outre, de même qu'aux types d'habitat, correspondent des genres et des modes de vie, la répartition des cases ou des tentes, transcrit dans l'espace des types d'organisations et de relations sociales différentes.

Définition :

- La notion de village retenue, fait référence à un regroupement, plus ou moins dense, de cases construites en dur, habitées par des paysans qui se définissent comme cultivateurs (même si l'élevage peut constituer une source de revenu non négligeable) et qui forment une

unité communautaire, sur un terroir précis qu'ils occupent de façon permanente. En revanche, les campements se caractérisent par les capacités de mobilité de l'habitat et correspondent davantage au genre de vie des éleveurs. Cependant, dans certains cas, l'activité principale de leur population n'est pas ou n'est plus l'élevage. En outre, les déplacements peuvent ne pas dépasser les limites du terroir.

- Selon GOURMANDAKOYE.M et BADO.J.B (1991, p13) : "Le terroir est l'espace rural géré par une communauté qui affirme y exercer des droits d'exploitation et d'occupation dans un cadre socio-économique et culturel défini..."

5.4.1 - Les villages

Les villages sont caractérisés par l'espace qui sépare les cases les unes des autres.

Ainsi, dans les villages de Gandéfabou Kel Ewel et de Saba Kolangal (Djelgobés), les cases sont distantes entre elles de plusieurs dizaines, voir centaines de mètres. Alors qu'à Boulikéssi et Bamguèl Day, les cases (ou plutôt les cours) sont peu éloignées, au maximum de quelques mètres et souvent contiguës. LANGLOIS.M (1980, p. 37) avait établi un lien entre la condition servile et noble, des habitants, et la dispersion de l'habitat (les anciens serfs vivant plutôt dans des villages en tas).

Or, si le rapport pourrait être établi dans le cas des Kel Ewel et des Peuls Djelgobés (bien que les Kel Ewel n'aient pas été guerriers et que les Djelgobés soient venus trop tard pour exercer une domination...), et dans le cas des Rimaïbés, cela ne peut pas être le cas pour les Mossis.

Il existe, peut-être, plusieurs explications à ces différences de répartition de l'habitat dans l'espace.

a) les villages nébuleuses

. Les "éleveurs - cultivateurs" ont besoin de place autour de leurs cases pour parquer les animaux. Et même lorsqu'ils se sont sédentarisés après avoir perdu une grande partie de leurs troupeaux, ils ont probablement gardé leurs habitudes. (Dans les villages Djelgobés ou Kel Ewel, quelques cases peuvent être groupées, lorsque des fils ont choisi de vivre près de leur père ou lorsqu'un neveu est venu habité dans la "cour" de son oncle maternel.)

Dans ces villages, les cases des délégués ou celle du président du groupement villageois (à Saba) servent de lieu de rencontre. (À Gandéfabou Kel Ewel, le délégué est aussi le pépiniériste et son jardin ombragé est très apprécié.)

b) les villages en tas

. Les villages en tas sont divisés en quartiers correspondant aux différentes familles qui y vivent (cette division n'est pas visible). Les hommes de ces villages se réunissent souvent au même endroit dans la journée et parfois le soir. En revanche, les femmes ne s'assemblent, le plus souvent, que dans le cadre familial, ce qui n'exclut pas les visites amicales.

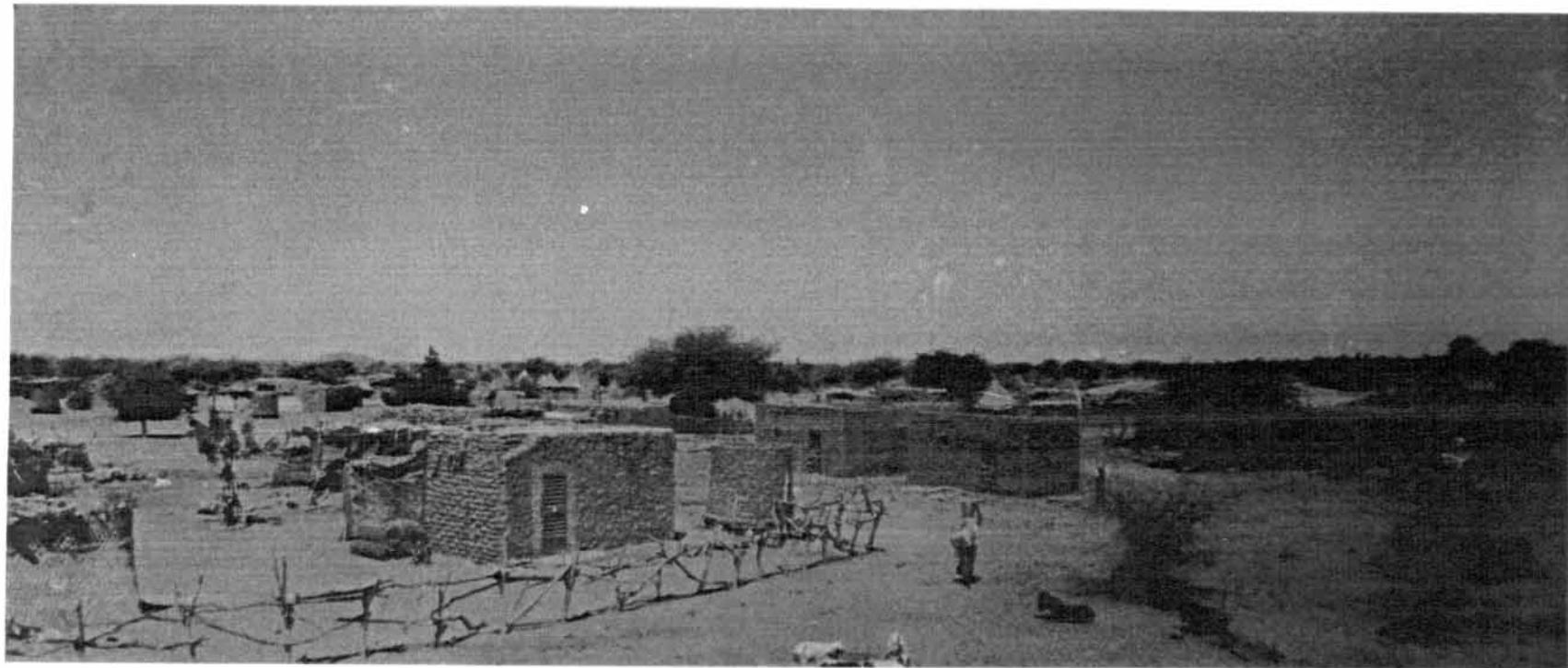
Autour de ces villages en tas, certaines cases sont isolées. Leurs propriétaires ont choisi de vivre sur leurs champs, trop éloignés du "centre".

Près des marigots, dans les villages de sédentaires, des jardins sont entretenus depuis une trentaine d'années. À Boulikéssi, par exemple, alors qu'ils n'apparaissent pas sur les photographies aériennes de 1956, ils sont présents sur celles de 1981.



67

Le village de Boulikéssi



Le village de Bamguèl Day



Le village de Bamguèl Day

Mais alors que les villages en tas disposent de petits magasins où s'achètent le thé, le sucre, des friandises, des piles, etc... et de lieux de prière communs, cela n'est pas le cas à Gandéfabou Kel Ewel et Saba Kolangal.

5.4.2 - "Les campements"

Leurs aspects présentent une grande diversité :

Entre les campements des Djelgobés installés en brousse, les tentes éparses des Peuls Gaobés de Boulikéssi ou Bellas à Gountouré Niérié, où même le délégué vit dans une hutte (ekarban).

Remarque : Un village en dur comme Bamguèl Day n'est, d'un point de vue administratif, qu'un quartier de Gountouré Niérié.

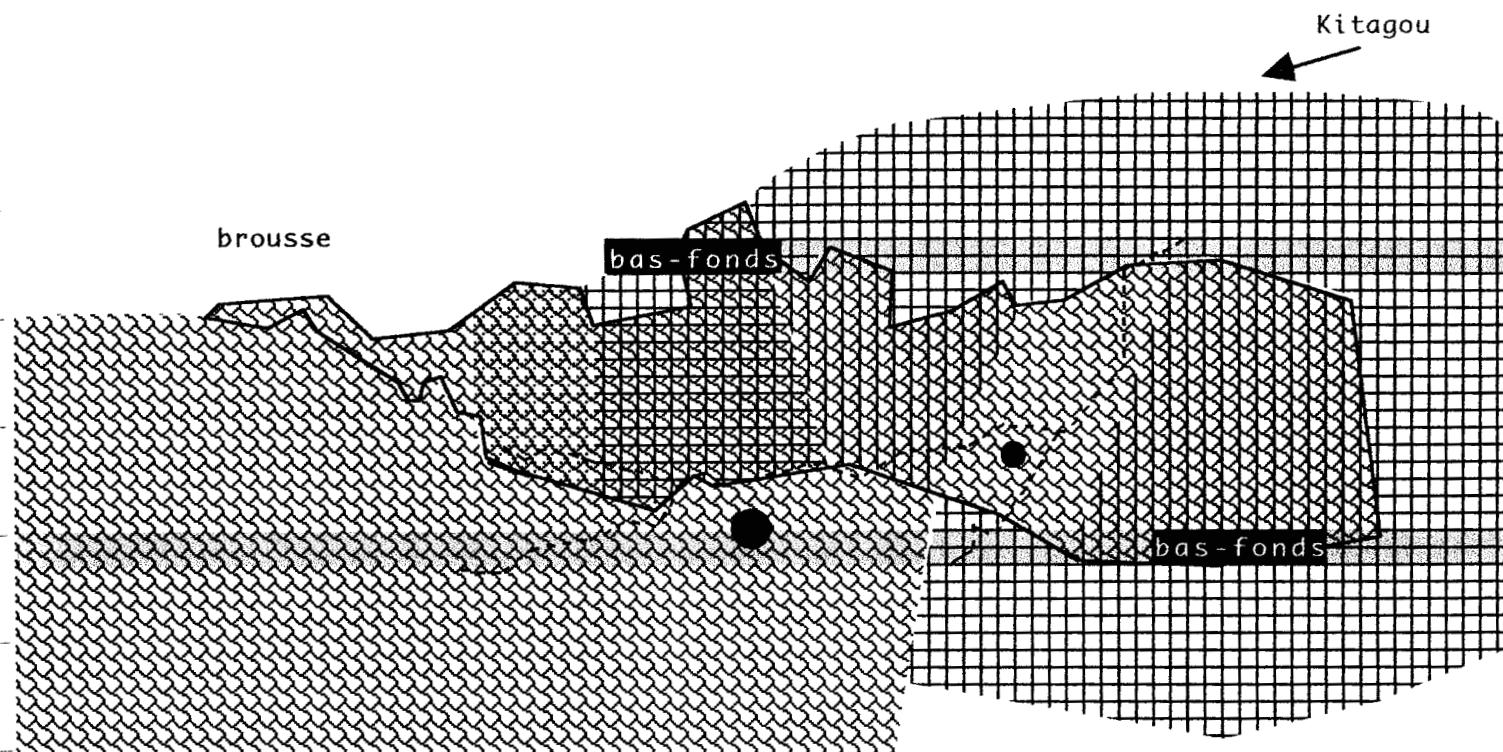
a) Les campements Djelgobés sont installés près des points d'eau en saison sèche (sites à puisards). Tandis que pendant l'hivernage, selon les cas, ils suivent les troupeaux, plus ou moins loin.

Ils s'installent par groupes de quelques tentes (généralement moins de 10), éloignées les unes des autres de quelques dizaines de mètres sur des terrains plutôt sableux. Ce sont généralement des regroupements familiaux que le plus âgé "guide". Mais d'autres types d'associations existent, surtout depuis que les Djelgobés se consacrent davantage aux cultures. Dans ce cas, ce sont plutôt les jeunes qui se chargent du gros des troupeaux (cas rencontrés entre Gountouré Niérié et Loukodou).

b) Les Peuls Gaobés de Boulikéssi vivent pendant toute la saison sèche sur leurs champs, ou sur ceux de Rimaïbés avec lesquels ils font des contrats de fumure. (La même situation se présente à Ayagorou, entre Peuls et Mossis.) C'est-à-dire qu'après les récoltes, leurs bêtes viennent manger les tiges de mil qui n'ont pas été ramassées et, lorsqu'ils

RÉPARTITION ETHNIQUE SUR et AUTOUR DU TERROIR
DE BOULIKÉSSI

NORD



Rimaïbés



Peuls Gaobés, tentes épars
saison sèche.



Peuls Djelgobés (peu nombreux)
"sédentarisés".



Peuls Gaobés "sédentaires"
Boulikéssi et de Kitagou.



Débéré Boulga (Boulikéssi
Aribinda) il s'agit
probablement du village de
l'ancien "chef" des
captifs Rimaïbés.



Boulikéssi

— Limite du terroir de Boulikéssi

- - - Marigots

échelle :

0 4 km

doivent emmener les troupeaux plus loin pour pâturer, la nuit, il les parquent sur les champs afin que ceux-ci bénéficient des déjections animales. Pour que ce soit réparti de façon homogène, il est nécessaire qu'ils déplacent leurs tentes à plusieurs reprises.

Ce sont plutôt les ménages Peuls qui s'installent ainsi. Mais à Kitagou, un "village" situé à proximité de Boulikéssi, les Peuls se regroupent davantage par famille et constituent des ensembles de trois ou quatre tentes pendant la saison sèche. Pendant l'hivernage, certains vivent dans des cases en dur groupées, construites sur une surface gravillonnaire. (Certains Peuls de Boulikési se font aussi construire des cases en dur et certains Gaobés de Loukodou font de même).

A Boulikéssi, tous les bas-fonds sont cultivés par des Peuls Gaobés. Ceux de Loukodou font de même, bien qu'ils disposent de champs sur des dunes et que le travail de la terre lourde des bas-fonds soit pénible. Il nous a semblé que c'est davantage un moyen d'appropriation de ces espaces qu'un réel intérêt pour les cultures (compte-tenu des différences de productivité réalisées par les Rimaïbés, les Mossis et les Peuls). En effet, les Gaobés de Loukodou ne cultivent le bas-fond que depuis un peu plus d'une dizaine d'années, lorsque les Mossis sont venus s'installer plus nombreux à Bamguèl Day. Or, selon LEROY.E (1991, p. 11) "le rapport foncier est un rapport social déterminé par l'appropriation de l'espace" et (p. 38) il différencie le mode d'appropriation de l'espace des éleveurs et des agriculteurs ainsi : "S'approprier une voie d'accès à l'eau ou à un pâturage, pour un groupe donné, s'exprime donc à l'inverse de l'appropriation agricole : s'approprier une terre pour qu'elle devienne un champ, c'est la défricher et y semer, alors qu'avoir la maîtrise d'une terre comme pâturage ou voie d'accès à l'eau, c'est ne pas la mettre en culture et parvenir à faire respecter le fait que d'autres ne la mettent pas en culture non plus". Or, traditionnellement, si un espace n'a pas été

modifié, il appartient à tout le monde... Mais la grande richesse nutritive des plantes des bas-fonds d'une part, et la possibilité d'avoir accès à des réserves d'eau, d'autre part, paraît avoir motivé "la mise en culture" de ces espaces, afin que d'autres cultivateurs ne viennent pas s'y installer.

c) Les huttes ou les tentes (ekarban) des Bellas de Gountouré

Niénié sont très éloignées les unes des autres. Elles peuvent être séparées par plusieurs centaines de mètres, voir par des kilomètres. En revanche, deux, trois tentes sinon plus, sont souvent regroupées. Elles sont établies sur les champs pendant la saison sèche. Ceux qui disposent d'animaux désirent fertiliser les champs.

Là encore, quelques Bellas construisent des cases en banco... Lorsque les hommes ne se réunissent pas chez un membre de leur famille, c'est l'ekarban du Délégué qui sert de lieu de rencontre.

Remarques :

Lorsque nous étions dans le département de Déou, de nombreux réfugiés Touaregs et Maures y vivaient. Ils étaient donc dans une situation anormale. Cependant, leurs campements avaient la particularité d'associer des tentes Bellas entourées de haies, situées à quelques dizaines de mètres des tentes Touaregs où vivaient le père et ses fils, mariés ou non. Tandis que les familles Touaregs étaient séparées par une centaine de mètres. Les regroupements s'étaient généralement effectués par groupes familiaux élargis (frères, cousins, etc...).

IL est difficile de cartographier les zones d'habitat des "petits nomades" puisqu'ils vivent une grande partie de l'année (saison sèche) sur les champs des sédentaires ou près des bas-fonds où ils abreuvent leurs animaux, puis partent pour des circuits de transhumances, plus ou moins longs selon les cas, pendant l'hivernage.

5.4.3 - Rapports sociaux et pouvoir

Les rapports sociaux et l'exercice du pouvoir ont probablement beaucoup changé au cours du siècle. Avec l'avènement de la suprématie touareg d'une part, puis l'indépendance, la période révolutionnaire du régime du Président SANKARA et la mise en place des groupements villageois d'autre part. Néanmoins, ces périodes de l'histoire n'ont pas eu les mêmes conséquences pour toutes les ethnies, les types de villages et de campements.

a) Les rapports de maîtres à serfs

La défaite des Touaregs, puis l'abolition de l'esclavage n'ont pas modifié instantanément les relations qu'entretenaient les Touaregs et les Bellas ou les Peuls Gaobés et les Rimaibés.

. Selon BARRAL.H (1970), les Iklan Warag-Warag n'auraient quitté leurs maîtres (les Touaregs Imghad Warag-Warag) il n'y a que 40 ou 50 ans. Ils seraient partis de la vallée du Béli pour venir s'installer aux alentours de Déou (il s'agit peut être de certaines familles de Dibissi). "Les Touaregs Warag-Warag... avaient coutume de percevoir auprès de chaque chef de famille Bella des redevances diverses pouvant aller jusqu'à la moitié de la récolte de mil ainsi que du beurre, des chèvres etc."

À présent, ces types de rapports n'existent plus, mais seulement lorsque les populations en position défavorable ont fui, ou quand elles ont pu et su affirmer leur indépendance.

Cependant, aujourd'hui, le Délégué de Gountouré Niénié, un Bella, peut recevoir comme ses égaux les Touaregs réfugiés du Mali qui vivent sur sa commune, par exemple.

Les Bellas semblent vouloir égaler leurs anciens maîtres en possédant des animaux, en montant des dromadaires et en arborant des épées dès qu'ils en ont les moyens.

. Les Rimaïbés de Boulikéssi ne semblent pas tous entretenir les mêmes rapports avec les Peuls Gaobés, selon qu'ils vivent dans le village en tas, ou dispersés sur les champs.

À Boulikéssi, le délégué et le président du groupement villageois sont des Rimaïbés. Comme nous l'avons vu, ils nient l'existence d'anciens rapports de supériorité entre les Peuls et eux. Pourtant, ils disent aussi que le gouvernement du Président SANKARA (1983-1987) avait beaucoup influencé leur vision des rapports humains et les avait libéré... Les "dirigeants" ont été choisis par la population et ils sont généralement écoutés (ce sont des hommes d'une quarantaine d'années). Mais il y a peu de Gaobés (2 ou 3) qui adhèrent au groupement villageois. Même s'ils sont sédentaires, ils disent qu'ils n'y ont pas d'intérêt. Quant aux Rimaïbés qui vivent à l'extérieur du village en tas, ils font le plus souvent la même réponse. Or, lorsqu'un Peul s'installe sur le champ d'un habitant du village, cela fait suite à un contrat établissant un juste rapport de reciprocité. Mais les "isolés", pour la plupart, continuent à donner une partie importante de leur récolte à leurs anciens "patrons"... "Parce qu'il est gentil." Il est vrai que le "patron" peut prêter son champs. Et sa bonté va parfois jusqu'à offrir une chèvre. On est loin, apparemment, des rapports d'antan entre Bellas et Touaregs. Il semble que l'on puisse les comparer à ceux entretenus entre un métayer et son propriétaire. Et si ces relations subsistent, c'est par respect des traditions !

b) Les villages, les ethnies et le pouvoir

Dans la plupart des villages où nous avons enquêté, il a été nécessaire de demander l'autorisation aux Délégués, (ils sont chargés de régler les problèmes courants, d'informer la préfecture ou les populations et de collecter les impôts.). Lorsque ceux-ci nous l'ont accordé, ils ont ensuite prévenu les chefs de famille de notre passage. Excepté chez les

Mossis, il aurait été impossible de les interroger sans que cette information soit diffusée, bien que nous ayons été accompagnés d'un animateur d'ONG bien connu.

En effet, bien que les Peuls Gaobés ou Djelgobés, les Bellas et les Kel Ewel vivent isolés, ils respectent l'autorité du responsable qu'ils se sont choisis et ne décident pas de parler sans connaître son avis. (Néanmoins, cette autorité peut être contestée par une partie de la population, lorsque le chef traditionnel s'est trouvé dépossédé de ses pouvoirs, par une élection ou une nomination des autorités publiques.) Puis ce phénomène se retrouve au sein de la famille. Seul l'homme le plus âgé prend la parole. Les Mossis en revanche, bien qu'ils soient solidaires, témoignent de davantage d'autonomie dans leur prise de décision et si les responsables du groupement sont respectés, tous peuvent donner leur avis.

Pour les Peuls, l'arrivée des autorités publiques a provoqué d'importants changements. Ils étaient tout à fait libres, il existe maintenant des frontières, des taxes douanières etc. Et ils ne sont plus les seuls responsables de la gestion des ressources naturelles. Celles-ci étant contrôlées par les agents forestiers.

Depuis la révolution du Capitaine SANKARA, les rapports de la population avec les autorités locales semblent avoir beaucoup changé. Les villageois disent avoir appris à cette époque, que lorsqu'un Préfet par exemple vient leur rendre visite, ils n'ont pas à lui donner ce qu'il réclame.

CHAPITRE 3 - ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SATISFACTION DES BESOINS DOMESTIQUES

Officiellement, la mise en place des projets de développement au Sahel a été et est encore motivée, notamment, par les

difficultés des populations à pourvoir à leurs besoins alimentaires. Le but, pour les organismes chargés de ces projets, doit être de les aider afin qu'elles puissent résoudre leurs problèmes et continuer à vivre dans leur région, plutôt que d'émigrer vers les villes où leurs conditions de vie ne seraient souvent pas meilleures.

6. Facteurs aggravant la situation

Dans le département de Déou, plusieurs facteurs concourent à aggraver la situation déjà précaire, des populations :

- . la sécheresse,
- . le type de réglementation de l'usage du milieu naturel et les méthodes d'exploitation agricoles,
- . la croissance démographique humaine et animale qui génèrent des problèmes de saturation de l'espace cultivable et pastoral.

6.1 - Rapport foncier

Selon la loi Burkinabé, toutes les terres appartiennent à l'État. Cependant, lorsqu'un paysan cultive, un droit d'usage de l'espace qu'il a artificialisé lui est reconnu.

Le type d'appropriation de l'espace en conditionne la gestion. Lorsque des cultivateurs et des éleveurs coexistent, il est donc nécessaire qu'ils respectent leurs droits réciproques. Mais, généralement, les états favorisent les sédentaires, qui peuvent être plus facilement contrôlés que les nomades.

a) Les éleveurs et le droit foncier

“Être pasteur, c'est “choisir” de ne pas intervenir sur le milieu pour ménager une relation égalitaire de chacun avec la nature : égalitaire car le troupeau - “médiateur entre l'homme et la brousse” est

une richesse précaire et que la propriété des parcours n'existent pas", BENOIT.M (1973, p. 1).

Les éleveurs ont pour principe que l'espace est à tous et ils évitaient, jusqu'à une période relativement récente (un peu plus d'une dizaine d'années), de se l'approprier. C'était une condition sine qua non de la survie de leurs troupeaux. Ils avaient intérêt à ne pas trop modifier le milieu naturel, afin que celui-ci soit aussi généreux d'une année à l'autre. Néanmoins, cette attitude n'excluait pas une certaine réglementation de l'usage des parcours et des pâturages en fonction du cycle saisonnier. En outre, il existait et existe encore parfois, des accords tacites pour l'utilisation de certaines zones de pâturages, par des groupes familiaux ou villageois, par exemple.

L'utilisation des mares ou des marigots n'est pas réglementée bien qu'elle détermine en partie l'accès à certains pâturages. Seul l'usage des puisards est réservé à l'individu, ou à sa famille, qui l'a fait creuser. (Cela représente un coût d'environ seize à vingt francs par puisard chaque année, puisqu'ils sont rebouchés pendant l'hivernage.)

b) Les cultivateurs et le droit foncier

Au contraire des éleveurs, les cultivateurs prennent possession de l'espace, à partir du moment où ils le transforment volontairement, en cultivant. Cette appropriation est, dans l'usage, respectée comme un droit, dont la succession est accordée à l'un ou à l'autre des membres de la famille, selon la coutume propre à chaque ethnie. Mais, c'est le plus souvent, l'aîné qui obtient ce droit, comme le prescrit la loi islamique. Cependant, quand un champ est délaissé par son propriétaire, si aucun membre de sa famille n'en a besoin et qu'un tiers vient le lui réclamer, il le lui cède généralement. Ce cas s'est présenté par

exemple à Gandéfabou Kel Ewel où des Bellas et des Peuls attirés par la proximité de l'eau (puisards) sont venus s'installer sur des champs mis en jachère, après plus de vingt années d'exploitation continue. Néanmoins, cette situation se présente rarement, dans la mesure où l'espace cultivable est limitée (ergs ancien et récent) et où l'augmentation de la population a concouru à sa saturation. C'est dans ce contexte que les bas-fonds sont mis en culture depuis une trentaine d'années. D'une part, c'est le fait des populations qui ne peuvent plus trouver de nouvelles terres sur les terroirs dont l'occupation est ancienne, et d'autre part, en réaction, des éleveurs pour qui la seule solution pour préserver leurs "droits" sur les bas-fonds (pour les raisons citées précédemment), est d'y "cultiver". En effet, si les éleveurs sont tenus d'éviter les terrains de culture pendant l'hivernage, sous peine d'amende, en revanche il n'existe aucune reconnaissance légale des espaces voués aux activités pastorales.

6.2 - *Les systèmes de production*

6.2.1 - *Le système de production agricole*

a) Les moyens et les techniques de production

La mise en valeur des surfaces cultivables s'effectue sur un mode extensif.

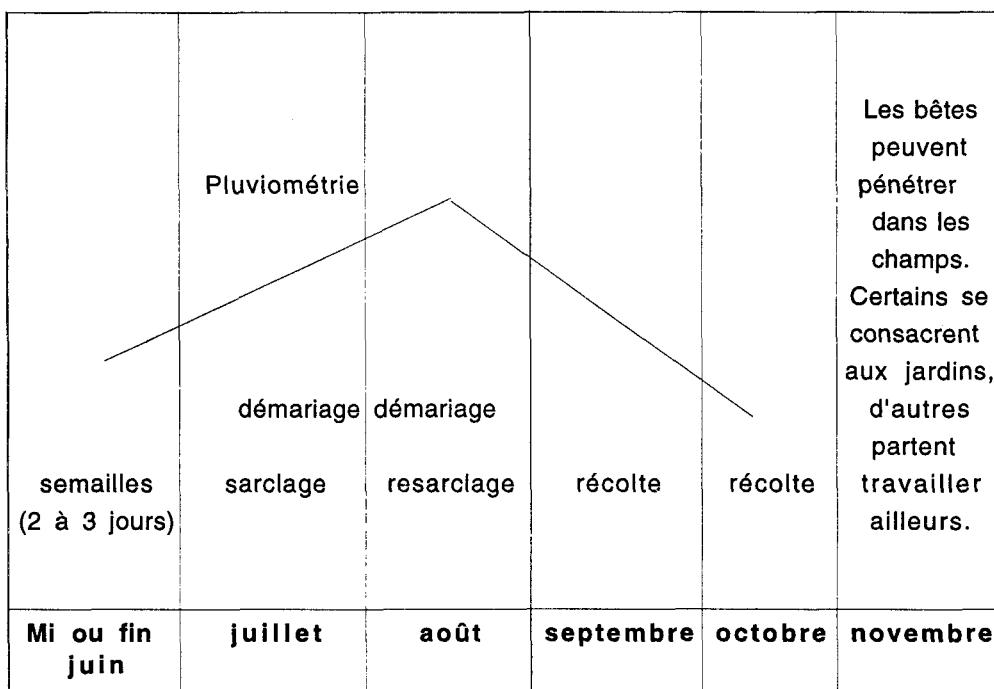
La dimension des champs varie assez fortement, selon MILLEVILLE P. (1991, p. 145), la moyenne par habitant dans l'Oudalan est de 0,73 ha. Mais il précise que c'est une "moyenne qui cache de forts écarts entre unités de productions, puisque la surface cultivée par habitant varie de 0,15 à 1,98 ha".

Les paysans ne connaissent pas la dimension de leurs champs. Nous ne disposons pas d'appareils qui auraient pu nous permettre de les mesurer.

Nous avons donc fait le tour de trois à quatre champs par village en comptant nos pas, que nous avons ensuite étallonnés. Mais ces mesures ne peuvent nous fournir aucun renseignement, car nous n'avons pas relevé les angles entre les côtés des champs...

Le travail agricole se répartit sur une période d'environ trois mois. Le nombre et la "qualité" (hommes - femmes - familles - voisins, etc...) des membres participant aux différentes phases de ce travail, varient en fonction des ethnies et du rang social des paysans.

Calendrier agricole



Note : Le sorgho est semé avant le mil.

Certains agriculteurs choisissent de semer une partie de leur champ en mil et l'autre en sorgho dont la récolte est plus précoce, pour résoudre les problèmes de la période de soudure. D'autres, choisissent de conserver les pieds de mil hybrides lors du démariage, car bien qu'ils

soient moins productifs, ils arrivent à maturité plus tôt. Certains Bellas partent après le premier ou le début du second sarclage pour ramasser le fonio sauvage.

De novembre à juin, 88,9 % (169/190) des agriculteurs font fumer leurs champs (Rimaïbés : 29/35 , Kel Ewel : 67/72, Peuls :15/17 , Mossis :42/47 , Bellas : 15/17). Ceux qui n'ont pas d'animaux passent des contrats de fumure avec les éleveurs ou ramassent les bouses qu'ils épandent ensuite dans leurs champs (60 % de ceux qui ont répondu ne pas avoir de bêtes ont affirmé utiliser la fumure animale). Mais en cas d'année sèche, l'excès de fumure peut "brûler" les plants et s'avérer mauvaise.

Les semaines :

Lorsque l'agriculteur estime que le sol est suffisamment humide, les semis peuvent commencer. Toute la famille, y compris les enfants à partir de six-sept ans peuvent participer à cette phase du travail agricole. Il est nécessaire de faire vite afin que les graines puissent profiter de la pluie suivante. Cette dépendance à l'égard du régime des pluies, implique d'une part, que l'opération puisse être recommencée plusieurs fois dans le cas où les pluies suivantes ne seraient pas suffisamment importantes ou trop longues à venir. Et, d'autre part, elle conditionne la superficie emblavée. Celle-ci correspondant à la surface du sol qui est assez humide. Dans la plupart des cas, la superficie ensemencée est supérieure à celle qui est sarclée. Cela peut s'expliquer par un manque de temps pour que le sarclage puisse être effectué correctement partout, ou motivé par le désir d'affirmer l'occupation d'un champ afin de le préserver.

Les plus robustes creusent des trous d'une dizaine de centimètres environ, tous les deux pas, avec une daba (houe à manche court, fig. 1). (Les trous sont rarement bien alignés et souvent trop espacés, de telle sorte que, lorsque le mil est haut, cela favorise le

ruissellement.) Le reste de la famille les suit et chacun lâche une poignée d'environ soixante à soixante-dix grains par trou, qui sont ensuite rebouchés.

Le sarclage :

La seconde étape est la plus pénible. Cependant les jeunes, garçons et filles, y participent dès l'âge de douze ans environ. Commencé une semaine après les semis, le sarclage peut être renouvelé et parfois repris avant même d'être fini. Au cours des mois de juillet et août, deux ou trois sarclages sont nécessaires mais certaines ethnies comme les Peuls, encore pasteurs, se contentent le plus souvent d'un seul et certains n'en font pas du tout(c'est très rare).

Il s'agit de protéger les plants de laousse des "mauvaises herbes" et d'aérer le sol, à l'aide d'un sarcloir à long manche (fig. : 2). "Le paysan utilise cet outil en position debout, ramenant à lui périodiquement l'outil et imprimant un effort en avant pour pousser le sarcloir en plusieurs saccades", MILLEVILLE.P (1991, p. 151).

Tous les paysans utilisent cet outil qui ne peut remuer que la couche superficielle du sol. Or, s'il convient aux sols sablonneux, ce n'est pas le cas sur les terres lourdes, argileuses des bas-fonds. Mais quelques paysans de Bamguèl Day ont acheté des charrues à l'État, qu'ils louent à leur tour, ce qui améliore apparemment leurs capacités de production.

C'est à l'occasion des sarclages que les chefs de familles font appel à de l'aide. Différents cas peuvent se présenter. Soit la solidarité s'exerce entre membres d'une même famille ou entre voisins dans le cadre d'une aide réciproque ou non, pour un paysan malade par exemple. (Ce

fig 2:sarcloir, iler en wolof
danao en fulfuldé et allolam en
tamacheq

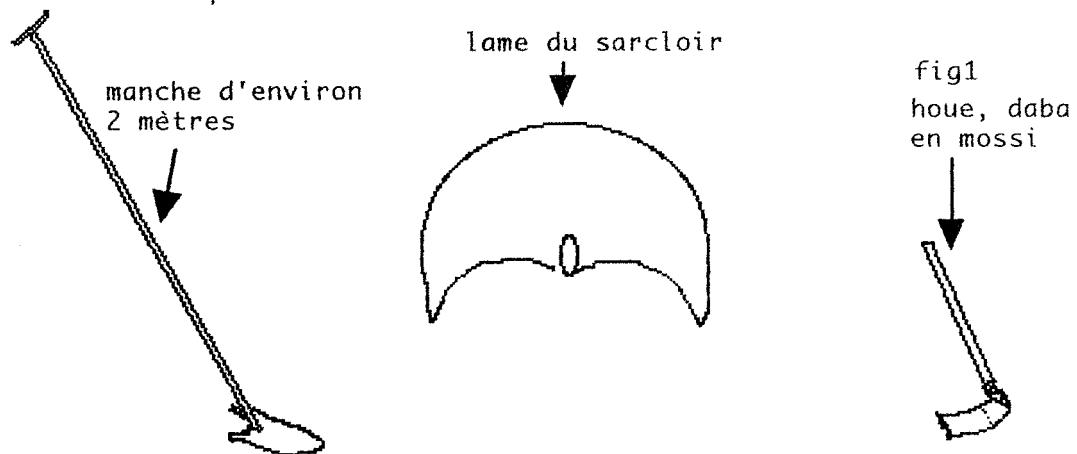
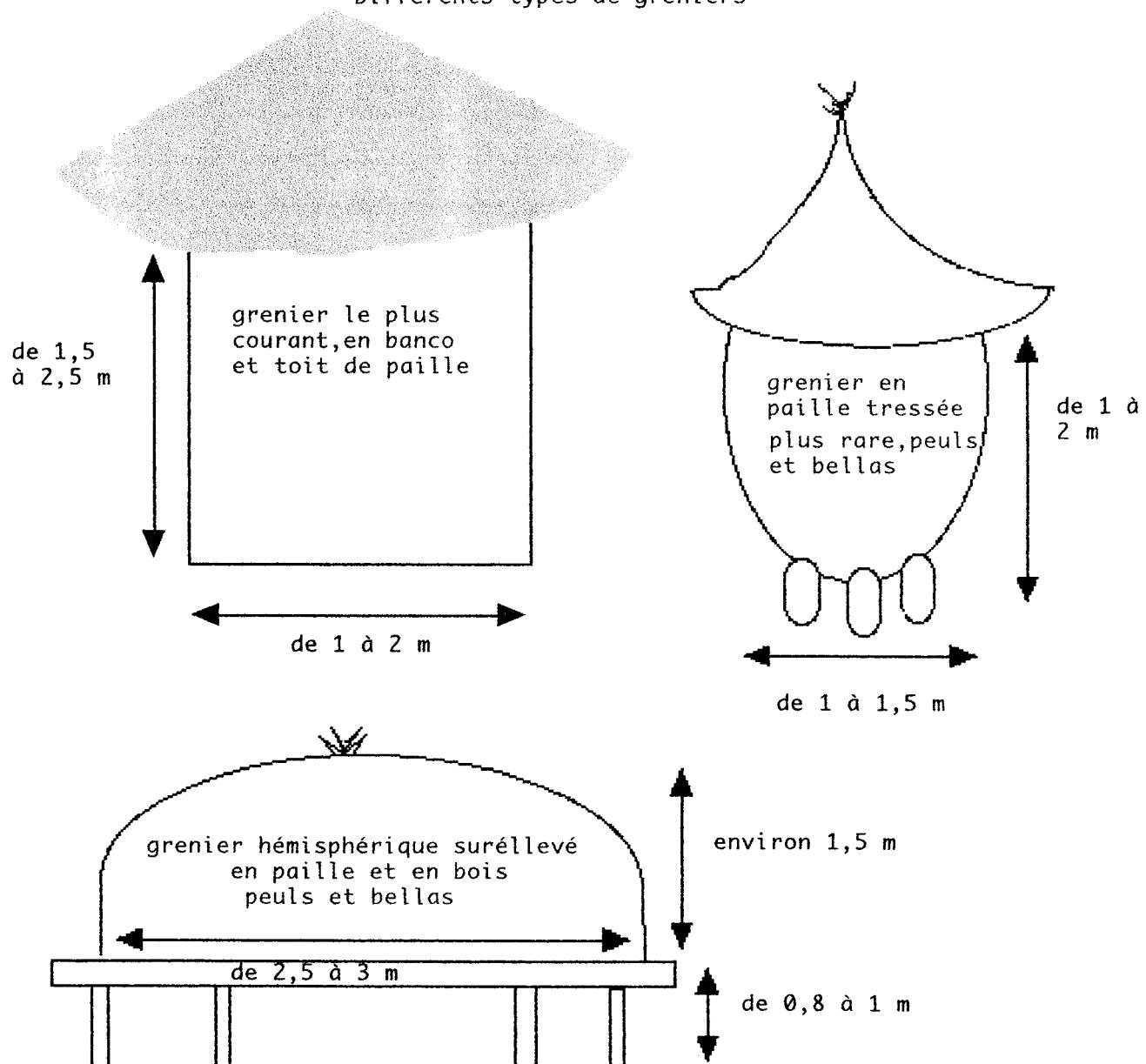


fig1
houe, daba
en mossi

Différents types de greniers



type d'association concerne rarement plus de dix personnes.) Soit un paysan fait une invitation de culture (bogu en tamachek). Dans ce cas, il doit offrir un ou deux bons repas à tous les participants le jour du travail (il peut s'agir d'une vingtaine de personnes) ou, rarement, les dédommager avec de l'argent. Or comme la période des travaux agricoles correspond à celle de la soudure, cela suppose une certaine aisance économique.

Remarque : Certains Rimaïbés travaillent sur les champs de leurs "patrons" Peuls Gaobés ou donnent une partie de leur récolte (10 %). Un Rimaïbé nous a dit : "On ne compte pas pour une personne, celui qui n'obéit pas."

Quand nous avons interrogé les chefs de famille au sujet des membres de leur cour qui participent aux travaux agricoles, dans la majorité des cas, excepté chez les Bellas dont les femmes travaillent autant, sinon plus que les hommes, ils nous ont répondu que les femmes mariées se consacraient uniquement aux tâches ménagères. L'Islam recommande en effet aux femmes de ne pas travailler en dehors de leurs foyers. Mais lorsque les femmes étaient libres de parler, leurs réponses mettaient en évidence une toute autre réalité.

Nombre de participants au sarclage, par U.C.A. et par ethnies :

Nombre/Ethnies	Rimaïbés	Kel Ewel	Peuls	Gaobés	Mossis	Bellas	Total
0		2		1		1	4
1	11	45		9	11	4	80
2	11	12		3	10	2	38
3	6	11		2	8	3	32
4	3	1		1	7	1	13
5	3				4	1	8
6		1		1	2	1	5
7					2		2
8	1						1
9					2	1	3
10					1	1	2
15						2	2
Total	35	72		17	47	17	190

Selon les chefs de familles, il seraient près de 90 % à travailler avec moins de sept personnes faisant partie de leur unité de consommation alimentaire et le plus souvent seul ou à deux (62 %). C'est donc ce qui motive les associations de culture afin que les travaux puissent être effectués dans les délais.

Selon RIESMAN. P (1970, p79), chez les Djelgobés, "La coopération pour le bien commun n'existe point, comme n'existe pas le bien commun lui même, alors que l'entraide réciproque est fréquente."

Le démariage :

Généralement, ce sont les femmes qui sélectionnent et arrachent les pieds de mil excédentaires qui nuiraient au bon développement des pieds les plus beaux.

La récolte :

Seuls les plus robustes peuvent y participer puisqu'il s'agit non seulement de couper les épis (les pieds de mil mesurent de deux à trois mètres de haut), mais aussi de les mettre en bottes (ce terme

représente une unité de mesure, dix bottes étant à peu près équivalentes à un sac de cent kilogrammes de grains de mil), puis de les ramener jusqu'aux greniers.

Pendant toute la période des cultures, certains enfants sont chargés de surveiller les champs afin de tenter de faire fuir les "oiseaux mange-mil". Mais soit les enfants sont trop peu vigilants, soit la tâche s'avère trop fastidieuse, selon les paysans cette garde est rarement efficace. Et, s'ils n'ont pas à craindre les invasions de criquets toutes les années, en revanche ces oiseaux causent de graves dégâts.

Au cours de l'hivernage, en plus de leur travail quotidien, les femmes qui disposent d'un petit champ ou pour qui le mari réserve une surface, cultivent les condiments tels que l'oseille ou le gombo, nécessaires à la préparation de la sauce qui détermine la qualité d'un plat. En outre, elles doivent ramasser les tiges de mil ou de sorgho dont elles se serviront plus tard, pour confectionner des seccos (natte).

b) La production et la satisfaction des besoins alimentaires

Répartition des chefs de famille selon la production de sacs de mil de 100 kg

Ethnies	≥ 0	$\geq 12,5$	≥ 25	$\geq 37,5$
Rimaïbés :35	21	10	4	
Kel Ewel:72	68	4		
Peuls :17	14	3		
Mossis:47	14	22	8	3
Bellas:17	13	1	2	1
Total:188	130	39	14	4

Les productions mentionnées dans le tableau correspondent aux déclarations des chefs de famille sur les résultats obtenus en bonne année (pluviométrie suffisante). Ces données sont donc à considérer avec réserve.

Les paysans qui cultivent les bas-fonds obtiennent de meilleurs résultats, même dans le cas d'années plus sèches. D'une part, les bas-fonds ont davantage de chance de recevoir le minimum d'eau nécessaire et d'autre part, le sorgho qui y est cultivé offre des rendements supérieurs à ceux de la culture du mil. Selon MILLEVILLE.P (1991, p. 153), en 1977, mil et sorgho confondus, les rendements étaient de 190 kilogrammes / ha", pour une pluviométrie de 420 mm. Mais ceux du mil n'étaient que de 150 kilogrammes/ha contre 400 kilogrammes/ha pour le sorgho.

Les Mossis qui cultivent des bas-fonds, aussi bien à Bamguèl Day qu'à Ayagorou, obtiennent donc, logiquement, une meilleure production. Les Bellas de Gountouré Niénié et les Peuls de Loukodou cultivent aussi bien sur les dunes que dans le bas-fond. La différence de résultat pourrait provenir de l'intérêt que portent chacune de ces ethnies à la production agricole. Mais en l'occurrence, compte-tenu du nombre de personnes interrogées (13 et 12), il s'agit davantage d'une plus grande hétérogénéité entre les cas rencontrés chez les Bellas que parmi les Peuls.

Apparemment, les Kel Ewel obtiennent une production faible. Cela peut être due au fait qu'ils cultivent sur l'erg récent, de qualité médiocre pour l'agriculture. En outre, ils élèvent beaucoup de petits ruminants (chèvres, moutons) qu'ils peuvent vendre pour acheter des céréales, ce qui convient peut-être davantage à leur manière de vivre.

Les rendements sont faibles et rarement suffisants pour satisfaire les besoins alimentaires de la famille. D'après MILLEVILLE.P (1991, p. 145), il faut 250 kg de grain par personne et par an pour atteindre l'autosubsistance alimentaire. Or, dans la majorité des cas, les paysans ne récoltent que 0 à 15 sacs, soit au maximum 1 500 kg. Or,

comme une famille comprend en moyenne huit personnes, la couverture des besoins n'est que partielle, dans le meilleur des cas, environ 190 kg par personne et par an.

Il est possible de faire ce rapprochement direct entre la satisfaction des besoins alimentaires de la population et la production de mil ou de songho, car la base de l'alimentation repose, quelles que soient les ethnies, sur deux plats principaux :

. l'un, servi le matin et parfois le midi, est constitué d'une bouillie de mil mélangée à de l'eau et à du lait ("Djobal" en fulfuldé).

. l'autre, servi le soir, est une sorte de purée de mil cuite, qui a la consistance d'une pâte ("tô" en Mossi) et qui est accompagnée par une sauce, à base de gombo, de feuilles de baobab ou d'oseille...

(Lorsqu'il en reste après le repas du soir, cette pâte peut être resservie le matin et dans ce cas, le lait remplace la sauce.).

La viande n'est consommée que rarement. Un poulet, une chèvre ou un mouton peuvent être préparés à l'occasion de la venue d'un étranger ou pour une fête.

Cependant, quelques nuances existent entre les ethnies, traditionnellement par exemple, les Peuls se nourrissent davantage de lait, tandis que les Kel Ewel comme les Touaregs préparent volontiers du riz ou des haricots quand il leur est possible d'en acheter.

6.2.2. - Le système de production pastorale

Des études précises ont été effectuées sur le système d'élevage dans l'Oudalan par BARRAL.H, BENOIT.M et LANGLOIS.M..., et jusqu'à

présent l'action des O.N.G. a surtout concerné les populations sédentaires ou sédentarisées, donc nous ne présenterons ici que les aspects du système d'exploitation pastorale qui concerne les populations enquêtées.

L'élevage est une activité essentielle des populations de l'Oudalan, aussi bien d'un point de vue culturel qu'économique. Les sécheresses de 1971 et 1972, 1973, ont bouleversé le genre de vie de beaucoup d'hommes et de femmes, en provoquant une mortalité importante du bétail. Au cours de la saison sèche de 1972 à 1973, le taux de mortalité du bétail a été de 43 %, (BARRAL.H (1973)).

Mais bien que nous ne sachions pas quels sont les effectifs actuels du bétail, il semblerait qu'il ait pu se rétablir (d'après les déclarations des gens de la région). Cependant, ceux qui ont perdu leurs troupeaux dans les années 70, ne sont pas forcément les propriétaires d'aujourd'hui.

Etre propriétaire de bétail est un but unanimement recherché par les populations de l'Oudalan. Si les Peuls aiment élever des animaux, pour le plaisir⁷, (ils en vendent rarement et les propriétaires de grands troupeaux vivent à peu près comme ceux qui en ont peu, la différence étant surtout de l'ordre de la considération sociale), pour les autres ethnies, l'élevage est un moyen de thésaurisation et lorsqu'un troupeau est important, il confère un certain prestige social à son propriétaire. En outre, pour les Bellas et les Rimaïbés, avoir des bêtes est parfois un moyen d'affirmer leur égalité avec leurs anciens maîtres. Ainsi, quand ils gagnent de l'argent, soit aux mines d'or, soit sur la côte, c'est généralement pour l'investir dans l'achat de bétail.

Parmi les chefs de famille interrogés, 86,8 % ont déclaré avoir des animaux. Les Mossis dans ce cas n'étaient que 35/47 et les Peuls

⁷ Tous les auteurs ne sont pas d'accord à ce sujet. Selon Pouillon.F (1990, p. 173), "ce sont pourtant des gens comme les autres, qui cherchent un lieu de séjour paisible où ils pourront nourrir dignement leur famille...". Pour M. Benoît, en revanche, il semblerait que la vie de pasteur soit un idéal pour les Peuls, or cette condition exige la mobilité.

16/17 (Rimaïbés 32/35 et Kel Ewel 66/72, Bellas environ 15/17).

Nous n'avons pas procédé à un comptage des têtes de bétail. Cette opération aurait demandé des moyens de locomotion et du temps dont nous ne disposions pas. Quant à demander aux chefs de famille le nombre de bêtes qu'ils possédaient, à moins qu'ils ne le disent d'eux-même, les renseignements ainsi collectés auraient été de peu de valeur, compte-tenu de la méfiance qui aurait sans doute engendré de fausses déclarations.

Types d'association d'animaux possédés par les chefs de famille

Animaux / Ethnies	Rimaïbé	Kel Ewel	Peul	Mossi	Bella	Total/167
Moutons	4			8		12
Chèvres	4	7		3	2	16
Moutons-chèvres	11	21		8	5	45
Vaches	1	1	4	2		8
Vaches-moutons	2			1	4	7
Vaches-chèvres	3	5	3			11
Vaches-chèvres-moutons				9	10	61
vaches+chèvres+moutons+cham.			6		1	7

Prix moyen d'une bête*

Animal	Prix
Vache	900,00 F
Chèvre	50 à 100 F
Mouton	50 à 100f
Chameau (chamelle)	1500,00 F
Ane	150 à 200 F

*Saison sèche (1996)

(Beaucoup de familles ont des ânes, ceux-ci sont utilisés pour le transport des hommes et des marchandises.)

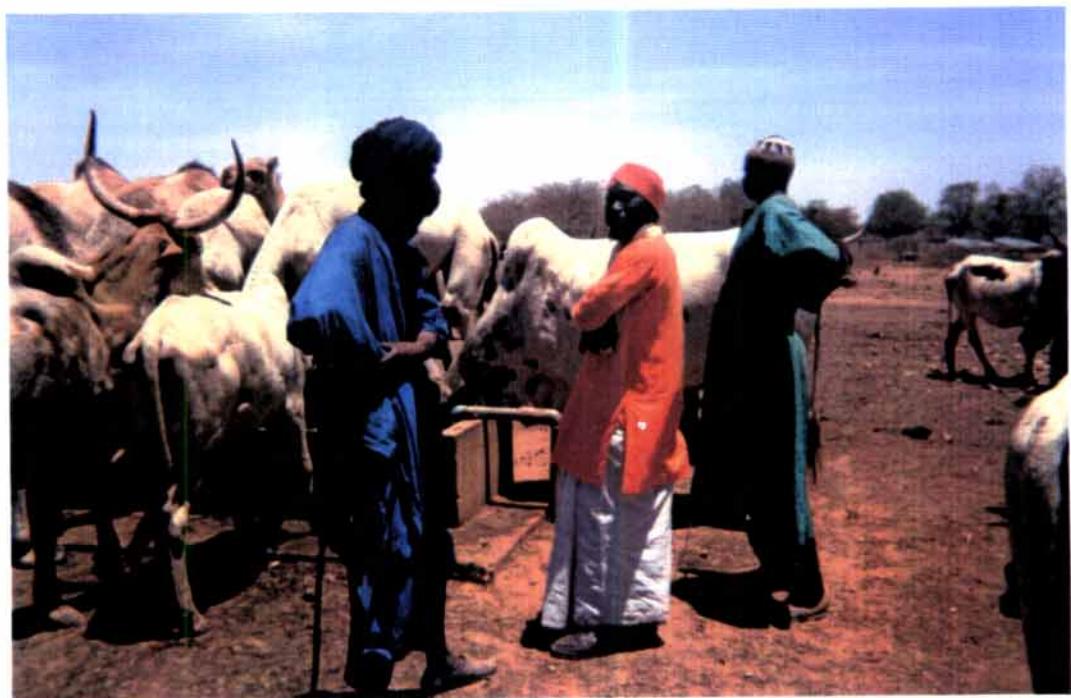
La spécialisation des ethnies dans l'élevage de certains animaux apparaît clairement. Les Peuls accordent surtout de l'importance aux vaches et aux taureaux . Il est rare qu'une vache soit tuée pour être mangée, c'est plutôt la production de lait qui intéresse les Peuls. En outre, le nombre de têtes de bétail compte davantage que le poids des carcasses.

- Les Rimaïbés, les Bellas et les Kel Ewel se consacrent plus à l'élevage de chèvres et de moutons. Ils présentent l'avantage d'être moins difficiles à nourrir et surtout, il est plus facile de vendre quelques têtes sans mettre en cause la reproduction du troupeau, pour résoudre les problèmes du quotidien.

Mais il est fréquent qu'une famille ait au moins une vache pour la consommation de lait courante. Les Kel Ewel ont souvent quatre à six vaches et quinze à trente chèvres et moutons.

- Les Mossis se consacrent à l'élevage depuis une quinzaine d'années et plutôt dans un but spéculatif. Il semblerait que les villageois de Bamguèl Day aient davantage de bêtes que ceux d'Ayagorou, réciproquement 20/25(81,8 %)contre 17/25 (68 %) des chefs de famille ont dit en avoir. Les animaux sont en partie nourris avec des aliments pour bétail (graines de coton, son, etc...) et ils ne sont pas uniquement vendus en période de soudure, lorsque des besoins d'argent se font sentir, à la fin de la saison sèche lorsque les bêtes sont les plus maigres (cependant, quelquefois la période de soudure est ressentie toute l'année). En outre, tandis que les chefs de famille de Bamguèl Day ont parfois des petits troupeaux dont ils confient, dans certains cas, la garde aux Peuls (5/25 des cas à Bamguèl Day, 4/25 à Ayagorou), les Mossis qui cultivent à Ayagorou et qui vivent à Déou, en revanche, ne disposent le plus souvent que d'un(e) ou deux taureaux ou vaches qu'ils engrangent dans leur cour.

Dans certains cas, c'est l'élevage qui permet aux chefs de famille de nourrir leur famille la plus grande partie de l'année, même lorsqu'ils se disent d'abord cultivateurs.



Les bêtes à l'abreuvoir de Bamguèl Day

Mais, quels que soient les objectifs de ceux qui ont des animaux, il faut pouvoir les nourrir. Or, la base de l'alimentation animale est constituée par les réserves fouragères dont la régénération dépend du régime des pluies dont nous avons déjà mentionné la forte hétérogénéité spatiale et la courte durée.

De la fin de l'hivernage au suivant, les pâturages ne cessent pas de diminuer et de perdre leur qualité nutritive. Après les récoltes, les animaux sont autorisés à venir pâture sur les champs pour profiter des restes des tiges de mil. Puis, au fur et à mesure que le temps passe, les bêtes doivent parcourir de plus grandes distances pour trouver des pâturages. Ceux-ci ne sont accessibles que dans la mesure où les animaux peuvent être abreuvés. En fin de saison sèche, certains troupeaux font des marches de plus de trente kilomètres et ne boivent qu'une fois tous les deux jours afin d'éviter de trop nombreux allers-retours. Les bêtes sont alors maigres et épuisées. Les premières pluies, en créant de petites retenues d'eau, donnent accès à des pâturages jusque-là inexploités. Puis, pendant l'hivernage proprement dit, les bergers éloignent les troupeaux des zones cultivées. Dans certains cas, c'est la période des grands déplacements. Autrefois, c'était aussi le moment choisi pour emmener les bêtes en cure salée, mais aujourd'hui, il semblerait que beaucoup d'éleveurs utilisent les pierres à lècher ou du sel en grain qu'ils peuvent acheter au marché.

Mais, de nos jours, les grandes nomadisations ne concernent que les troupeaux les plus importants, tandis que dans le cas le plus fréquent, les animaux sont confiés à des enfants qui les font pâture sur l'écart des champs, à quelques kilomètres seulement.

LHOSTE.P⁸, en 1977 signalait que la zone était surchargée, avec un UBT (unité de bétail tropical : un bovin de 250 kg de poids vifs) pour quatre hectares. Or, il semblerait que non seulement l'effectif des animaux ait augmenté, (d'autant plus que de nombreux réfugiés touaregs sont venus avec leurs troupeaux), mais aussi que ceux qui en sont responsables ne pratiquent plus l'élevage dans les mêmes conditions qu'autrefois, ce qui pourrait avoir des conséquences plutôt négatives sur le milieu naturel à plus ou moins court terme.

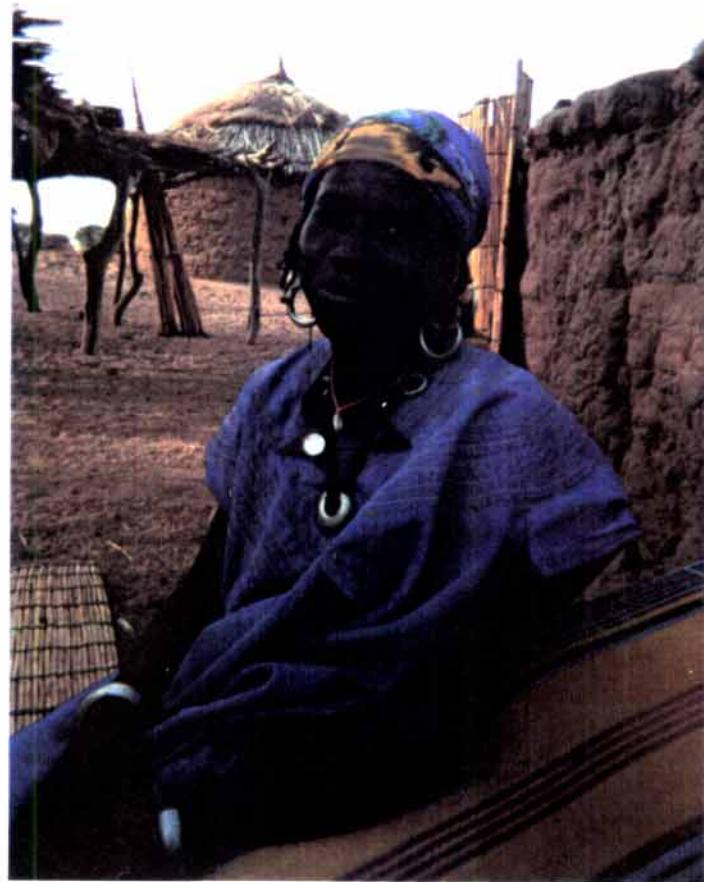
La répartition des tâches de travail au sein de l'unité de consommation alimentaire

Nous avions prévu dans notre questionnaire, d'obtenir des réponses précises quant à la répartition des tâches de travail suivant l'âge et le sexe des membres de l'U.C.A. Mais les chefs de famille répondaient le plus souvent schématiquement et il nous est apparu que nous ne pouvions pas insister pour obtenir des renseignements plus clairs sans les contrarier. (Depuis quelques années, les habitants du Sahel sont régulièrement interrogés dans le cadre des actions d'aide au développement ou par des chercheurs et ils ne perçoivent pas toujours l'intérêt que cela peut représenter. Ont-ils tort... ?)

De façon générale donc, ce sont les femmes aidées par les enfants et les adolescents qui exécutent les tâches de travail domestiques.

Presque toutes les femmes interrogées ont insisté sur la réduction du temps et de l'effort qu'elles doivent consacrer à la quête de l'eau depuis une dizaine d'années (date de la construction des puits...). Certaines femmes devaient faire jusqu'à six kilomètres par jour pour ramener l'eau dans leurs cases. En revanche, elles décrivent toutes la

⁸ LHOSTE.P -1977- Étude zootechnique, inventaire du cheptel. IEMVT,49p.



Femmes Rimaibés à Boulikessi



Femmes Peuls sédentarisées habitant le terroir de Boulikéssi

quête de bois comme une tâche de plus en plus pénible. Elles doivent aller de plus en plus loin pour en ramener. Par exemple, certaines femmes, accompagnées de leurs enfants, de Gandéfabou Kel Ewel, doivent parcourir quatre à cinq kilomètres à l'aller et au retour tous les quatre ou cinq jours à cette fin, alors qu'il leur suffisait de faire un ou deux kilomètres il y a quelques années (quatre ou cinq ans).

Néanmoins, la difficulté de cette tâche diffère, selon les villages et les lieux d'habitation, éloignés ou non d'une "réserve" de bois mort, et parfois les maris qui possèdent une charrette les accompagnent. C'est le cas de Rimaïbé à Boulikéssi, où, bien que seul le Délégué soit en possession d'une charrette, il semblerait que plusieurs familles en profitent, parfois en contrepartie d'un autre service.

Mais, quelles que soient les ethnies, face à ce problème, les femmes utilisent de plus en plus de bouses de vache sèches comme combustible.

Le temps de travail journalier d'une femme varie entre sept et dix heures par jour pendant la saison sèche. Il leur faut pilier les grains, aller chercher de l'eau, préparer les repas, nettoyer le linge et quelques heures sont aussi consacrées à la confection des sécos.

L'apport du travail des enfants varie, évidemment, en fonction de leur âge. Mais leur aide n'est pas négligeable si l'on considère que les jeunes filles (huit - dix ans) déchargent leurs mères en s'occupant des enfants ou en allant chercher l'eau par exemple.

En conséquence, les journées d'une femme étant déjà bien remplies, elles disposent de peu de temps pour participer aux actions des O.N.G. (C'est ce qu'elles disent.)

7 - LES AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dans la plupart des cas, la production agricole ne suffit pas à couvrir les besoins alimentaires de la famille. Les paysans peuvent donc rarement compter sur la vente d'excédents céréaliers afin d'être en mesure de pourvoir aux dépenses de première nécessité : achats de condiments pour la cuisine, médicaments, vêtements, sel en plaque pour les animaux, etc... Ceux qui possèdent des bêtes peuvent en vendre, mais à moins qu'ils disposent d'un troupeau suffisant, il est nécessaire qu'ils puissent en reconstituer l'effectif.

Nous avions émis l'hypothèse que la saturation de l'espace cultivable pouvait influencer le départ des jeunes, or 49,47 % des chefs de famille interrogés,

- . 28 Rimaïbés sur 35,
- . 14 Kel Ewel sur 72,
- . 2 Peuls Gaobés sur 13,
- . 41 Mossis sur 47,
- . 7 Bellas sur 17,

ont déclaré qu'un membre, au moins, de la famille pratiquait une activité économique en dehors des activités agricoles. Et parmi eux, 65,1 % étaient concernés par cette activité supplémentaire, dans 35,7 % des cas, ils étaient même le seul de la famille à en entreprendre (excepté les "petits" travaux des femmes), le cas le plus fréquent étant ensuite le départ du fils (25 %). Mais toutes les ethnies n'y ont pas recours dans les mêmes mesures et surtout, elles ne se tournent pas vers les mêmes types d'activités.

Cette recherche d'argent par d'autres moyens que les activités agricoles locales, est rendue possible par la courte durée de la période des cultures.

7.1 - Les mines d'or

Depuis 1985 environ, des mines d'or ont été ouvertes dans l'Oudalan et dans le Nord du Burkina Faso, Tounté, Petoy, Essacan... Ces nouveaux "Eldorado" ont suscité bien des rêves, non seulement parmi les habitants de la région, mais aussi chez les populations du plateau Mossi et des pays côtiers (Ghanéens, Ivoiriens). Ainsi, des villes champignons ont été construites en quelques semaines pendant que des centaines de trous étaient creusés dans l'espoir de découvrir un filon. Tandis que certains particuliers s'appropriaient des parcelles sur lesquelles ils faisaient travailler des "manutentionnaires" qui, pendant les premières années d'exploitation, ne se souciaient pas d'étayer les galeries pouvant atteindre quarante mètres de profondeur. Il y eut de nombreux accidents. Le contrôle de l'État sur ces mines est peu visible. Il semblerait que l'achat de l'or soit censé lui être réservé, mais la concurrence existe...

Les mines d'or créèrent de nombreux emplois annexes : cuisinières, vendeurs d'objets divers, convoyeur d'eau, prostitution, etc... Mais après une dizaine d'années d'exploitation, la situation des mines est aujourd'hui différente de la période ayant suivi leur ouverture. En effet, si Essacan et Petoy paraissent encore pouvoir livrer quelques trésors, Tounté en revanche n'est plus exploité que par quelques centaines d'hommes (il y vivrait encore environ deux mille personnes ; communication orale de Amadou Sawadogo qui y a de nombreux amis). La "ville" a les allures d'un bidonville plus que d'un d'un village sahélien,



L'environnement de la mine d'or de Tounte

et elle se métamorphose peu à peu en village fantôme. Ceux qui restent parient sur la chance et poursuivent leur quête. Ils retiennent auprès d'eux les commerçants, des cuisinières et quelques prostituées, qui n'ont parfois pas assez d'argent pour retourner chez eux dignement.

Tounté n'a pas d'eau. Ce sont donc des enfants ou des adolescents qui font la navette entre Bamguèl Day (situé à une dizaine de kilomètres de Tounté) avec des ânes qui tirent des charrettes portant une ou deux barriques de trois cents litres. Les conditions de vie à Tounté sont donc pénibles. La chance a souri à quelques-uns, qui, millionnaires en quelques minutes, sont redevenus pauvres après quelques mois de joyeuse vie. Mais d'autres ont préféré réaliser le pèlerinage à la Mecque et acheter des animaux.

Parmi les populations enquêtées, seuls les Mossis, les Rimaïbés et les Bellas vont aux mines d'or, respectivement 34/47, 29/35 et 2/17, soit au total 66 personnes sur 190. dans le cas des Mossis et des Rimaïbés, le chef de famille part lui-même en quête de l'or. Il est seul dans 16/38 pour les Mossis et 2/17 pour les Bellas, ou accompagné d'un fils, d'un frère ou d'une femme pour 30/34 des Mossis et 20/29 des Rimaïbés ayant répondu partir aux mines.

Les Peuls et les Kel Ewel trouvent dégradant et peut-être trop pénible, d'aller fouiller le sol sous terre sans être assurés de trouver de l'or.

Si quelques-uns des chercheurs ont pu faire fortune, la plupart doivent se contenter de 300 à 500 francs(FR) pour un à trois mois de travail. Quand nous demandions aux chefs de famille d'être précis sur le temps passé à la mine, ils répondaient "ça dépend". En fait, d'une part les Mossis de Bamguèl Day, proches de Tounté, se rendent davantage aux mines et peuvent donc y aller par petites périodes, en outre, dès que la

somme nécessaire à la couverture des besoins est amassée, le travail à la mine cesse généralement. C'est en effet une activité très pénible et dangereuse. Il est donc rare que les Mossis ou les Rimaïbés passent plus de six mois en dehors de leurs villages, respectivement,

- . 23/38 et 17/29 partent moins de 2 mois,
- . 35/38 et 25/29 partent moins de 5 mois.

Par ailleurs, une mine d'or à ciel ouvert occupe quelques Mossis de Bamguèl Day de temps en temps, puisqu'elle n'est située qu'à 1,5 kilomètres du village. Mais les résultats des recherches sont médiocres.

Il arrive aussi que certains Rimaïbés aillent mendier à Ouagadougou de la même façon que s'ils allaient chercher un travail (communication orale de M. VREZIL).

L'argent ainsi amassé est investi pour une part en biens de consommation et pour une autre part dans l'achat d'animaux.

Les mines d'Essacan et de Petoy sont, dans une moindre mesure que Tounté, d'après les propos recueillis, sur leur déclin. Les populations sont donc inquiètes. Comment feront-elles dans l'avenir pour trouver l'argent qui leur est nécessaire ? "Dieu est grand."

7.2 - *Les migrations de travail lointaines*

Si les Bellas et les Kel Ewel se consacrent peu, sinon pas du tout à la quête de l'or, en revanche, ils émigrent plus souvent vers le plateau Mossi où ils se font employer comme gardiens de troupeaux ou comme puisatiers, ou bien ils partent vers les pays côtiers où ils effectuent toutes sortes de travaux. Dans le cas des Bellas, par exemple, manutentionnaire au Ghana, ou dans celui des Kel Ewel qui travaillent

dans des plantations pour environ 300 Ffr par mois en Côte d'Ivoire.

Les Bellas partent le plus souvent pour une durée inférieure à six mois (9/9 partent pour une durée inférieure ou égale à 6 mois). En revanche, les Kel Ewel sont généralement absents pour une durée supérieure à 6 mois (9/15 partent entre 12 et 24 mois). D'autre part, chez les Kel Ewel, parmi les chefs de famille ayant déclaré qu'un membre au moins de leur famille avait une activité extra-agricole, 9/15 des chefs de famille interrogés ont dit partir eux-mêmes. Pour les six autres cas de départ, ils concernent ceux des fils.

Ces émigrations de travail n'impliquent pas systématiquement une perte de main-d'œuvre pour les travaux agricoles. En effet, le tiers des émigrants ne s'absente que pendant une période inférieure à neuf mois. Ils sont donc de retour pour l'hivernage. Quant à ceux qui partent plus longtemps, ils ne le font que de façon alternée (une année d'absence, une année de présence, par exemple) et ceux qui partent longtemps sont plutôt des fils généralement récemment mariés, qui n'envoient, selon les chefs de famille, pas d'argent, mais qui peuvent se constituer un petit troupeau à leur retour.

Remarque : Certains Mossis peuvent parfois faire de petits trafics en profitant de la différence de prix entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso pour des produits comme les chambres à air, le sucre, etc... Mais c'est à la fois risqué et difficile puisqu'il faut parfois parcourir plus de 150 kilomètres à vélo sur des sols peu praticables. Cependant, la possibilité d'acheter du bétail ensuite semble suffisamment stimulante.

La saturation du marché du travail dans les pays côtiers rend de plus en plus hasardeux les voyages entrepris par ceux qui désirent y trouver un emploi : les migrations semblent donc devoir être de plus en

plus lointaines, diversifiées et de plus en plus longues afin d'être rentabilisées.

Il apparaît que les Peuls ne recherchent pas à "s'enrichir" par d'autres moyens que l'exploitation du bétail. Mais il serait peut être intéressant d'étudier si leur attitude a changé à l'égard des marchés commerciaux d'animaux.

7.3 - Le rôle des femmes

Le rôle économique des femmes n'est pas à négliger si l'on considère qu'elles prennent quasiment entièrement à leur charge l'achat des condiments pour la cuisine et dans certains cas, elles payent les médicaments pour leurs enfants.

Pour se procurer de l'argent, elles peuvent vendre :

- des petites préparations culinaires ("galettes" ou "gâteaux" à base de mil),
- des nattes (15 à 20 F une natte) ; une femme peut ainsi gagner 100 à 150 Ffr par mois,
- des arachides, des condiments,...

Quelques femmes Bellas ou Dogon (celles-ci venant du Mali) louent parfois leurs services à Déou, Gorom-Gorom ou Dori, pendant la saison sèche. Elles pilent le mil, préparent la cuisine ou nettoient le linge. En échange de quoi, souvent, elles n'obtiennent que leur nourriture et celle de leur enfant (elles n'emmènent que le plus jeune) et 15 à 20 F par mois. Cela peut, à long terme, permettre aux maris d'économiser sur la consommation de céréales et permettre l'achat de bêtes.

Mises à part les femmes qui suivent leurs maris aux mines

d'or pour les aider à trier la terre ou vendre de la nourriture, ou, pour des migrations plus lointaines (cas rares), seules les femmes Pleutes se déplacent au-delà de la région, jusque sur le Plateau Mossi. Elles partent généralement en groupe, à dos d'âne, pendant un ou deux mois à partir d'octobre-novembre. Elles emportent parfois du beurre de vache qu'elles vendent (20 à 25 F le litre) pour acheter des tiges de paille (*Andropogon gayanus*) lorsqu'elles ne peuvent pas les ramasser elles-mêmes, pour confectionner les nattes destinées à la fabrication de leurs tentes.

Nous espérons que la présentation du cadre géographique, physique et humain du Département de Déou aura permis aux lecteurs, d'une part de se faire une idée des conditions de vie de la population dans un milieu naturel, fascinant, mais dont la générosité doit être appréciée avec modération, compte-tenu des risques de sécheresse et de la pression démographique humaine et animale. Et, d'autres parts, qu'ils connaissent les différences de solutions (genres et mode de vie, etc, qui influencent, peut-être, les comportements sociaux), choisies par des populations dont l'histoire et les origines sont diverses, face aux difficultés qu'elles rencontrent dans leur milieu.

Ceci, de façon à ce que l'analyse de la participation des populations au projet de développement d'AMURT et son "impact" sur leur vie puisse être réalisée en référence aux aspects particuliers à chaque village, mais aussi à ce qui nous fait parler des Sahéliens.

"Les conséquences de nos actes finissent toujours par nous échapper et puisque toute entreprise concertée dès qu'elle est réalisée entre en relation avec l'univers entier et puisque cette multiplicité infinie de rapports dépasse nos entendements. À prendre les choses par ce biais, l'action humaine est réduite à celle d'une force physique dont l'effet dépend évidemment du système dans lequel elle s'exerce. Seulement, justement pour cela, on ne peut plus parler de faire. Ce sont les hommes qui font et non les avalanches."

J.P. SARTRE (*"Question de Méthode"*, 1960, p 68)

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIEME PARTIE

Les O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales) sont apparues dans les années 50-60, en parallèle avec la période des indépendances. Elles regroupaient à l'origine des individus, plutôt des pays occidentaux, qui désiraient aider les populations des pays du SUD, pauvres, à construire leur développement. C'est encore vrai aujourd'hui, mais d'une part les structures, les modalités d'interventions et de financements, etc, des O.N.G. ont évolué et d'autre part, des O.N.G. ont été créées par les pays du Sud. La volonté d'aider les autres est motivée par plusieurs sortes de sentiments et de pensées comme la compassion, la pitié, la charité, politiques, idéologiques et écologiques... Mais il est apparu nécessaire de réfléchir sur les types d'actions à entreprendre et sur les modalités à suivre pour leur réalisation, notamment après les grandes sécheresses de 1973 et 1984 en Afrique, où l'aide alimentaire a déstabilisé les économies locales. En outre, il est utile que les objectifs de la coopération soient bien définis pour les différents participants, car selon CARFANTAN. J.-Y. et CONDAMINES.C (1980, P 132), "la générosité et le dévouement peuvent donner un pouvoir bien plus puissant que celui de l'argent aux conditions du marché. L'appropriation qui en résulte atteint même la conscience du bénéficiaire qui s'en trouve aliénée, tandis que celle du bienfaiteur se renforce dans son autosatisfaction".

Les populations du département de Déou vivent dans un milieu dur, elles l'aiment et sont libres diraient peut-être certains, mais si elles ont souvent le sourire, il faut plutôt croire que c'est parce que là-bas, tout le monde est un peu philosophe. Car, il est difficile de se procurer de

la nourriture et même parfois de l'eau, bien souvent les problèmes concernent la survie.

Les O.N.G. qui interviennent dans cet espace, sont confrontées à des populations variées qui ont connu l'époque de l'aide alimentaire. Or depuis que l'on a réalisé qu'il valait mieux leur apprendre à pêcher qu'offrir des poissons, les Sahéliens ont été mobilisés pour participer à des projets de développement. Mais si les ethnies éprouvent des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires, sanitaires, etc, cela n'est pas dans la même mesure et toutes ne montrent pas le même intérêt ou ne désirent pas suivre les mêmes voies pour y parvenir.

Il nous est donc apparu intéressant d'étudier quels avaient été les changements (d'après les renseignements donnés par les populations, les personnes-ressources,...) produits par l'intervention d'une O.N.G. en tenant compte du contexte dans lequel elle s'est inscrite, selon les types de villages et de populations qu'elle concerne.

LES POPULATIONS DU DÉPARTEMENT DE DÉOU ET LE DÉVELOPPEMENT : RÔLE DE L'ACTION D'AMURT

CHAPITRE 4 - CONTEXTE DE L'INTERVENTION D'AMURT

8 - PHILOSOPHIE, HISTOIRE ET PROJET D'AMURT

8.1. - Philosophie

AMURT ou ANANDA MARGA UNIVERSEL RELIEF TEAM, est une O.N.G. d'origine indienne. Ses membres pratiquent le yoga en suivant la

voie qui leur est révélée par le Guru Shrii Shrii Anandamurti, aujourd’hui décédé, mais dont certains maîtres yogi se chargent de transmettre le “message”. Shrii Shrii Anandamurti a entrepris de réintroduire le Tantra⁹ sous sa forme holistique pour “la réalisation de soi et le service à l’humanité”. La philosophie d’Ananda Marga est présentée dans plusieurs livres, où sont décrits les buts que doivent poursuivre les Marguis (adeptes de la philosophie d’Ananda Marga) pour transformer la société afin qu’elle devienne meilleure... Nous n’avons donc pas pour objectif et nous n’avons pas les connaissances nécessaires pour en faire une synthèse satisfaisante. Cependant, nous pouvons dire que ceux qui s’engagent sur la voie du yoga, telle que celle recommandée par Shrii Shrii Anandamurti, doivent non seulement se préoccuper de leur vie spirituelle mais aussi, de vivre avec le souci d’améliorer la vie des humains sur terre.

C'est en suivant ces principes que M.VREZIL, dit “DADA”, a entrepris d'aider les populations du Département de Déou. Il ne s'agit pas pour lui de parler de ses croyances et de son mode de vie, mais de permettre aux populations d'atteindre un niveau de vie plus décent. Il est le premier de son “organisation” à s'être engagé dans une entreprise d'une telle dimension. Aussi, il dispose de peu de moyens (Jusqu'en avril 1996, il ne disposait ,régulièrement, que de 10 000 Ffr par mois pour satisfaire tout les besoins de son ONG_Location, entretien des véhicules, paies etc. Des financements supplémentaires sont recherchés pour la réalisation de projets importants,grands travaux par exemple.) et il semble préférer être à l'écoute des populations et les aider à réaliser leurs projets, plutôt que d'en être l'instigateur. En outre, il a choisi de mettre sa vie au service des populations sahéliennes, il n'est donc pas pressé par le temps. Il m'a semblé qu'il trouvait plus important que les esprits soient prêts et disposés à entreprendre et à réaliser des changements, plutôt que de les y

⁹ “Tantra signifie l'effort visant à transformer la vie de l'individu, à lui faire dépasser la grossièreté pour atteindre l'union avec la conscience infinie, non qualifiée - un état au-delà des limites de la relativité”. Une introduction aux pratiques spirituelles d’Ananda Marga Yoga, 1990, p. 5).

inciter, d'une façon ou d'une autre.

8.2. - Histoire du projet

En août 1985, M.VREZIL et le Docteur Bart (un Texan), membre de AMURT, se rendent à Déou sur le conseil du Docteur Zerbo Petit-Jean pour construire le centre médical de Déou. À la suite de cette visite, la décision est prise de participer à la construction du centre médical de Déou et au développement agricole du département en intervenant dans treize villages.

Le 8 juillet 1986, un contrat est signé avec le Ministère de l'Agriculture.

Il prévoyait :

- une durée de travail de trois ans,
- une action concernant treize villages situés autour de Déou,
- un programme de reboisement et de lutte anti-érosive,
- une formation des paysans au maraîchage,
- des actions en faveur de l'irrigation,
- la construction de moulins à mil,
- la création de banques de céréales,
- un programme d'alphabétisation fonctionnelle,
- la création de structures pré-coopératives et coopératives,
- l'appui aux champs collectifs des femmes,
- l'aménagement hygiénique des villages,
- la construction d'écoles maternelles.

Par ailleurs, le 11 juillet 1986, la signature d'un contrat avec le Ministère de la Santé prévoyait la construction du centre médical de Déou et l'affectation, pour cinq ans, d'un médecin aux frais d'AMURT.

Ce sont d'abord les villages de Boulikéssi, Kitagou et Gountawala qui ont manifesté leur intérêt pour l'intervention d'AMURT. Mais ce n'est qu'après huit mois de sensibilisation, de mars à octobre 1987, que les paysans ont pu se décider pour développer la culture maraîchère, susceptible de résoudre une partie de leurs problèmes alimentaires et financiers. Afin qu'ils puissent se faire une idée concrète du projet, AMURT, appuyé financièrement par le projet LWR du Niger, a emmené trois paysans de Boulikéssi et deux paysans de Gountawala, au Niger à Madaoua. Les paysans rentrèrent chez eux enthousiastes.

Peu après, un puisatier formateur vint apprendre la technique de construction des puits à deux équipes, une de Boulikéssi et une de Gountawala.

Le projet consistait en la construction de puits individuels et en l'édification de haies vives devant permettre le développement du maraîchage. (Il était prévu de construire vingt-et-un puits maraîchers de 3 à 7 mètres de profondeur et de 1,40 mètres de diamètre, ces puits devant être rembourssés à un fond de roulement par leurs propriétaires. À Boulikéssi, huit puits devaient être construits, trois à Gountawala pour un périmètre commun et dix puits individuels à Gandéfabou Kel Ewel, dont les habitants avaient montré leur intérêt pour l'action d'AMURT, en suivant l'exemple de Boulikéssi.

La première phase du projet, de novembre 1988 à novembre 1990, a concerné Boulikéssi, Gountawala et Gandéfabou Kel Ewel, avec la construction des puits et la mise en place de deux pépinières.

Deux stages de formation au maraîchage, encadrés par deux formateurs, ont été organisés en janvier 1989 et en octobre 1990, auxquels ont participé trente-cinq personnes des trois villages cités ci-dessus, puis



La visite de Bamguèl Day par le bailleur de fonds américain, d'AMURT
(DADA est à droite)

trente-cinq autres venues des différents villages du département. Les deux sessions ont duré treize jours chacune.

En outre, deux paysans par village ont suivi des stages de trois jours, concernant le reboisement et la protection des arbres.

La création d'un comité de développement fut un échec. Celui-ci étant lié au problème d'analphabétisme des représentants qui avaient été choisis par les villageois.

La deuxième phase du projet, prévue de décembre 1990 à décembre 1994, devait concerter tous les autres villages du département, sauf Férisillo. Il s'agissait, d'une part, d'entreprendre le même type d'action que dans les trois villages ayant participé à la première phase du projet. Il était envisagé la construction de soixante-dix puits, quatorze avaient été construits depuis le début de l'année 1991. Neuf autres individus ont été formés au reboisement tandis que dix femmes de cinq groupements villageois différents, ont participé à treize jours de formation au maraîchage. D'autre part, d'assurer le remplacement d'AMURT par la création d'une union des groupements villageois de Déou. En 1991, il existait vingt-et-un groupements villageois, dont six étaient des groupements villageois féminins.

AMURT était toujours présente en 1996 et l'UGVD ne fonctionne pas. S'il est nécessaire que des ONG viennent soutenir les populations du Sahel pour le développement de leurs villages, il semble donc qu'il doive exister une coopération entre les différents partenaires qui y sont intéressés.

9 - LES RELATIONS ET INTERACTIONS AVEC ET ENTRE, LES POPULATIONS, LES SERVICES ÉTATIQUES ET LES AUTRES O.N.G.

9.1. - AMURT et la population

Pour la population du département de Déou, il m'a semblé qu'AMURT, c'est avant tout DADA, le directeur du projet, M.VREZIL (depuis 1994, AMURT n'emploie plus qu'un seul animateur dans le département de Déou. Celui-ci gère l'action d'AMURT au quotidien, mais ses compétences techniques de gestion ou agricoles sont très limitées). DADA est une personnalité remarquable à bien des égards. Il m'a semblé qu'il apparaissait comme un personnage mystérieux aux yeux de la population. Portant toujours des vêtements oranges, dont une "jupe" et un turban et n'ayant pas de famille ; les villageois nous ont souvent questionné à son sujet et sur sa "religion".

La plupart des gens que nous avons rencontré lui témoigne une profonde reconnaissance. À plusieurs reprises, les villageois ont d'ailleurs marqué leur attachement à AMURT. Au cours de la saison sèche de 1996, par exemple, DADA et le président du groupement villageois de Boulikéssi s'étaient mis d'accord pour qu'AMURT prenne en charge la campagne d'alphabétisation, car le délégué du village qui avait reçu une charrette de la part d'une autre O.N.G. (PSB), avait, de son côté, établi un autre accord pour que celle-ci vienne assurer l'alphabétisation dans le village. En conséquence, comme les villageois n'ont pas voulu "trahir" AMURT en participant à des cours d'alphabétisation organisés par une autre ONG alors que DADA a été le premier à les aider et qu'ils doivent, selon eux, lui rester "fidèles", personne n'a suivi la formation. (Cependant, DADA n'est plus retourné dans le village et les Rimaïbés se demandent pourquoi...)

Certains lui font part de leurs problèmes qu'il résoud quand cela lui est possible. Mais nous avons aussi rencontré des présidents de groupements villageois qui nous ont dit ne pas savoir comment renouer le

dialogue avec lui (notamment à Boulikéssi, Saba Kolangal et Gandéfabou Kel Ewel), alors qu'ils ne comprenaient pas pourquoi DADA ne poursuivait plus son action avec eux. Il m'a semblé que, même pour une raison simple, il leur était difficile de surmonter cette difficulté. En effet, traditionnellement, avant de parler de choses sérieuses, les hommes aiment bavarder en prenant les trois thés. Or, même si DADA affirme qu'il n'est pas pressé, il dispose généralement de peu de temps pour discuter avec les populations et lorsque cela est possible, c'est plutôt dans les locaux de l'O.N.G., ce qui ne semble pas être l'idéal pour que les interlocuteurs se sentent à l'aise. Mais, c'est aussi un choix que fait le directeur ; après la séance du thé, il serait peut être plus difficile d'éviter les compromis.

Cependant, nous voulons seulement faire connaître des problèmes soulevés par les populations.

AMURT a dû faire face à des présidents de groupements villageois malhonnêtes. (Il ne s'agit vraisemblablement pas d'erreur de gestion, ce qui aurait pu être possible compte-tenu du niveau de formation des trésoriers.) Certains ont détourné l'argent ou les grains nécessaires au fonctionnement des banques de céréales. Trois présidents de groupements villageois ont même été condamnés par la justice, mais, si AMURT est légalement autorisé à faire saisir leurs biens (troupeaux) pour rembourser les bailleurs de fonds, c'est une situation très complexe. En effet, si cette décision de justice était exécutée, il est probable qu'elle serait incomprise ou mal interprétée par une grande partie de la population et qu'elle n'accorderait plus sa confiance à AMURT. Or, il est pourtant nécessaire d'agir afin que l'union des groupements villageois puisse reprendre vie...

Le manque de coordination entre les différentes O.N.G.

présentes sur le terrain, favorise l'émergence de tels types de problèmes.

9.2. - AMURT, les autres O.N.G. et la population

AMURT est l'une des premières O.N.G. à être intervenue de façon durable dans le département de Déou. À partir de 1990, le PSB (Projet Sahel Burkinabé, O.N.G. financée par le Royaume des Pays-Bas, et qui dispose d'un budget de 1 à 1,5 milliards de francs C.F.A. par an) s'est installé à Gorom-Gorom et a entrepris d'agir dans tout l'Oudalan. Or, le PSB n'a jamais consulté le Directeur d'AMURT pour entreprendre des projets de développement dans le département de Déou. En outre, le PSB n'a pas travaillé avec les groupements villageois qui se sont structurés avec l'aide d'AMURT, mais a repris une stratégie de programmation à la base, pourtant expérimentée puis abandonnée au profit des unions de groupements, quelques années plus tôt par le FEER (Fond de l'eau et de l'équipement rural). Ce manque de dialogue et de coordination a malheureusement des conséquences négatives sur le développement des villages.

En 1991, AMURT a créé quatorze banques de céréales. L'année suivante, le taux de remboursement était de 80 %. Ce résultat encouragea la mise en place de l'UGVD (Union des Groupements Villageois du département de Déou), mais en 1993, le taux de remboursement n'était plus que de 30 %. Il existe plusieurs raisons à cette baisse. L'une d'elle est liée à la mise en place d'une structure parallèle de crédits par le PSB. Ainsi, certains groupements villageois tels que celui de Loukodou, ont choisi de prendre un nouveau crédit avec le PSB afin de reconstituer un fond de roulement, ce qui jusqu'à présent leur a permis de ne pas rembourser le crédit contracté auprès d'AMURT avec qui ils n'ont plus de rapports . (Il est délicat de parler de vol.)

Selon GOSSELIN.G (1970, p 308), "les systèmes socio-économiques traditionnels sont dans l'ensemble des freins pour les expériences de développement, même et surtout pour celles qui visent à faire participer les populations, directement ou indirectement, aux efforts qui les concernent". Bien que cette thèse puisse être infirmée, puisque certains villages se sont développés en s'appuyant sur les bases politiques et socio-économiques traditionnelles, il est possible que les présidents de groupements villageois aient, paradoxalement, détourné l'argent ou les grains de leur vocation initiale pour justifier la confiance que leur avait accordée les villageois, puisque ceux-ci attendent, traditionnellement dans certains cas, de la générosité de la part de celui qui dispose du pouvoir.

Par ailleurs, une O.N.G. qui dispose d'un budget important, doit apparemment justifier son emploi par des résultats visibles ou/et quantifiables. Ce qui est positif selon BONFILS. M (1987, p. 48) "... il est important que le paysage du village soit radicalement modifié par l'intervention, dès les deux premières années... Intensives, les actions devront être massives... pour que la lutte contre la désertification soit crédible par la population et que les bonnes volontés puissent être mobilisées pour d'autres objectifs..."

Mais, pour obtenir des résultats rapides, il faut peut-être, parfois, faire davantage que des actions de sensibilisation. Ainsi, il arrive que des paysans soient payés pour travailler dans leurs propres jardins et pour des formations, les paysans reçoivent des "dédommages" (1 000 F CFA par jour) par exemple. Or, le problème n'est pas que les paysans puissent gagner de l'argent tout en suivant une formation, mais qu'il est difficile de savoir quelle est leur motivation réelle, avec tout ce que cela implique par rapport à l'évolution des mentalités des habitants de la région.

À Saba Kolangal où AMURT assumait la campagne d'alphabétisation pendant la saison sèche de 1996, à chaque visite du directeur pendant les cours, n'étaient présents que des enfants dont les notes aux exercices étaient catastrophiques. Il a estimé que les chefs de famille n'envoyaient leurs enfants que pour qu'ils fassent acte de présence et n'a donné que la moitié des sacs de farine de maïs prévus à l'origine. Ce qui selon lui, correspondait aux besoins des enfants. Le président du groupement villageois en fut fâché, refusa les sacs et dit ne plus vouloir travailler avec AMURT. D'après le président, seuls des enfants pouvaient venir puisque les adultes s'occupaient des troupeaux et les chefs de famille ne pouvaient rien contre les mauvais résultats des enfants (ce problème ne se posait pas dans les autres villages.) . En tant que jeune européen, frappé par les images du Sahel affamé, nous avons d'abord été choqué par la décision du directeur, mais si le but de l'alphabétisation est de permettre aux populations d'assumer le développement de leur village, il est peut-être nécessaire de prendre de telles décisions. Ou bien, on décide de faire de l'aide alimentaire, ou bien d'aider les populations pour un développement durable ...

Nous avons cité cet exemple pour illustrer le problème des "dédommages" pour le temps consacré à une formation, problème qui est augmenté nous semble-t-il, lorsqu'il s'agit d'un dédommagement financier.

Or, "en 1991 et 1992, AMURT a formé onze alphabétisateurs, chacun d'eux devait tenir un centre d'alphabétisation. Les groupements villageois concernés avaient participé au financement de la formation pour montrer leur motivation... Les paysans devaient payer l'alphabétisateur, soit avec du mil, soit avec de l'argent. Dans la même période, le PSB a envoyé ses propres alphabétisateurs et les paient 1 000 F CFA par jour, ce qui est bien au-delà de ce que peut gagner un Sahélien. De ce fait, sur les onze alphabétisateurs, trois sont restés pour travailler avec AMURT, les autres ont déserté." Extrait d'une lettre adressée par

Monsieur Vrezil au Conseiller en développement rural de l'Ambassade des Pays-Bas.

Les relations existant entre AMURT et le PSB affectent le développement des villages. Dans la mesure où certains d'entre eux pensent qu'il est nécessaire de rester fidèle à une O.N.G. en particulier. Cela prouve que les villageois ressentent qu'il existe davantage une relation de concurrence que de coopération entre O.N.G. Mais le message que l'on délivre est "l'union fait la force" !

9.3. - AMURT et les services étatiques

Au cours des premières années d'activité d'AMURT dans le département de Déou, à la suite de deux échecs avec des animateurs privés, l'O.N.G. a décidé de faire appel aux services d'un encadreur du CRPA(Centre Régional de la Production Agricole). "Une moto ainsi que du carburant lui furent attribués afin qu'il puisse travailler et superviser le projet AMURT, c'est-à-dire, aider les paysans dans la pratique du maraîchage et superviser les banques de céréales, ce qui est aussi son travail en fait"¹⁰ . Les décisions prises au cours des réunions auxquelles assistaient les paysans, le directeur d'AMURT et l'encadreur du CRPA, consignées dans des procès-verbaux, avaient été approuvées oralement par le chef de secteur. Or, en juillet 1988, le directeur régional du CRPA à Dori signifiait au directeur d'AMURT que son projet ne suivait pas les objectifs fixés par le CRPA. En octobre, lorsque M.VREZIL rentre d'Europe où il est allé démarcher auprès des bailleurs de fonds, il apprend qu'un président de groupement villageois a détourné la moitié de l'argent d'une banque de céréales. Or, il s'est avéré que d'une part, l'encadreur du CRPA n'a pas fait son travail de supervision et que d'autre part, celui-ci a refusé d'accuser le président malhonnête... Par la suite, selon le directeur

¹⁰ M.VREZIL, Rapport d'activité, 1986-1991, p. 3.

d'AMURT, le CRPA n'a pas cessé de lui causer des problèmes, allant jusqu'à vouloir confisquer les puits construits par AMURT pour les villageois de Gandéfabou Kel Ewel, en voulant les entourer de grillages. Mais les paysans indiquèrent aux agents venus pour exécuter la tâche, une surface située en dehors des jardins et aucun grillage ne fut posé.

Un haut fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture donna finalement raison à AMURT et toute coopération avec le CRPA prit fin.

D'autres types de problèmes eurent lieu entre AMURT et les services étatiques locaux ou régionaux. Est-ce parce qu'AMURT ne les intéresse pas suffisamment à son projet ?

Nous avons eu l'occasion de rencontrer le Directeur de l'aménagement régional de l'Oudalan au mois de mars 1996. Celui-ci a eu la gentillesse d'accepter que nous l'accompagnions lors de sa visite dans des villages concernés par l'intervention d'AMURT. Et nous l'avons notamment entendu prier le président du groupement villageois de Loukodou, de rembourser les crédits contractés avec AMURT.

Le Directeur de l'aménagement régional a dû se déplacer en utilisant une voiture et un chauffeur du PSB, en outre, il était accueilli et logé à Déou par cette même organisation. Or, sans aucunement vouloir mettre en question l'intégrité de cette personnalité, ni celle d'autres fonctionnaires, nous souhaiterions exprimer nos doutes quant aux possibilités réelles d'analyses critiques des responsables administratifs qui travaillent en relation avec les O.N.G. dont ils peuvent et doivent, même, pour leur travail, attendre quelques avantages. En revanche, il nous semble évident que des O.N.G. comme AMURT et le PSB, ne disposent pas des mêmes budgets et qu'en conséquence, ils ne peuvent pas en attendre le même type de services.

CHAPITRE 5 - LES RÉALISATIONS

10 - LES GROUPEMENTS VILLAGEOIS, L'UNION DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS DU DÉPARTEMENT DE DÉOU ET LES BANQUES DE CÉRÉALES

10.1. - Les groupements villageois (G.V.)

Définition : "Les groupements villageois sont des organisations volontaires de producteurs ruraux à caractère économique et social, ayant des intérêts communs, jouissant de la personnalité morale."

DIKA DIARRA. M et MONIMART. M (1989).

10.1.1. Rôle et fonctionnement

Dans certains villages du département de Déou, les groupements villageois avaient été créés avant l'arrivée d'AMURT. Les paysans en avaient entendu parler par les conseillers agricoles ou par d'autres voies, mais les structures mises en place étaient fragiles. Même lorsqu'ils avaient compris que l'union fait la force, ils manquaient d'objectif pour que celle-ci soit utilisée.

Chaque G.V. est encadré par un président, un vice-président, ainsi que par un gestionnaire. Ils sont élus tous les ans par l'ensemble des membres du groupement qui y adhèrent en versant une cotisation de 500 F CFA.

Le rôle du G.V. est d'unir les villageois qui le désirent pour réfléchir et choisir des solutions à leurs problèmes, de façon à

entreprendre des actions qui puissent favoriser le développement du village. En outre, les décisions prises au cours des réunions sont votées et parfois consignées dans des procès-verbaux. Le président du groupement villageois est chargé de le représenter lorsqu'il doit s'adresser à une O.N.G. ou à un agent du CRPA par exemple. Le président doit également convoquer les membres du G.V. aux réunions, organiser le travail du champ collectif ou de la lutte contre la désertification, proposer l'aide aux familles en difficulté (homme malade pendant la saison pluvieuse, etc...), informer du coût des cotisations et contrôler leur paiement.

10.1.2. - Aspects socio-économiques et politiques

a) La mobilisation des groupements villageois

Les groupements villageois sont plus ou moins dynamiques selon les villages. (Il faudrait faire une étude sur un échantillon plus vaste pour savoir s'il existe une corrélation entre le dynamisme des populations pour le développement et la dispersion de l'habitat.)

À Boulikéssi, le G.V. créé en 1986 comptait 55 adhérents à ses débuts et 31 en 1996. Selon le président, cette diminution de l'effectif des membres du groupement s'explique par les décès, la crainte de l'étranger (O.N.G.), par l'incompréhension ou le désaccord au sujet de l'intérêt de l'union, certains ayant cru que la création du G.V. leur permettrait d'obtenir des "cadeaux" de la part de l'O.N.G. (Aucun Peul ne participe au G.V. et les Rimaïbés vivant en étroite relation avec eux, à l'écart du village, pas plus.)

À Ayagorou et Bamguèl Day, en revanche, le nombre des adhérents ne cesse d'augmenter. En 1981, le G.V. d'Ayagorou comptait 15 membres, ils sont 34 aujourd'hui. Tandis qu'à Bamguèl Day, presque tous les hommes du village participent au groupement villageois (50

membres), même lorsqu'ils n'y sont pas inscrits (par exemple dans le cas de frères qui vivent ensemble ou des fils installés dans la cour de leur père...).

En outre, la réussite du groupement de Bamguèl Day a incité les Bellas de Gountouré Niérié à créer un G.V. en 1994, alors qu'ils s'y étaient montrés hostiles en 1986 lorsqu' AMURT leur avait proposé.

À Saba Kolangal, AMURT avait d'abord proposé aux Bellas de créer un G.V. mais ceux-ci ne s'étaient pas montrés intéressés. (Ils ont maintenant créé un G.V. avec l'aide du PSB.) Plus tard, ce sont les Peuls du même village qui ont contacté AMURT pour mettre en place le G.V. auquel adhèrent 30 individus (sur environ 75 chefs de famille Peuls). Mais selon le président du G.V., les décisions ne sont pas écoutées, il est difficile d'organiser des réunions du fait des activités pastorales pratiquées par les membres, qui se montrent en outre réticents à payer les cotisations. Le travail du champ collectif a été abandonné. Selon le président, les Peuls souhaiteraient davantage être aidés par rapport à l'élevage. De plus, il affirme qu'ils seraient prêts à modifier leur méthode d'élevage si de nouvelles techniques leur étaient apprises et à commercialiser davantage de bétail, si une structure économique et logistique était mise à leur disposition.

Le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) a installé, depuis 1991 à Bamguèl Day, un système hydraulique efficace qui permet d'abreuver plus de trois mille bêtes par jour, pendant la saison sèche. La gestion en est confiée au groupement villageois qui doit percevoir 25 F CFA par mois et par animal qui vient s'abreuver, afin de payer les frais d'entretien du dispositif. Or, seuls les Peuls refusent, de façon quasi générale, de payer cette somme et préfèrent disposer de puisards individuels. Il nous semble que cet exemple montre qu'il est jusqu'à présent difficile d'insérer les Peuls dans un projet collectif de

développement. Comme le remarquait NEBIE.O (1987, p. 40), l'élevage bovin est une entreprise individuelle et "cette tendance individualiste pourrait ainsi constituer un facteur limitatif pour la mise en place de structures paysannes coopératives".

Mais pourquoi ne pas encourager les entreprises individuelles, qui pourraient néanmoins avoir avantage à se regrouper (pour les frais de transport par exemple) et à se concerter pour la préservation du milieu naturel, si c'est une voie plus adaptée aux mentalités des populations ? Le but est qu'elles puissent assurer leurs besoins. Il ne nous paraît pas évident que cela nuirait à l'ensemble de la communauté rurale.

b) Les groupements villageois et la politique

Le groupement villageois de Gandéfabou, créé en 1987, est composé de 40 membres. Il y en avait 24 à sa création. Cet effectif est peu important compte-tenu du nombre de chefs de famille (selon les registres de la préfecture de Déou, il y aurait 247 chefs de familles à Gandéfabou Kel Ewel, dont 67 Kel El Souk, 89 Techegest, 62 Dembouguet et 29 Imrad).

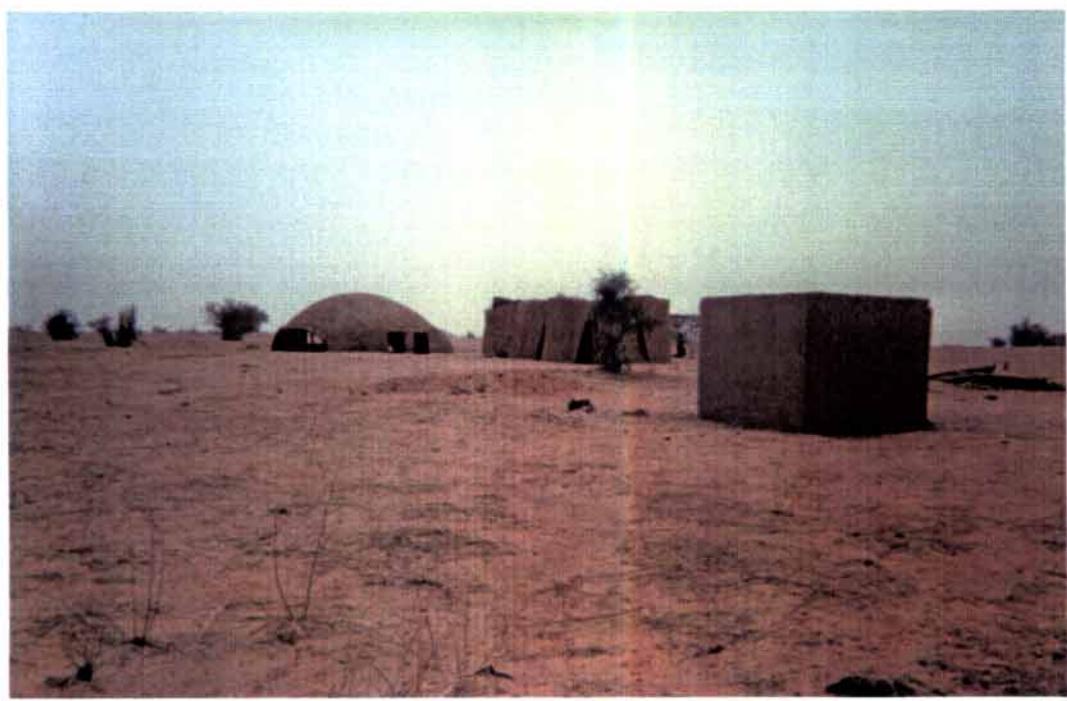
Pour comprendre cette "anomalie", il faut connaître l'histoire de ce village qui a été divisé en deux pendant six ans et considéré par les O.N.G. comme deux villages distincts. En effet, à la création du G.V., la famille qui détenait le pouvoir traditionnellement et administrativement (délégué), s'était aussi appropriée la direction du G.V. Or, à la suite d'un détournement d'argent, destiné au fond de roulement de la banque de céréales, le vice-délégué, issu d'une famille opposée à la première, accusa le coupable de mauvaise gestion, sut rétablir l'équilibre financier de la banque, devint gestionnaire du G.V., puis fut choisi comme nouveau délégué.

Pendant, six ans, la famille qui avait perdu le pouvoir refusa

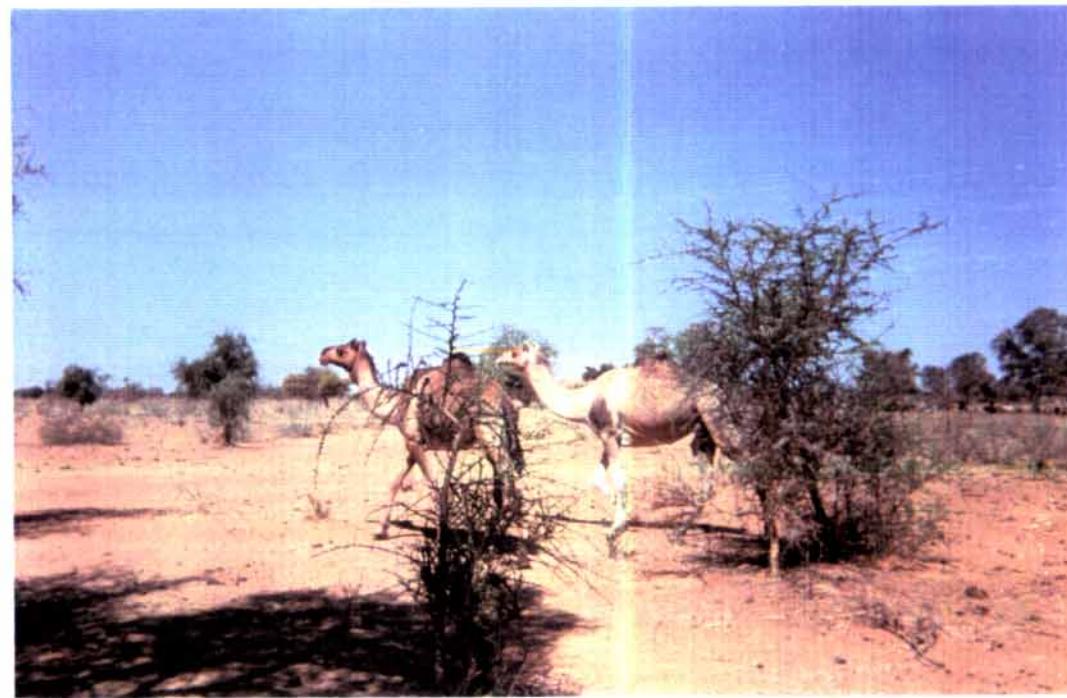
de reconnaître l'autorité du délégué et c'est pourquoi le PSB dû travailler avec elle, tandis que l'autre partie du village travaillait avec AMURT (en dépit des tentatives de réconciliation effectuées lors de réunions à l'initiative d'AMURT). Le délégué actuel raconte que pendant cette période, l'entente était si mauvaise que son fils fut menacé et même malade à cause de gris-gris et de sortilèges qui lui ont été adressés. Un gri-gri avait notamment été placé dans son cartable lors d'un cours d'alphabétisation. Cette fois là, les deux familles durent résoudre le problème à la préfecture...

Mais depuis la saison sèche de 1996, les deux familles se sont réconciliées. D'une part, celui qui avait détourné l'argent a peu à peu perdu de l'influence et d'autre part, les deux "anciens ennemis" ont maintenant un adversaire commun. Il s'agit d'un particulier qui a eu l'idée de solliciter l'aide du PSB afin de construire des huttes traditionnelles sur un terrain non cultivé, afin d'accueillir des touristes qu'il se propose d'emmener en randonnée à dos de chameaux... Or, les dirigeants du village n'ont pas encore compris quel pourra être leur avantage, dans ce nouveau projet auquel ils ne sont pas associés. Ils contestent donc le droit d'usage de la terre. En outre, il est possible que le délégué ait compris que si le camp pour touristes était une réussite, celui qui en est à l'origine pourrait s'attirer les faveurs des villageois et accéder au pouvoir à son tour...

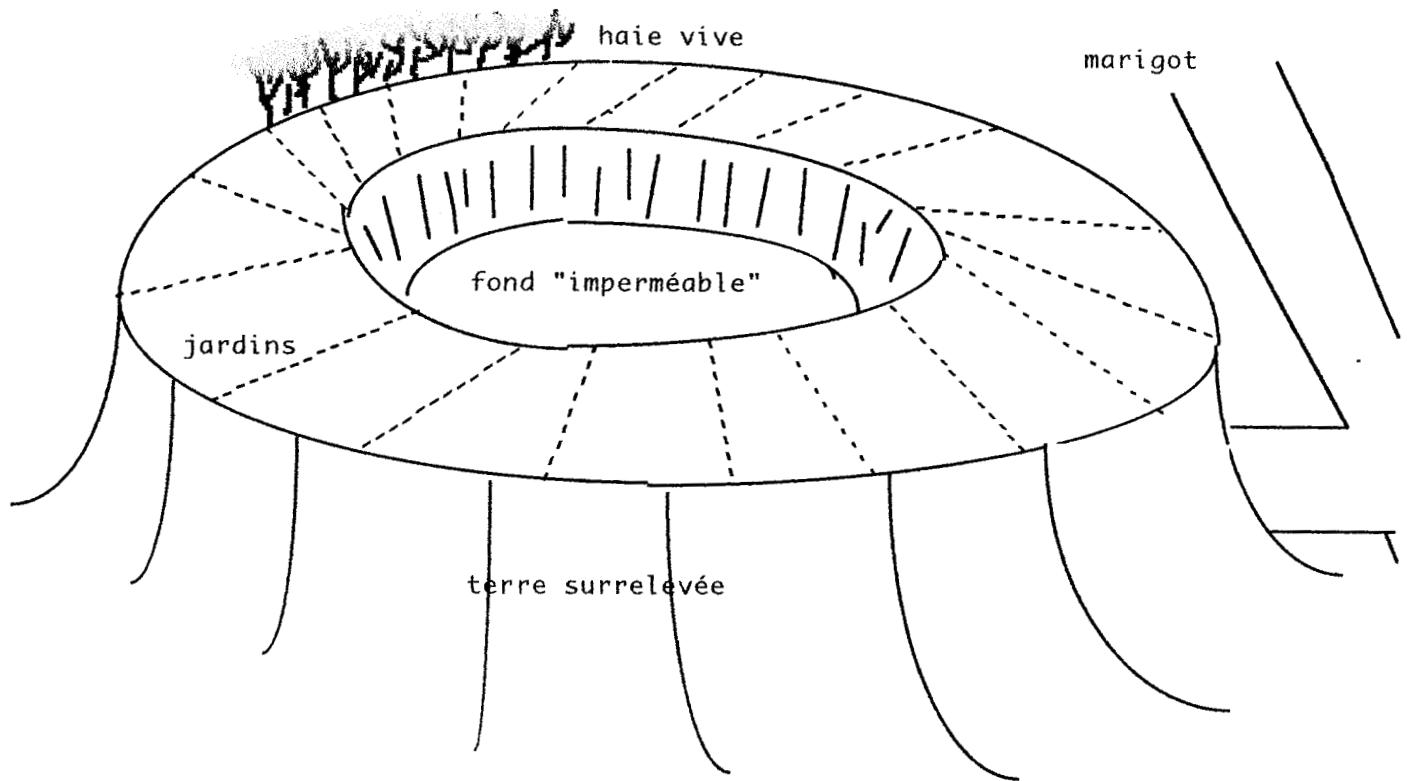
Il semblerait que ce type de rivalité soit moins courante dans les villages Bellas, Rimaïbés et Mossis, où il n'existe pas d'anciens "chefs traditionnels" et où le pouvoir est confié à ceux qui disposent des meilleures connaissances. Cependant, le président du groupement villageois d'Ayagorou a récemment été écarté de sa charge par les plus jeunes, car il semblerait que celui-ci influençait les membres du



Les huttes pour touristes, avec les sanitaires à droite au premier plan.

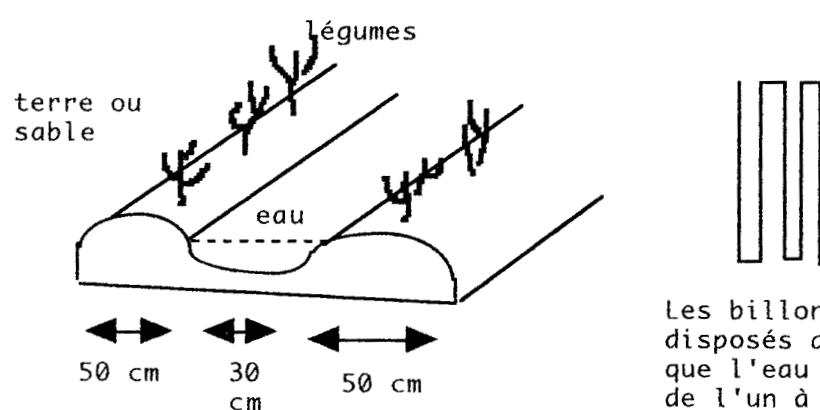


Bouli



Remarque: les jardins peuvent être surmontés par un rebord de terre.

Billon



Les billons doivent être disposés de telle façon que l'eau puisse s'écouler de l'un à l'autre.

groupe pour qu'ils n'utilisent pas un bouli¹¹ édifié à l'aide d'AMURT, pour faire du maraîchage. Il y avait tout intérêt, puisque lui-même tire une part importante de ses revenus de la vente de légumes.

Ainsi, dans ces villages du Sahel, comme dans beaucoup d'autres communautés humaines, le pouvoir politique lié au prestige social, peut exercer une influence décisive sur le développement. Selon que ceux qui en disposent sont fiers d'agir pour le bien de la communauté ou qu'ils poursuivent leurs propres intérêts. Mais les campagnes de sensibilisation peuvent-elles y changer quelquechose ?

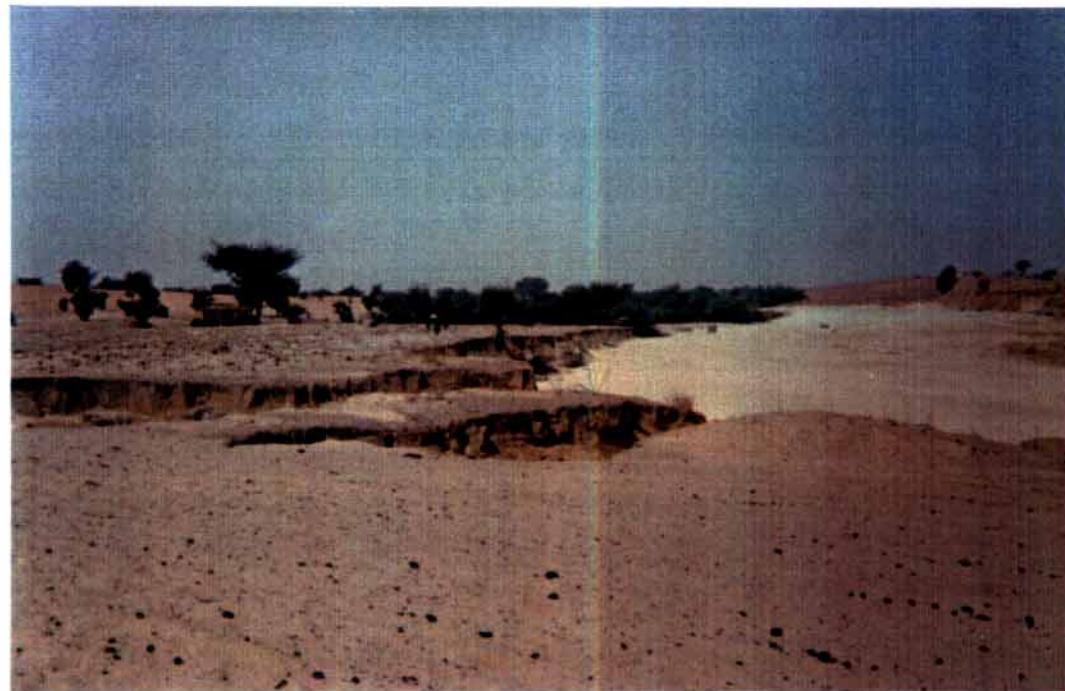
c) Les groupements villageois féminins

Selon DROY.I (1990, p. 19), "la gestion du terroir (rapports fonciers, tenue des terres, modes d'exploitation) est une projection spatiale des rapports familiaux".

Les populations de l'Oudalan sont profondément imprégnées par l'Islam et les femmes ne sont, normalement, pas autorisées à travailler dans les champs. Néanmoins, avant même la création des G.V. féminins, celles-ci cultivaient des condiments ou des arachides nécessaires à leur cuisine ou vendus sur le marché.

La création des G.V. leur a donc permis, d'une part, d'obtenir un champ ou/et un jardin, qu'elles pouvaient cultiver en commun et, d'autre part, de participer aux réunions du groupement villageois et de donner leur avis, qui sont, selon elles, écoutés comme ceux des hommes. Toutes les femmes interrogées ont souligné l'importance du changement que la création des G.V. avait suscité dans leurs relations avec les hommes.

¹¹ Un bouli est un grand trou (celui d'Ayagorou fait environ 70 mètres de diamètre) dont le fond doit être imperméable, de manière à ce que l'eau de pluie ou détournée d'un marigot puisse y être préservée et utilisée ,par exemple, pour irriguer des jardins aménagés tout autour sur une terrasse.(fig:)



**On remarque la puissance de l'érosion du marigot qui passe
à Gandéfabou Kel Ewel**

(À droite, sous le vert de la pépinière d'AMURT.
le puits du jardin des femmes est maintenant dans le lit du cours d'eau)



L'érosion menace les plus grands arbres des environs, ici un acacia.

Cependant, si à Bamguèl Day, le G.V. féminin paraît encore actif, (les femmes se consacrent notamment au maraîchage), en revanche, à Boulikéssi et à Gandéfabou Kel Ewel, ils ne sont plus qu'un souvenir. Il semblerait que cela soit dû, pour une part, à un manque de temps et de volonté de la part des femmes concernées.

Il est possible que la fréquence des divorces, variable selon les ethnies, influence cet intérêt pour le travail agricole. En effet, selon DROY.I, les femmes ont intérêt à investir dans ce qui leur constitue un capital propre (argent, bijoux, troupeaux), qu'elles peuvent emporter en cas de divorce. De plus, les femmes Kel Ewel et Rimaïbés fabriquent davantage de nattes que les Mossis et peuvent donc disposer de sources de revenus sans avoir à travailler la terre. Elles ont aussi plus manifesté leur intérêt pour l'aide concernant l'élevage (à Gandéfabou Kel Ewel) et l'ouverture de petites boutiques (à Boulikéssi).

Remarque : Le jardin des femmes de Gandéfabou Kel Ewel a disparu sous l'effet de l'érosion du Marigot...

Peu de femmes assistent aux cours d'alphabétisation. À Jahoy et Gandéfabou Kel Ewel par exemple, sur environ vingt auditeurs dans chaque groupe, il n'y en avait aucune.

Il nous semble pourtant essentiel que les femmes participent autant à ces formations que les hommes, afin qu'elles puissent apporter à leurs enfants une partie des connaissances acquises ainsi.

Selon MONIMART.M (1989, p. 9), qui a analysé le rôle des femmes à travers quarante trois études de cas réalisées dans six pays sahéliens, "l'encadrement féminin est la clé de voûte de l'approche des femmes, mais il est beaucoup moins dense que l'encadrement masculin et n'est satisfait que dans 40 % des cas étudiés, alors qu'il l'est à 90 % pour les dix expériences les plus réussies".

Il nous semble donc que l'attention portée aux femmes n'a pas été assez importante jusqu'à présent et qu'il est possible que, soutenues par une intervention extérieure, elles puissent reprendre leurs activités agricoles et maraîchères, (il faudrait que l'expérience soit suffisamment longue pour qu'elles puissent en retirer tous les avantages) et entreprendre bien d'autres types d'actions. (Si elles pensent être trop occupées, pourquoi ne pas réfléchir avec elles aux possibilités d'organisation de leur travail ? Ne pourraient-elles pas obtenir, comme leurs maris, des charrettes pour aller chercher l'eau ou le bois mort ?) Néanmoins, la participation des femmes aux activités agricoles, etc va à l'encontre des habitudes et des principes religieux, donc elle "menace" l'équilibre de la société. Or des changements profonds ne peuvent avoir lieu que s'ils émanent du désir des villageoises. Sans appui de la part d'une ONG, qui peut leur donner l'occasion de se rassembler, de prendre la parole et surtout de concrétiser un projet (il est possible que l'intervention d'une ONG facilite l'approbation des hommes face aux "ambitions féminines"), plusieurs types de cas peuvent se présenter où les femmes peuvent entreprendre d'elles mêmes des actions. Par exemple, c'est le cas de Bamguèl Day où tout le village est impliqué dans une dynamique de développement et où l'évolution des mentalités décide les femmes à s'organiser et à "sortir" de leur foyer (Car on peut supposer que cet état de fait résulte bien de leur volonté et non d'un emploi du temps moins chargé que celui des femmes Kel Ewel ou Rimaïbées.). Ou chez les Peuls Djelgobés, dont les femmes jouissent déjà d'une certaine indépendance (elle s'explique par des caractéristiques ethniques, modalité d'héritage, etc) et qui dans le cas des Pleutes de Gandéfabou Djelgobé ont demandé au forestier à pouvoir planter des arbres.

Il nous est apparu évident que les groupements villageois, dans leur ensemble, ne faisaient que commencer leur travail. Dans la plupart des cas, du fait du peu d'individus "instruits", les responsables des G.V. n'ont pas changé depuis leur création et les membres des G.V. semblent davantage dans l'attente de propositions et surtout d'aides venant de l'extérieur (O.N.G. ou État), plutôt qu'engagés dans un processus de développement endogène. Les groupements villageois ne prennent aucune initiative concernant la gestion des terroirs, la création de zone de mise en défens pour lutter contre la désertification ou la gestion des parcours pastoraux par exemple.

GOSSELIN.G (1970, p. 314) prônait "l'intervention autoritaire... (qui) est un état institutionnel organisé à l'aide d'encadrements particuliers et disciplinés par le respect d'impératifs et de finalités_choisis ou acceptés_ qui débordent les communautés rurales... ainsi définie, l'intervention autoritaire paraît nécessaire pour faire démarrer une réforme qui puise provoquer des changements et le développement." Cette approche interventionniste, n'est pas la seule possible pour que les populations sahéliennes s'approprient les projets de développement. MAKOLO. P.N et OUEDRAOGO. H.B (1990, p. 10), en décrivent une autre qui tient compte de l'organisation traditionnelle des communautés rurales dans laquelle "les populations trouvent entre autres : solidarité, honneur, amitié et hospitalité. Pour eux l'économie n'existe pas par elle-même et en elle-même, elle est au service du social. La réussite sociale est la transformation de l'avoir en relation sociale."

Mais le problème de la motivation n'est pas seulement à remettre en cause. Le cas du village de Boulikéssi nous paraît être un bon exemple des difficultés qu'il reste à surmonter pour que ses habitants puissent connaître des changements significatifs dans leur village.

En 1987, ce village avait fait connaître à l'État son désir d'avoir une école. Cette demande pu être satisfaite en partie, grâce à la contribution d'un bailleur de fonds américain qui permit l'achat de tous les matériaux nécessaires à la construction. Le préfet désigna un maçon qui, outre qu'il travailla deux ans sans être payé, dû faire son travail seul la première année. Les hommes du village ne participèrent aux travaux que lorsqu'AMURT mit des vivres à leur disposition, en échange du travail. Cette situation peut se comprendre puisqu'on imagine mal les habitants de Ouagadougou participer à la construction des écoles. Mais ce qui est davantage inquiétant, c'est qu'à l'ouverture de l'école en 1989, elle accueillait cinquante élèves, alors qu'au cours de l'année 1995-1996, il n'y en avait plus que vingt-trois, que les instituteurs avaient eu beaucoup de mal à faire venir (communication orale de NIKIEMA.M, directeur de l'école). Selon les villageois, cela s'explique par le fait qu'ils ont besoin de leurs enfants pour travailler pendant la saison sèche. D'autre part, il semblerait que les parents se soient attendus, lors de la demande d'ouverture d'une école, à ce que les enfants reçoivent de la nourriture pour aller aux cours. Enfin, l'utilité même de l'enseignement, n'apparaît pas clairement à la plupart des paysans, puisqu'ils savent qu'il leur sera difficile de permettre à leurs enfants de continuer leurs études au-delà de l'école primaire. Ce qui pourrait, apparemment, davantage les motiver puisque leurs enfants seraient à même de trouver un emploi qui pourrait les "aider". Quant aux Peuls, ils ne se sentent pas concernés par l'école.

Remarque: *Nombre d'enfants des chefs de famille interrogés allant à l'école publique(P) ou coranique(C).*

Rimaibés_ P = 9/35 ; C = 3/35

Kel Ewel_ P = 15/72 ; C = 1/72

Peuls_ P = 1/17 ; C = 7/17

Mossis_ P = 16/47 ; C = 28/47

Bellas_ P = 0 ; C = 2/17

Seuls les enfants Rimaïbés et Kel Ewel (depuis un an seulement) disposent d'une école dans leurs villages. Certains Mossis d'Ayagorou vivent à Déou où il existe une école (Il est fréquent que cela soit les filles Mossis qui aillent à l'école publique, car il est important que les garçons aient une éducation religieuse. Cependant, les Mossis de Bamguèl Day affirment qu'ils enverraient plutôt leurs fils à l'école publique s'il y en avait une à proximité.)

Les habitants du même village ont récemment exprimé leur volonté d'avoir un barrage afin de constituer une réserve d'eau pour abreuver le bétail. En 1995, le PSB mit un camion à leur disposition pour aller chercher des pierres nécessaires à sa construction. Ils participèrent massivement à ce travail. Mais, lorsque le conseiller technique les sollicita pour construire le barrage, ils refusèrent. (Communication orale du Directeur de l'aménagement régional). Les pierres sont toujours dans le lit du marigot et risquent de favoriser l'érosion de ses rives. Or, lorsque nous avons interrogé les villageois sur le type d'aide ou de projet qu'ils aimeraient voir se réaliser, le barrage était systématiquement cité. Nous pensons que la nourriture contre le travail n'avait pas été prévue... (À moins qu'ils n'aient pas tenu à travailler avec un membre du PSB...)

En conséquence, nous pensons que les actions en faveur de la sensibilisation pour le développement ne doivent pas être abandonnées, mais reprises et adaptées, peut-être pour chaque problème de manière différente, selon les types de groupes socio-ethniques, leur niveau de développement et les objectifs qu'ils se fixent. Il nous semble qu'il est dommage que des G.V. dynamiques ne puissent pas continuer à développer d'autres types d'activités (commerciales ou éducatives) avec l'aide d'une O.N.G., comme dans le cas de Bamguèl Day (qui n'a pas

d'école), parce que d'autres G.V. sont plus lents ou n'ont pas les mêmes intérêts pour le développement. D'autant plus que leur réussite pourrait constituer un exemple. Pour que cela soit possible, il serait nécessaire que les animateurs (rices) ou les agents du CRPA, soient fréquemment en contact avec les populations pour un bon suivi des activités, qu'ils connaissent bien les villageois et qu'ils soient suffisamment qualifiés.

Cependant, c'est un aspect du problème que NEBIE.O (1987, p. 11) avait déjà relevé. Il semblerait donc que l'évolution doive se faire lentement. Il serait peut-être nécessaire, par exemple, de s'assurer de la motivation des agents du CRPA affectés à un poste au Sahel et dispenser des cours leur permettant de s'adapter aux caractéristiques régionales (culturelles, écologiques, ...). Mais il nous semble aussi important de clarifier les relations qui doivent exister entre les populations et les organismes qui les aident, temporairement.

10.2. - Les banques de céréales

10.2.1. - Rôle et fonctionnement

Selon le manuel pour l'établissement, les opérations et la gestion des banques de céréales établi à Rome en 1985 par la FAO (source : LEDOUX.G , 1986), le rôle des banques de céréales est :

- “1. d'améliorer la sécurité alimentaire locale,
- 2. d'améliorer l'accès des consommateurs ruraux aux stocks à des prix abordables,
- 3. d'assurer une rémunération adéquate de l'effort de production,
- 4. de renforcer l'autonomie de la communauté villageoise.”

En outre, il s'agit d’“accroître l'indépendance du village par

rapport aux agences privées et des O.N.G., de renforcer le tissu social et d'acquérir des techniques de gestion utilisables par la suite pour d'autres activités".

Les banques de céréales doivent, après la constitution d'un stock de départ (fonds de roulement, l'argent perçu à la vente doit servir à acheter d'autres céréales), se gérer de façon autonome. Les paysans peuvent vendre une partie de leur récolte à la banque de céréales et ainsi reconstituer un stock, qui pourra être vendu au prix d'achat au moment de la période de soudure, quand les cours du prix des céréales ont fortement augmenté sur le marché, du fait de la spéculation exercée par les commerçants.

Même lorsque les villageois ne sont pas en mesure de reconstituer le stock grâce aux excédents de leurs propres productions, il est préférable que la banque puisse être réapprovisionnée dès la fin des récoltes, en allant acheter les grains dans des régions excédentaires par exemple. Ainsi, au moment de la soudure, le prix de vente pratiqué par la banque de céréales, comprenant le prix d'achat et le coût du transport, sera moins cher que celui des marchands.

10.2.2. - Réussites et problèmes

En avril 1988, suite à la demande des villageois de Gandéfabou Kel Ewel, trois banques de céréales furent créées par AMURT (à Gandéfabou, Bamguèl Day et Gountawala). Le FEER (Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural) a permis à AMURT d'obtenir quinze tonnes de sorgho américain et chaque banque a reçu cinq tonnes comme fonds de roulement.

Mais, en dépit de la formation reçue par les gestionnaires, en septembre, seule la gestion de Bamguèl Day s'est révélée

correcte. À Gountawala, les paysans n'avaient pas bien compris le fonctionnement de la banque, mais réussirent à collecter de l'argent, tandis qu'à Gandéfabou, le gestionnaire avait détourné la moitié de la caisse.

En 1989 et 1990, trois autres banques ont été créées et elles bénéficièrent de la même quantité de céréales pour le fond de roulement.

En avril 1991, seule la banque de Bamguèl Day était restée positive, certaines banques étaient totalement vides. Selon le directeur d'AMURT, les conditions climatiques ayant entraîné des récoltes insuffisantes, associées à une mauvaise gestion, avaient provoqué cet échec.

Cependant, grâce à l'aide du FEER, le stock des banques put être renouvelé et tous les autres G.V. du département créèrent des banques de céréales. Ainsi, "quatorze banques bénéficièrent de quatre-vingt tonnes de sorgho blanc, financées à crédit par le FEER sur quinze mois à 8,5 % d'intérêt et AMURT a pris l'engagement de faire rembourser les crédits" (rapport d'activité, 1986-1991, p. 13).

Cette fois, seuls les villages de Bamguèl Day, Boulikéssi, Ayagorou et Dialouré ont pu rembourser.

Le directeur d'AMURT souligne les différences d'efficacité entre les gestionnaires des banques de céréales : "dans un village, le gestionnaire, qui est en même temps le président du G.V., a fait des cigarettes avec le cahier qu'on lui a donné" (rapport d'activité, 1986-1991, p. 14).

L'année 1994, vit la naissance de l'Union des groupements villageois. Au cours de l'assemblée générale, le nombre de sacs nécessaire à l'approvisionnement de sept banques fut estimé à 700. Les fonds nécessaires à cet achat ont été fournis par les paysans eux-mêmes.

En 1996, parmi les villages que nous avons étudiés, seule la banque de céréales de Bamguèl Day fonctionne encore et réalise même des bénéfices (des gens extérieurs au village y achètent des céréales). Les gestionnaires des banques de céréales qui ne fonctionnent plus expliquent cet échec d'une part, par le coût des sacs de mil du dernier approvisionnement. En effet, celui-ci avait été effectué par des villageois qui étaient allés chercher les grains dans une région excédentaire, mais compte-tenu du prix du transport (pannes, etc...), le mil avait été mis en vente à un prix supérieur à celui pratiqué sur le marché à la même époque. (Un marchand touareg, arrivé entre temps, vendait le sac de 100 kg de mil entre 7 000 et 8 000 F CFA, tandis que les sacs vendus aux groupements valaient 12 000 F CFA !)

D'autre part, les gestionnaires qui ont pratiqué le crédit, n'ont pas réussi à se faire rembourser. Selon le président du G.V. de Saba Kolangal, dont la banque attend encore 70 000 F CFA (700 F), de la part de ses débiteurs, il serait préférable que la banque de céréales de son village soit gérée par un particulier, comme une entreprise privée, mais avec l'obligation de suivre certaines règles (bas prix par exemple). En effet, la gestion plus "intéressée" serait effectuée avec davantage de rigueur. L'aide aux familles en difficulté pourrait être effectuée d'une façon différente, sans mettre en danger l'équilibre financier de la banque. Il sait bien que les Peuls peuvent rembourser (ils pourraient vendre une ou plusieurs bêtes), mais comme ils ne nuisent à personne en particulier*, le problème ne paraît pas en être un...

*C'est -à-dire qu'ils doivent quelque chose à la communauté (G.V), or selon RIESMAN.P (1970, p79) chez les Peuls Djelgobés traditionnellement,

"la coopération pour le bien commun n'existe point, comme n'existe pas le bien commun lui-même, alors que l'entraide réciproque est fréquente." Devoir à "tout le monde" ne semble pas être devoir à "quelqu'un".

Il semblerait que les populations aient été découragées par l'échec du dernier ravitaillement (cher et selon elles, de mauvaise qualité). En effet, même si la production de céréales ne permet pas de dégager d'excédents suffisants pour que le stock soit reconstitué, la vente d'animaux après l'hivernage (moment où les bêtes sont les plus grosses), permettrait l'achat de céréales à bas prix et éviter ainsi l'endettement, ou la vente de bétail maigre, à la fin de la saison sèche. Or, ce genre d'initiative exigerait d'une part, la mise en commun d'une partie des bêtes pour l'achat des céréales et d'autre part, d'effectuer une démarche pour le "long terme", ce qui ne nous semble pas être dans la mentalité des Sahéliens. (Cela n'est pas impossible mais il faut que les gens soient prêts). En outre, la vente des animaux serait effectuée près d'un an avant d'avoir à utiliser ce qu'elle aurait permis d'acheter. Donc, cela peut sembler être un manque à gagner sur la reproduction du bétail, puisque des vaches pourraient être vendues et les éleveurs ne seraient pas en mesure d'accroître leurs troupeaux grâce aux naissances.

Certains groupements villageois ont pu retrouver des crédits auprès du PSB (cas de Loukodou). Mais dans la plupart des cas, les banques, pourtant nécessaires à la sécurité alimentaire des populations, ne fonctionnent plus. AMURT n'a pas la possibilité de retrouver un stock suffisant pour réalimenter les fonds de roulement, puisque le crédit auprès du FEER n'a pas été remboursé. (On peut regretter que la diffusion des techniques agricoles intensives, ainsi que les actions en faveur de la conservation et la restauration des sols ne se soit pas faite dans le même temps que la création des banques de céréales.)

Peut-être qu'une solution pourra être trouvée au sein de l'Union des groupements villageois ?

10.3. - L'UGVD

La création des groupements villageois, les formations, les stages et les réunions, ont permis aux habitants du département de Déou de se rencontrer et d'apprendre à se connaître. C'est l'un des premiers aspects cités comme ayant été un changement important, agréable et utile, par les villageois interrogés sur les conséquences de l'intervention d'AMURT dans leur vie quotidienne.

Après un peu plus de huit ans d'existence, les groupements villageois ont ressenti le besoin de s'associer afin d'unir et de coordonner leurs efforts pour résoudre leurs problèmes, qui se ressemblent souvent, en menant des actions communes. En outre, il s'agissait de se préparer à l'avenir et notamment, au moment où AMURT les laisserait seuls.

Ainsi, bien que depuis 1989, il y eut plusieurs essais de création de l'UGVD, ce n'est qu'après une sensibilisation de trois mois, au cours de laquelle tous les groupements villageois participèrent à l'élaboration des statuts et du règlement intérieur, que l'UNION des G.V. du département de Déou fut créée (1er décembre 1994).

L'UGVD est gérée par douze membres élus et six commissions techniques sont chargées du suivi de l'exécution des activités. L'UGVD devait coordonner l'action des G.V. et être capable de s'adresser directement aux bailleurs de fonds.

AMURT avait pour projet :

- 1 - de permettre à l'UGVD de maîtriser le ravitaillement des banques de

céréales et de reconstituer, dans une première phase, toutes les banques des G.V., membres de l'UNION, à crédit.

2 - De "créer une structure financière fiable en donnant une formation adéquate aux commissions de gestion et de crédit".

3 - La "participation à la construction du siège de l'UGVD en finançant la toiture, la porte et le ciment (les paysans devaient construire le bâtiment en banco)".

4 - La "formation d'une unité de création de documents en fulfuldé, pour permettre aux paysans de communiquer, de s'informer et de pratiquer leur alphabétisation et d'inciter les autres à être alphabétisés".

5 - De superviser et d'animer le projet.

(M.VREZIL, Développement intégré du département de Déou. 1986-1994, p. 3).

Les G.V. devaient verser une part sociale de 25 000 F CFA et il était prévu un apport de 20 000 F CFA supplémentaires à l'ouverture du bureau. Or, bien que tous les G.V. aient désiré la création de cette UNION, seuls sept d'entre eux avaient versé le montant de leur part sociale.

Selon un ancien membre du bureau, la non-ouverture de celui-ci (pas d'apport matériel : chaises, table, machine à écrire, etc...) a découragé les G.V. qui, en outre, s'étaient attendus à recevoir des subventions dès le versement de leurs parts sociales, suite aux propos d'un animateur qui avait cru bon de les motiver ainsi. (Ces déceptions se sont ajoutées à l'échec du premier ravitaillement en céréales effectué par les membres du bureau.)

En conséquence, la création d'une commission de gestion capable de superviser les banques de céréales, une caisse d'épargne, le moulin à mil, etc..., ainsi que le développement de la communication sous forme de journaux, n'ont pu être réalisés.

AMURT prévoyait de superviser l'UGVD pendant deux ans après sa création et au bout de trois ans d'existence, une évaluation était prévue. En 1996, l'UGVD n'avait aucune activité et la déception ressentie par les G.V. était importante...

Depuis 1980, il existe l'UNION des groupements villageois de l'Oudalan (UGVO) qui regroupait en 1987, quarante G.V. À cette date, en dépit de financements importants, "aucun programme d'activité n'a été élaboré pour l'année en cours" (NEBIE.O, 1987, p. 37). (Le cas de l'UGVD n'est donc pas catastrophique.) L'UGVO se charge de "la collecte et de la commercialisation du bétail, ainsi que de l'approvisionnement des magasins de zone en céréales" (NEBIE.O, 1987, p. 37). Le coût de la cotisation annuelle des G.V. est identique à celle versée lors de l'ouverture de l'UGVD. Actuellement, le président de l'UGVO effectue lui-même les démarches auprès des bailleurs de fonds, y compris en se rendant à l'étranger. Cependant, des problèmes de coordination, d'organisation et de programmation des actions à entreprendre subsistent. L'UGVO est récente, comme l'est la notion même, d'aide au développement, il faudra donc apprécier sa réussite sur un plus long terme. "Et c'est dans cette perspective du temps long que le développement doit être considéré, quelle que soit la pression morale que certains événements cruels, intolérables, semblent exercer sur nous", (GALLAIS.J, 1984, p. 271).

La question de l'utilité de la création de l'UNION des G.V. de Déou, parallèle à celle de l'UGVO, paraissait devoir être posée. Mais, les groupements villageois du département de Déou ne sont pas intéressés

par l'UGVO, même les villages les plus dynamiques. Il est possible qu'une organisation régionale puisse paraître trop vaste et ne mette pas en confiance, pour l'instant. Néanmoins, compte-tenu de la situation actuelle de l'UGVD, il nous semble que les G.V. suffisamment structurés pourraient bénéficier de l'expérience de l'UGVO en s'y intégrant et faire profiter l'UGVD de leur évolution. En effet, s'il semble intéressant que des unions départementales soient créées afin de gérer les actions à cette échelle, en revanche, pour obtenir des subventions pour la réalisation de projets d'envergure, la multiplication des interlocuteurs avec les bailleurs de fonds n'est peut-être pas souhaitable.

Quoi qu'il en soit, ce sera aux populations de décider, le rôle d'AMURT ne peut qu'être limité, puisque selon MARTY.A (1990, p. 132) "si l'initiative locale peut être encouragée ou stimulée de l'extérieur, elle ne peut être créée. Ou il n'en sort que des projets-alibis, créés pour canaliser l'aide internationale : semblables à des coquilles vides, sans dynamisme interne, ils ne survivent pas à une suspension des financements".

11 - LE DÉVELOPPEMENT DU MARAÎCHAGE, L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE

11.1. - Le maraîchage et l'hydraulique villageoise

En 1986, après huit mois de discussions entre la population et AMURT, il fut décidé de développer le maraîchage dans les villages de Boulikéssi et Gountouwala. Cette activité offrait l'avantage de permettre d'une part, l'approvisionnement en légumes pendant la saison sèche et d'autre part, grâce à la vente des surplus, de créer des revenus pour les villageois.

Par la suite, d'autres villages tels que Gandéfabou Kel Ewel, Bamguèl Day et Ayagorou, se montrèrent intéressés par le développement de cette culture.

La sensibilisation et la formation au maraîchage se sont déroulés en plusieurs phases :

- . des paysans se sont rendus au Niger pour voir un projet financé par LWR et ont pu communiquer leurs impressions à leur retour au village,
- . AMURT a demandé à l'atelier théâtre Burkinabé de présenter une pièce permettant à la population de comprendre l'utilisation et "les bienfaits des légumes" DADA.
- . Deux formations au maraîchage, de treize jours chacune, animées sur la demande d'AMURT par deux formateurs CAFORMA*, auxquelles ont participé 59 paysans.

* (Centre Adventiste de Formation au Maraîchage)

- . 28 villageois (2 par village), ont été formés par l'agent de l'environnement au reboisement, au cours d'un stage de 3 jours, afin qu'ils soient capables de faire pousser des haies vives autour des jardins.

Les puisatiers formés par AMURT se chargèrent de la construction de dix puits individuels (de 5 à 7 mètres de profondeur), à Boulikéssi, un puits à Gountouwala, et dix puits (de 2 à 4 mètres de profondeur), à Gandéfabou Kel Ewel.

Les paysans devaient fournir le sable et le gravillon et rembourser le prix des matériaux (ciment et fer) à un fond de roulement, en trois ans (12 000 F CFA par an), avec un an de différé. Selon GABAS.J (1991, P 116), "un investissement "quasi gratuit" empêche la valorisation dans le temps du processus de production installé". Il est donc recommandé d'exiger une participation financière des paysans pour la réalisation des travaux qui doivent leur permettre de "s'enrichir". À Boulikéssi, AMURT permit la construction des premiers puits du village (auparavant, le plus proche était à 1,5 km). Les habitants s'en souviennent avec émotion et préfèrent leur eau à celle de la pompe, jugée sans goût.

11.1.1. - Les jardins de Boulikéssi et de Gandéfabou

Kel Ewel

À Boulikéssi, après les dix premiers périmètres (dont seuls deux puits ont été remboursés), onze autres ont été créés. À Gandéfabou, il n'y a pas davantage de périmètre qu'au commencement. L'appropriation des terrains destinés au maraîchage n'a pas posé de problème entre les villageois, ni à Boulikéssi, ni à Gandéfabou.

Mais après deux ou trois années de culture maraîchère, pendant lesquelles les paysans, qui s'en souviennent avec une grande satisfaction mêlée de regrets, pouvaient vendre des tomates, des pommes de terre, etc... au marché, cette activité fut abandonnée sous sa forme première. Beaucoup de puits se sont taris et il n'y a plus suffisamment d'eau pour entreprendre le maraîchage. (Seules les femmes de Bamguèl Day désiraient jardiner pendant la saison sèche de 1996 mais elles redoutaient l'appétit des nombreuses souris.)

Néanmoins, quelques paysans (peu) dont les puits ne sont pas vides, cultivent le manioc, des pastèques et des calebasses par exemple. Ces productions correspondent davantage à leurs habitudes alimentaires ou à leur besoins , mais surtout il leur est plus facile de se procurer les graines.

Les jardins dont la superficie varie entre 0,2 et 0,8 ha environ, sont situés près des marigots, à Boulikéssi comme à Gandéfabou. Ils sont entourés de Prosopis Juliflora qui forment de magnifiques haies-vives autour desquelles les animaux aiment venir paître pour en manger les graines.

Les villageois, y compris ceux qui n'ont pas de jardin, sont

fiers des périmètres maraîchers. Mais quelles sont les causes d'un tel échec ? La sécheresse, oui mais...

Les besoins en eau d'un périmètre maraîcher en région sahélienne sont très importants. Exemple : (source : DELARBRE.H (1988))

CULTURES	1	2	3 (m ³ /ha)
Haricots fins	70	35	3850
Poivrons	90	45	4950
Pommes de terre	80	40	4400
Oignons	120	60	6600
Melons	90	45	4950

1 = Nombre de jours de la pré-irrigation à la fin de la récolte.

2 = Irrigations : nombre d'irrigations par cycle d'après la structure du sol et l'écartement des billons* .

3 = m³ / ha : dosage maximum en m³ à l'hectare par irrigation.

Les quantités d'eau nécessaires à l'irrigation sont prévues avec l'utilisation de billons. Or aucun paysan n'a effectué ce type d'aménagement dans son jardin, en dépit des formations qu'ils ont reçues et du suivi qui a dû être effectué (?). Or, compte-tenu de l'importance de l'évapotranspiration au Sahel, le système d'irrigation détermine en grande partie la réussite des cultures maraîchères. Selon CASTELLANET.C (1992), si les légumes étaient arrosés au goutte-à-goutte, cela permettrait de "rationner l'eau en n'apportant que 70 % de l'évapotranspiration, sans que le rendement soit affecté". Mais le problème réside dans le contrôle de la filtration et l'entretien des systèmes. (Ne serait-il pas possible d'utiliser des canaries (poteries d'argile) enterrées, pour préserver l'eau sous les racines des légumes ?). Les haies-vives permettent de ralentir l'évapotranspiration, mais elles consomment aussi énormément d'eau.

CASTELLANET. C (1992) après avoir enquêté dans cinq pays sahéliens sur les petits périmètres irrigués, a remarqué "que c'est l'intérêt

individuel qui, encouragé, est la source du dynamisme des acteurs d'un aménagement et de ce fait, gage de sa réussite". Il semble bien que les paysans soient très motivés par le maraîchage. Le problème paraît donc lié aux puits qui ne sont probablement pas assez profonds pour atteindre la nappe phréatique ou bien, une étude des réserves en eau utilisable n'avait pas été effectuée lors de la conception du projet... Le climat n'a pas changé d'un coup et une telle étude aurait pu permettre de prévoir le type de puits adaptés aux lieux ou de révéler que le développement du maraîchage n'était pas conseillé compte-tenu des réserves d'eau. D'autres solutions auraient été recherchées.

Mais il est possible qu'il suffise de creuser les puits plus profondément, afin de permettre aux paysans de recommencer le maraîchage, si cela peut être fait sans exercer de prélèvements trop importants sur les ressources en eau nécessaires aux hommes. Et, par ailleurs, il serait souhaitable de refaire une animation concernant les techniques du jardinage, destinée aux paysans motivés pour transmettre leur savoir.

Remarques : Il serait également utile d'inciter les populations à empêcher les animaux d'approcher à moins de vingt mètres des puits dont elles se servent pour leur consommation. En effet, en période de pluie, les déjections animales sont diluées dans le sol et sont à l'origine de nombreux cas de maladies parasitaires. (Cependant, à Gandéfabou Kel Ewel, comme à Boulikéssi, les puits ne sont pas utilisés pour abreuver les animaux puisqu'ils contiennent trop peu d'eau.)

- En 1989, les quantités de légumes produits étaient de :
 - . 350 kg à Gandéfabou Kel Ewel,
 - . 480 kg à Boulikéssi,
 - . 80 kg à Gountouwala.

(Rapport d'activité d'AMURT, 1986-1991).

11.1.2. Le Bouli d'Ayagorou

En 1993, les membres du G.V. d'Ayagorou ont exprimé à AMURT leur désir d'effectuer du maraîchage. Comme le site se trouvait adapté à la construction d'un Bouli, le directeur leur proposa d'en construire un.

Depuis l'ouverture du Bouli, le nombre de personnes faisant du maraîchage à Ayagorou, a doublé. Ils étaient 15 en 1993 et 30 en 1995.

En 1996, l'année était trop sèche pour qu'il soit possible de jardiner. Il faudra donc attendre quelques années, le temps que les haies-vives aient poussées, pour protéger les jardins des animaux et qu'une solution soit trouvée pour garantir une meilleure retenue de l'eau dans le Bouli, afin d'apprécier l'impact de ce projet sur la qualité de vie des membres du G.V. d'Ayagorou.

11.2. - Le développement de l'agriculture et de l'élevage

"Le développement n'est pas un mystère. On connaît pour chaque secteur des techniques qui feraient véritablement décoller la production, améliorer la situation sanitaire. Ces "techniques" sont en "réserves" ; elles attendent les forces sociales qui identifieront leur utilisation progressive avec leur intérêt." GALLAIS.J (1984, P 249)

Les populations du département de Déou sont conscientes (nous serions tenté de dire, évidemment) des difficultés grandissantes qu'elles éprouvent à vivre en maintenant des systèmes de cultures et d'élevage, qui s'essoufflent du fait de l'accroissement démographique humain et animal qui concourt à la saturation et à l'appauvrissement qualitatif de l'espace agricole et pastorale.

Si la sécheresse est évoquée par les paysans pour expliquer leurs problèmes, ils manifestent et formulent clairement leur attente vis à vis de l'apprentissage de nouvelles techniques qui pourraient les aider. Ils ne cèdent donc pas au fatalisme, ou ils assument leur "destin" et décident de relever le défi.

Pourquoi ne trouvent-ils pas d'autres solutions que de partir ou de mettre en culture de nouvelles terres, de qualité médiocre ou qui rongent l'espace utile pour les éleveurs ?

Le fait est qu'ils ne font pas autrement et que ceux qui devraient pouvoir les initier à des nouvelles méthodes de mises en valeur agricole, tels que le CRPA ou les O.N.G., n'ont pas fait grand chose jusqu'à présent.

Selon les paysans interrogés, AMURT par exemple ne les a jamais conseillé sur des questions de techniques agricoles. Or, "les essais agronomiques réalisés sur la dune de Saouga par le CIDR montrent ainsi que le rendement des populations locales de mil, sous des pluviométries de 400 à 500 mm, peut régulièrement dépasser 1 000 kg / ha⁻¹ : sur quatre années, le rendement moyen de mil obtenu en essais expérimentaux lorsque les thèmes d'intensification préconisés sont appliqués, est de 1 280 kg / ha et tombe à 600 kg / ha⁻¹ en parcelles paysannes en phase de vulgarisation." (PETILLON, 1978, RONDOT, 1987), cités par MILLEVILLE.P (1991). Il semblerait donc nécessaire d'informer les paysans qui désirent l'être sur les techniques qui leur permettraient d'améliorer leur productivité. Si cela n'est pas fait, il paraît inutile que des recherches agronomiques ou autres soient effectuées, puisque ni les

O.N.G., ni les conseillers agricoles n'en font profiter les paysans. (Le projet Mare d'Oursi (Oursi est à une trentaine de kilomètres de Déou) a quand même mobilisé des chercheurs de l'ORSTOM pendant plusieurs années et a sans doute coûté très cher.)

La seule innovation dont ont bénéficié quelques habitants du département de Déou, c'est l'utilisation de charrues qui leur ont été vendues pas l'État. Ainsi, les villageois de Bamguèl Day se prêtent ou louent les deux charrues du village pour cultiver le bas-fonds. (Seuls deux individus sur l'ensemble de la population interrogée dans les différents villages, ont des charrues). La charrue est plus adaptée que le sarcloir traditionnel pour travailler la terre argileuse des bas-fonds. Mais n'y aurait-il pas eu d'autres types d'intervention à promouvoir, d'autant plus que les nombreux chercheurs ayant travaillé dans la région déplorent unanimement la mise en culture des bas-fonds qui sont nécessaires à l'élevage ?

Cependant, si des techniques agricoles performantes n'ont pas été enseignées aux populations, c'est peut être parce qu'il n'est pas simple de choisir la voie du développement capable d'assurer un meilleur avenir aux Sahéliens. Plusieurs facteurs (culturel, économique, écologique...) doivent être pris en considération. Il faudra sans doute, néanmoins, prendre le risque de choisir un jour. Mais, selon MILLEVILLE.P (1982, p 64) "l'objectif de l'autosatisfaction des besoins céréaliers à l'échelle régionale peut dans une certaine mesure être sujet à critique. Le principal motif de

vente des animaux est l'achat de céréales, importées essentiellement de régions à caractère plus agricole, comme celle d'Aribinda. Si les productions céréalieres deviennent régulièrement (en moyenne pour l'ensemble des unités de production de cette zone) suffisantes, voire excédentaires, il est possible que cela entraîne une réduction des ventes d'animaux, une capitalisation accrue sous forme de bétail, et donc une aggravation des phénomènes de surpâturage."

Plusieurs solutions ont déjà été essayées au Sahel:

- Dans le cas des projets devant conduire à la spécialisation des paysans à l'élevage en vue de la vente , soit d'animaux adultes, soit de jeunes veaux qui seraient destinés à être engrangés dans des régions plus proches des cités de grande consommation, ils n'ont dans la plupart des cas pas rencontrés les succès escomptés. En effet, d'une part, selon MARTY.A (1990, p127) "La commercialisation des produits de l'élevage a parfois été tentée ; elle reste généralement limitée et ne parvient pas à se substituer à un circuit privé traditionnel souvent très efficace." et d'autre part, dans le cas de la vente d'animaux jeunes, cela ne s'est pas révélé être un système rentable pour les éleveurs Sahéliens.
- Les associations "agriculture-élevage" reposant sur "l'intensification conjointe de l'agriculture et de l'élevage au sein de l'exploitation agricole" impliquant "l'utilisation de la traction animale, l'introduction d'une sole fourragère dans la rotation culturale et la valorisation de la fumure animale." LANDAIS.E et LHOSTE.P (1990, p219), n'ont pas réussi à fonctionner en milieu Sahélien. L'utilisation des animaux pour les

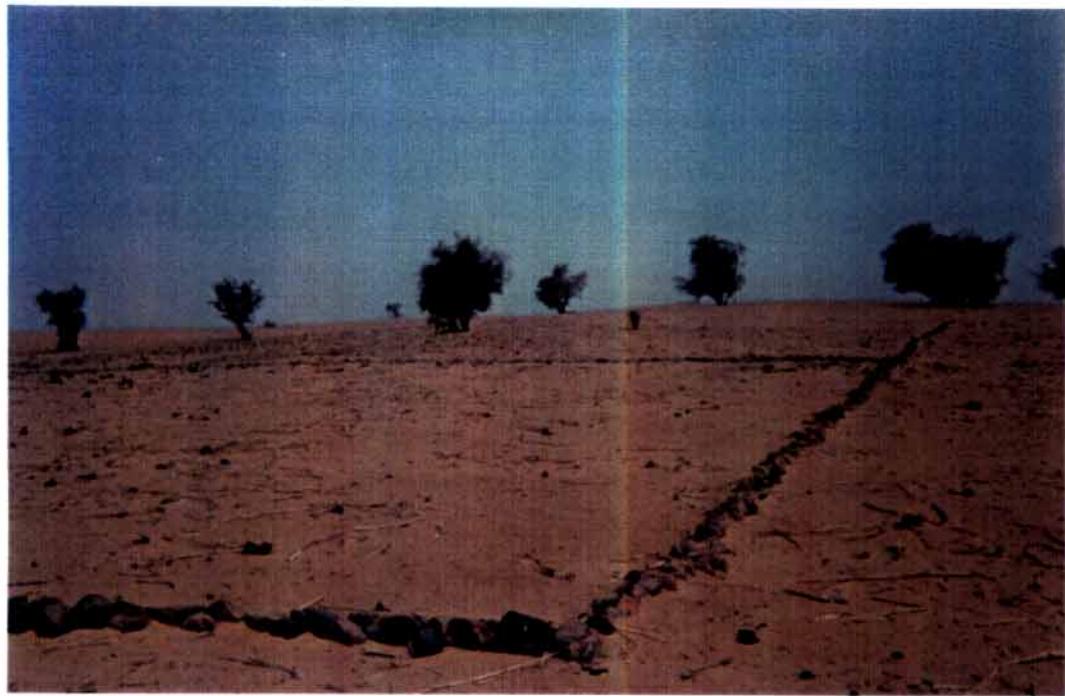
cultures à souvent incité les paysans à cultiver de plus grandes surfaces ce qui allait à l'encontre des projets initiaux. "L'étable fumière n'est pas rentée dans les moeurs." (idem,p223) et la mise en place d'une sole fourragère s'est heurtée à des difficultés techniques qui concernaient soit leur culture, soit la gestion des surfaces agricoles.

Il n'existe apparemment pas de solution miracle. Cependant, le modèle d'association "agriculture-élevage" a principalement été appliqué dans le cadre d'exploitations familiales. Mais dans le cas des populations du département de Déou, il nous semble que certains groupements villageois pourraient coordonner leurs actions pour des projets d'associations "agriculture-élevage", car cela est plus proche de l'organisation traditionnelle des populations, or elles ne semblent pas prêtes à l'abandonner tout à fait (y auraient-elles intérêt ?). Par exemple dans le cas des Rimaïbés et des Peuls de Boulikéssi, il serait peut-être possible d'inciter les différentes ethnies à étendre leur "coopération" au niveau de la gestion du terroir. Ainsi les Peuls pourraient prêter (selon des modalités définies par les populations) des boeufs aux Rimaïbés afin qu'ils puissent utiliser des charrues. En outre, les Peuls qui disposent de terres mais qui produisent peu de céréales pourraient y cultiver des plantes fourragères, ce qui permettrait la mise en jachère d'une partie du finage et son utilisation l'année suivante par les Rimaïbés qui laisseraient d'autres terres en échange aux Peuls. Ceux-ci devraient ensuite se procurer des céréales en vendant des animaux qui seraient de qualité supérieur puisqu'ils bénéficieraient d'une meilleure alimentation pendant la saison

sèche et pendant l'hivernage, puisqu'ils ne seraient probablement pas obligés d'apporter autant de soins aux plantes fourragères, qu'à la culture du mil. Mais il ne s'agit que d'une hypothèse. (Certains éleveurs du département , comme c'est le cas des Peuls de Saba Kolangal ou des Mossis de Bamguèl Day, sont prêts à vendre des animaux sur des marchés extérieurs à la région. Mais il faudrait pour cela que le réseau routier soit amélioré ou qu'ils se mobilisent pour permettre le convoyage des animaux et l'organisation de leur vente.)

11.2.1. - Aperçu de l'action du PSB dans la lutte anti-érosive

(Notre projet de recherche prévoyait l'étude de l'impact de la lutte anti-érosive effectuée avec l'appui d'AMURT, que le contrat signé avec le Ministère de l'Agriculture le 8 juillet 1986 prévoyait comme objectif de l'intervention de l'ONG, mais rien n'a été fait jusqu'à présent dans ce domaine.)



**Diguette construite sans tenir compte des courbes de niveau
à Gandéfabou Kel Ewel (champ du Délégué)**



Diguette dans un champ de Bamguèl Day

Depuis 1994, le PSB a distribué des charrettes aux paysans (de façon plutôt aléatoire et dans quelques villages seulement) qui se sont engagés à édifier des diguettes sur un superficie de cinq hectares en trois ans ; condition nécessaire pour qu'ils puissent conserver le matériel qui leur a été confié.

Selon le délégué de Gandéfabou Kel Ewel, les paysans ont été formés à la mise en place de ces diguettes (il est possible que d'autres techniques de lutte anti-érosive soient davantage adaptées aux terrains sableux et en pente, tels que l'on en trouve à Gandéfabou, comme par exemple, les demi-lunes). Mais aucun de ceux que nous avons rencontrés ne savait qu'il faut construire les diguettes en respectant les courbes de niveau et que si cette précaution n'est pas prise, loin de permettre à l'eau de s'infiltrer et de limiter l'érosion, au contraire les diguettes peuvent avoir un effet négatif.

En outre, certaines charrettes ont été distribuées à des paysans qui vivent trop loin d'un lieu où ils pourraient s'approvisionner en pierres (exemple : Jahoy situé à une vingtaine de kilomètres au Nord de Bamguèl Day), si bien que s'ils se mettaient au travail, les paysans sembleraient condamner au même type de sort que Sisyphe.

Beaucoup de paysans se préoccupent de faire des diguettes moins pour améliorer leur rendement, que dans le but de conserver leurs charrettes. Le PSB qui s'est récemment aperçu (saison sèche de 1996) qu'il avait commis une erreur en distribuant celles-ci sans effectuer de suivi du travail, a décidé de faire inspecter les champs par l'un de ses animateurs. Mais l'objet de son contrôle était axé principalement sur la longueur des diguettes réalisées par chaque paysan...

Il faut donc prévoir que d'ici à quelques années (ou moins, ce qui serait souhaitable), il sera conseillé aux paysans de recommencer tout leur travail en leur apprenant à respecter les courbes de niveau à l'aide de tuyaux remplis d'eau par exemple... Il nous semble, qu'alors, les Sahéliens

seront en droit de s'interroger sur les compétences et la confiance qu'ils doivent accorder à ceux qui viennent les "aider"... surtout si on leur a retiré leurs charrettes, qui leur sont si utiles, parce qu'ils n'ont pas réalisé l'objectif prévu par le contrat !

Notes :

a) Nombre de villageois ayant réalisé des diguettes dans leur champ :

. à Boulikéssi	0/40
. à Gandéfabou Kel Ewel	12/75
. à Ayagorou	22/25
. à Bamguèl Day	19/25
. à Gountouré Niérié	13/16

Les Mossis (Ayagorou , Bamguèl Day) se révèlent à nouveau être les plus dynamiques pour entreprendre des actions en faveur du développement. Les Bellas de Gountouré sont aussi très motivés par l'amélioration des techniques agricoles et il semble que la création récente du G.V. est source de dynamisme.

b) Nous avons prélevé des échantillons à 40 cm de profondeur dans le sol de deux champs, proches l'un de l'autre, situés sur un terrain plat à Bamguèl Day. Dans l'un, le propriétaire avait construit des diguettes avant la saison des pluies de 1995, tandis que l'autre n'était pas encore aménagé. Nous voulions savoir si les diguettes favorisaient la minéralisation de la matière organique. Le rapport C/N indique une minéralisation faible, identique dans les deux champs.

À Boulikéssi, nous avons procédé de la même façon pour prélever des échantillons à 80 mètres d'intervalle dans un même champ, sans diguette, dont la pente est de 30°.

Il semblerait que la matière organique, au contraire de l'azote, soit davantage présente dans le bas de la pente et que celle-ci ne puisse pas se

minéraliser. Il aurait fallu davantage de temps pour construire une diguette puis renouveler ces prélèvements à la même période l'année suivante, afin de savoir si la construction avait permis une répartition plus homogène de la matière organique et facilité sa minéralisation.

	Champ de BD avec diguette	Champ de BD sans diguette	Échantillon du bas du champ de Boul.	Échantillon du haut du champ de Boul.
Matière organique (total en %)	0,985	1,08	0,513	0,253
Carbone total	0,571	0,629	0,29	0,146
Azote total	0,053	0,058	0,1	0,012
C/N	11	11	30	12

Analyse réalisée par la BUNASOLS
(Bureau National des Sols du Burkina Faso)

Note : Plus le rapport C/N est inférieure à 12, plus la minéralisation est importante.

“La matière organique a un effet positif sur la capacité de rétention hydrique du sol (en augmentant la diffusion du phosphore) et sur la capacité d'échange cationique.”¹²

11.2.2. - L'élevage et le développement

Les paysans du département de Déou se définissent comme éleveurs-cultivateurs. Mais comme nous l'avions remarqué dans la première partie, cette “définition” exprime des réalités très différentes selon les ethnies.

Celles qui disposent des plus importants troupeaux de bovins sont les Peuls et les Tamachecks (Touaregs), tandis que les Rimaïbés, les Bellas ou les Mossis n'ont parfois pas d'animaux ou quelques

¹² L'agroforesterie aujourd'hui, vol 7 n° 1, janvier-mars 1995 (p 14).

bovins (rarement, un ou deux par famille, mais en revanche davantage de moutons et de chèvres). En outre, les Peuls et les Touaregs pratiquent encore l'élevage de façon traditionnelle (nomadisation), alors que les autres ethnies, qui se sont consacrées à l'élevage plus tardivement, confient leurs animaux à des bergers Peuls ou ne pratiquent que des déplacements de courtes distances.

L'État intervient dans le domaine de la vaccination des animaux (le vétérinaire est installé à Déou) et a construit des parcs à bestiaux à cet effet dans certains villages (à Déou et Boulikéssi par exemple).

Par ailleurs, pendant la saison sèche de 1996, le président Blaise Compaoré est venu célébrer la construction de forages dans le Nord de l'Oudalan à environ 23 km au Nord de Gandéfabou Kel Ewel. Il s'agit du même site que celui du forage Christine, dont l'ouverture en 1973, alors que les pâturages des alentours n'avaient pas été reconstitués au cours de l'hivernage précédent, avaient causé la mort de 10 000 bêtes (d'après les notes de BARRAL.H citées par BENOIT.M (1984, p71). Cette fois, il a été prévu d'ouvrir plusieurs forages, afin d'une part, d'éviter les problèmes entre éleveurs et, d'autre part, de permettre l'accès à des pâturages différents, en les construisant suffisamment éloignés les uns des autres.

L'État a donc montré sa détermination à aider les éleveurs confrontés à la sécheresse. En revanche, il n'intervient pas dans la réglementation de l'usage des territoires pastoraux et les agents du CRPA ont un rôle de conseiller limité aux problèmes sanitaires auprès des éleveurs.

Mises à part les O.N.G. ou les organismes étatiques qui ont travaillé pour l'hydraulique villageoise, telle que le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière), ou qui ont collaboré au projet de réouverture des forages dans le Nord de l'Oudalan, les O.N.G. ne sont,

jusqu'à présent, que peu intervenues par rapport aux activités pastorales.

Il est difficile de choisir les actions à entreprendre pour le développement de l'élevage. En effet, les avis des chercheurs divergent beaucoup sur la question ; par exemple :

Selon BONFILS.M (1987, p 99 et 100), l'élevage traditionnel extensif a des effets néfastes sur l'environnement. "Les animaux domestiques compromettant le couvert végétal du Sahel, en rasant parfois à nu le couvert herbacé protégeant de l'érosion éolienne, et en détruisant au départ les pousses des jeunes arbres... Les bergers qui ébranchent parfois à mort les arbres lorsque les pâturages sont épuisés..." Alors que d'après MARTY.M (1990, p 133) "Désormais nombre d'éleveurs ont pris conscience que, même dans des conditions climatiques aléatoires, l'agriculture est la seule forme de mise en valeur reconnue et protégée. Ainsi, ce n'est que par une reconnaissance du foncier pastoral que l'on pourra surmonter la crise extrêmement grave que vivent les sociétés pastorales. Il s'agit d'affirmer par là que l'élevage transhumant n'est pas nécessairement un mode archaïque d'exploitation de la nature, mais un véritable système de production, parfaitement adapté à certains écosystèmes et, également, un élément non négligeable de la richesse nationale."

Il est probable que ces deux types d'analyses expriment chacune une partie de la réalité. En effet, il n'est pas rare de voir certains arbres dont les branches ont été cassées afin d'être rendues accessibles aux animaux, ou, dont les feuilles ont simplement été arrachées afin de ne pas encourir de sanction de la part des forestiers (mais cela n'est pas meilleur pour l'arbre). Par conséquent, le rôle des éleveurs (il ne s'agit d'ailleurs pas forcément des plus compétents) et des animaux est peut être non négligeable dans le processus de désertification. Mais les méthodes d'élevage tel qu'il était et est encore parfois pratiqué par les Peuls, par exemple, a prouvé son adaptation au rythme de la nature. Ceux qui

doivent compter sur sa générosité, savent qu'ils ont intérêt à l'exploiter raisonnablement.

Le problème est que les personnes qui contrôlaient la gestion de l'espace pastoral, ont perdu ce pouvoir, alors que dans le même temps, d'autres types d'éleveurs sont apparus et que les agriculteurs sont de plus en plus nombreux.

En outre, la mobilité du bétail a diminué, en même temps que la taille des troupeaux, depuis les grandes sécheresses de 1973 et 1984-85, et la "dégradation conjointe du milieu et des pratiques, explique que l'efficacité des systèmes agro-pastoraux se réduit en même temps que s'accroît leur vulnérabilité à toute agression de l'environnement". MILLEVILLE.P (1984, p 463). Le président du G.V de Saba Kolangal explique la réduction des parcours par le fait que les Peuls se consacrent davantage à l'agriculture. Ainsi alors qu'auparavant ils allaient jusqu'au Mali (parfois jusqu'à Gossi) pendant l'hivernage, beaucoup ne s'éloignent pas à plus d'une dizaine de kilomètres et ont remplacé la cure salée qui nécessitait un déplacement par l'achat de sel au marché. Ils attendent la fin des récoltes pour aller au nord de Fédirilio, mais compte tenu de la saison ils ne peuvent plus aller aussi loin qu'avant. (Il aurait été nécessaire de pouvoir observer ces déplacements pour pouvoir en tirer des conclusions certaines.)

Nous avions cité l'exemple de Loukodou dans la première partie pour mettre en évidence la réaction des Peuls face à la mise en valeur agricole des bas-fonds dont ils ont besoin pour les animaux. Il est clair que les Peuls ne se consacrent pas réellement à l'agriculture, mais qu'ils occupent un espace qui leur est nécessaire. Le bas-fond de Bamguèl Day a été mis en culture par des Mossis qui ne trouvaient plus de terres près de Déou. Or, il est possible que si les nouvelles techniques agricoles étaient enseignées aux cultivateurs, ceux-ci en pratiquant une culture plus intensive, pourraient réduire les superficies cultivées. En outre, la nécessité de créer des zones de mises en défens (espace défendu aux animaux afin

de permettre à la nature de se régénérer), surveillées par des gardiens payés par les G.V. par exemple, est souvent évoquée par les auteurs traitant des problèmes du Sahel. Ces espaces, ainsi que ceux libérés par la mise en jachère de certaines terres, pourraient être consacrés à la culture de plantes fourragères. Dans le cas des Peuls de Loukodou, il serait peut-être plus judicieux qu'ils cultivent de telles plantes afin d'avoir de la nourriture à offrir à leur bétail durant la saison sèche, plutôt que de cultiver des champs de mil qui ne leur rapportent quasiment rien.

Or ils doivent déjà vendre du bétail pour acheter du mil, donc s'ils cessaient de cultiver des céréales pour cultiver des fourrages, il leur seraient possible de mieux nourrir les animaux pendant la saison sèche. Ainsi les éleveurs pourraient vendre leurs animaux à meilleur prix et compter sur ces ventes pour l'achat du mil.

Il apparaît que ce qui fait traditionnellement la fierté des Sahéliens, et ce qui les rassure d'un point de vue économique, c'est de disposer d'un troupeau important, de préférence de bonne qualité, mais souvent la quantité prédomine.

On pourrait souhaiter voir les éleveurs changer leur mentalité et réduire l'effectif de leurs troupeaux, afin de diminuer la pression exercée par les animaux sur le milieu naturel d'une part et d'autre part, en se fixant pour objectif de produire des bêtes de meilleure qualité, ils pourraient peut-être exporter et dynamiser l'économie nationale.

Mais, qui se séparera de ses animaux sans avoir l'assurance que les autres feront de même ? Comment peuvent-ils mieux lutter contre les risques climatiques qu'en ayant des troupeaux importants ? Et surtout, pourquoi abandonneraient-ils leurs coutumes, tout ce qui donne sens à leur vie, pour une intégration à l'économie de marché ?

C'est aux populations de choisir leur avenir. Il apparaît donc nécessaire qu'une réflexion soit entreprise au sein des groupements villageois, afin de prendre en compte les différences qui existent entre les populations du département de Déou. En effet, si tous les villageois

souffrent également des disettes, traditionnellement, tous n'ont pas choisi de satisfaire leurs besoins économiques de la même façon. Or, l'évolution actuelle a tendance à détruire les liens de complémentarité qui existent entre éleveurs et cultivateurs pour donner naissance à des relations de concurrence par rapport à l'utilisation de l'espace. Il est possible que l'on assiste à une transformation naturelle de la société (si l'on se réfère à la théorie de l'évolution Darwinienne), c'est-à-dire que les agriculteurs plus nombreux ou plus forts (davantage soutenus par l'État jusqu'à présent) imposent leur volonté aux pasteurs. À moins que tous finissent par se spécialiser dans l'élevage... Il est néanmoins souhaitable, que les palabres permettent de trouver des solutions harmonieuses. Car "la reproduction des systèmes d'exploitation implique par ailleurs celle du milieu - ce qui suppose son utilisation partielle..." MILLEVILLE.P (1984, p 462).

12 - LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Définition : "La désertification est la dégradation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines". CNUED (Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement) de 1992.

En 1985, le gouvernement Burkinabé a décidé de se doter d'un plan national de lutte contre la désertification. Cela a fait suite à un constat, la désertification progressait, mais il est possible, par la mise en œuvre d'actions adaptées, de lutter contre elle. En effet, si la sécheresse est responsable, pour une part, de ce phénomène, les méthodes d'exploitation du milieu naturel par les populations jouent aussi un rôle. Donc s'il n'est pas possible de modifier le climat, en revanche, le rôle des humains dans le processus de désertification peut être identifié, contrôlé et modifié de telle sorte que, non seulement les populations ne doivent

plus être nuisibles pour le milieu où elles vivent, mais au contraire, devenir des agents de sa restauration.

12.1. - La perception du phénomène par les populations

La sécheresse est identifiée par les populations interrogées comme cause principale et souvent unique de la désertification. "C'est la volonté d'Allah". Mais, les actions de sensibilisation entreprises par les O.N.G. favorisent la prise de conscience du rôle que les habitants du département ont dans le processus de dégradation du milieu naturel.

Les pièces de théâtre que jouent des Burkinabés, en se déplaçant à pieds, de village à village, ou présentées les jours de marché, dans lesquelles sont mises en scène les habitudes de certains bergers par exemple, leurs conséquences et la bonne conduite qu'il convient d'adopter, ont beaucoup de succès. Certains villages demandent aux acteurs de revenir. Le "mauvais" berger dont les populations se moquent au cours de la pièce, est bien identifié et s'exposerait, s'il était vu dans la vie courante, au même type d'appréciation.

Les animateurs(trices), sont aussi chargés(ées) de faire comprendre aux hommes et aux femmes quelles sont les pratiques qui mettent en danger la nature. Mais il est parfois difficile de modifier les habitudes. Par exemples, les femmes Peuls ont besoin de beaucoup de bois pour la construction de nouvelles tentes. Or, seules les branches bien adaptées leur sont utiles. Mais pour se les procurer, elles abattent parfois l'arbre entier ou même, lorsque ce n'est pas le cas, laissent l'arbre dans un si mauvais état qu'il n'y survit pas. Il est pourtant difficile de changer leur pratique, puisque la construction de l'habitat est nécessaire, celui-ci étant lier au genre de vie.

12.2. - La gestion des ressources naturelles

a) Les éleveurs et la désertification

Le rôle des éleveurs dans le processus de désertification est différent selon les ethnies. En effet, seuls les Peuls se consacrent principalement à l'élevage bovin. Or, ce type d'élevage implique une exploitation partielle de la nature, condition sine-qua-non de sa régénération et donc de la survie du troupeau. C'était d'ailleurs un point fondamental de l'éthique Peul. (Nous utilisons le passé, car selon le président du G.V. de Saba Kolangal, les principes moraux qui influençait la conduite des Peuls ne sont plus qu'un souvenir pour la plupart d'entre eux.)

En revanche, les autres ethnies et principalement les Tamachecks ont davantage de chèvres et de moutons et "eux-mêmes et leur animaux tolèrent une dégradation du milieu nettement plus forte que l'élevage peul". BENOIT.M (1984, p 109). Cela s'explique d'une part, par la conception que se font les hommes de leurs rapports avec le monde, et d'autre part, par les capacités de leurs animaux à vivre dans un milieu naturel plus pauvre. Les populations, autrefois "esclaves" des Peuls et des Illelan (Touaregs) préfèrent investir dans l'achat de petits ruminants, moins chers, dont la reproduction est plus rapide et l'élevage plus simple.

On peut comprendre que, dans ces conditions, la croissance démographique des animaux exerce une pression dangereuse sur le milieu naturel. D'autant plus qu'il est très difficile pour les agents de l'environnement de contrôler les éleveurs sur l'ensemble du territoire. Le garde-forestier du département de Déou dispose de peu de moyen, c'est le PSB qui lui fournit l'essence pour sa moto. Les éleveurs surpris à détruire un arbre doivent payer 3 000 F CFA (30 F), mais certains ont changé leurs pratiques, ils ne cassent plus les branches pour les rendre accessibles aux bêtes, mais ils en arrachent simplement les feuilles . C'est ainsi que de

nombreux *Pterocarpus Lucens* sont morts, faute de pouvoir réaliser la photosynthèse.

Les agriculteurs doivent aussi utiliser des arbres dont les branches sont piquantes pour construire des clôtures qui protègent les champs des animaux. Certains terroirs sont totalement encerclés par de tels types de clôtures (cette pratique est plus courante au sud du département de Déou). certains n'en ont pas du tout et parfois, seuls les champs situés en marge du finage son clôturés.

Pour de telles réalisations, les cultivateurs sont autorisés à couper les arbres, mais ils doivent maintenant verser 3 000 CFA par arbre, ce qui les incitent à s'en passer... En conséquence, les éleveurs sont davantage responsabilisés par rapport à la surveillance de leurs troupeaux en période de culture, puisqu'en cas de dégâts dans un champ, ils doivent payer une amende.

Selon MARCEAU ROCHETTE. R (1988, p 437), dans le contexte actuel, au Sahel "au bout de la survie difficile, il y a le repliement sur soi, la recherche de solutions individuelles, le développement d'un individualisme de survie et, parfois, d'exclusion." Et d'après BENOIT.M (1984, p 107-108) "chacun devenant son propre maître, il est difficile de vouloir poser le problème de la protection des ressources en s'appuyant sur une hiérarchie sociale moribonde qui avait d'ailleurs d'autres fonctions que celle-là". Les conditions de vie quotidienne des Sahéliens sont si pénibles qu'il leur est difficile de tenir compte de l'avenir pour régler leur attitude présente. C'est pourquoi, le rôle de la sensibilisation est très importante. Les éleveurs, traditionnellement les plus individualistes, sont, paradoxalement, ceux qui mettent le moins en danger la nature car ils connaissent bien ses capacités de régénération. En revanche, la nouvelle génération d'éleveurs est plus dangereuse pour l'environnement. L'Union des groupements villageois peut et doit être,

une organisation capable de faire comprendre à ses membres que la préservation de l'environnement est l'affaire de tous.

b) Les femmes et la cuisine

La consommation journalière de bois de chauffe a été estimé à 1,65 kg par personne¹³. Les femmes sont les premières à se plaindre de l'augmentation des distances qu'elles doivent parcourir pour la quête du bois. Elles ramassent généralement du bois mort, en outre, beaucoup d'entre elles utilisent des bouses de vaches pour cuire les repas. C'est ce qui explique le peu de foyers améliorés qui sont construits dans le village. (Un foyer amélioré permet une économie de bois d'environ 30 %.) À Boulikéssi, la femme qui a été formée à leur construction depuis sept ans, n'en a pas elle-même. Aucune autre femme du village n'en a, bien qu'elles se disent intéressées. À Gandéfabou Kel Ewel, sur les dix femmes interrogées, aucune n'en avait. En revanche, à Bamguèl Day, pendant la saison sèche de 1996, une femme se chargeait de construire des foyers améliorés pour les femmes du village (quatre avaient déjà été bâtis). Selon le forestier du Département de Déou, Ouedraogo.F, à Bamguèl Day, cinq femmes ont été formées à la construction des foyers et à Saba Kolangal, deux femmes en ont fait trois. WANE-CONDE. C (1984), explique ce peu d'intérêt pour les foyers améliorés de la part des Sahéliens par le fait que le bois n'est pas payé. Cependant, il est possible que cela puisse être expliqué par la difficulté que rencontrent les femmes à transporter l'argile qui leur est nécessaire, jusqu'au village.

En revanche, les femmes interrogées ont toutes manifesté le désir de planter des arbres... si les maris les laissaient faire.

¹³ Revue : Arbre et développement : "La désertification" n° 6. AD 4ème trimestre 1993, p 7, publiée par la direction générale de l'environnement du Burkina Faso.

12.3. - Le reboisement

En 1989, la première action d'AMURT en faveur du reboisement, a été un échec. Il s'explique par le manque de précautions prises par l'agent de l'environnement pendant la phase de préparation des plants.

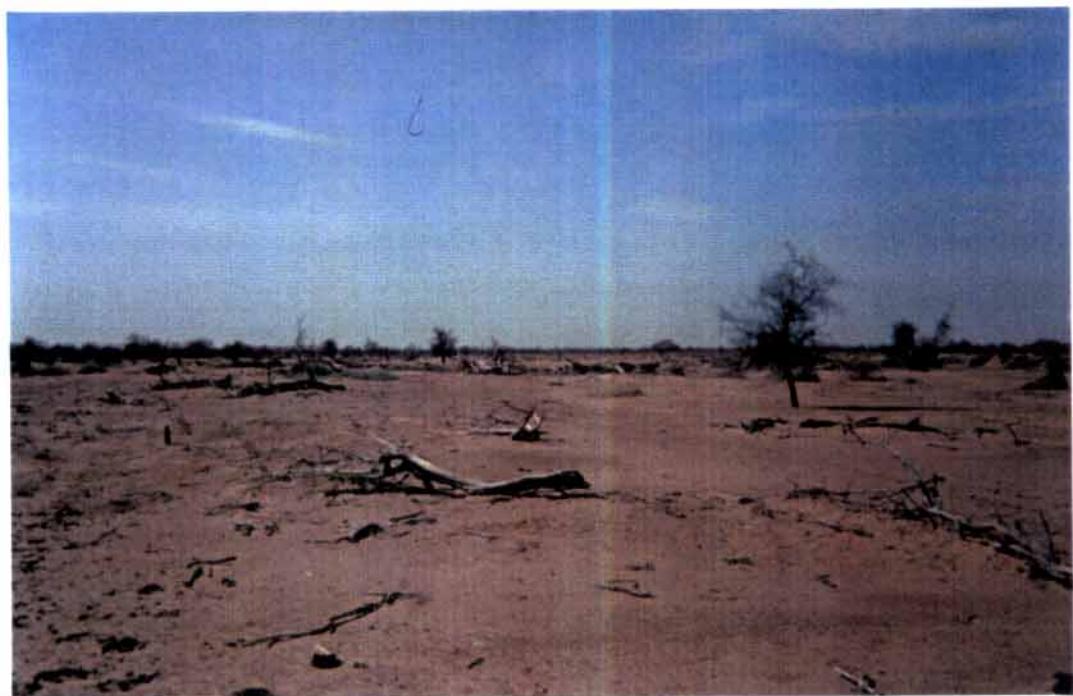
Ainsi, sur 13 000 pots, AMURT espérait récolter 13 000 plants de ligneux (*Parkinsonia aculeata*, *Acacia radiana*, *Ziziphus mauritiana*, *Jatropha curcas*, *Parkia biglobosa*, *Acacia albida*, *Bauhinia rufescens*). En fait, seuls 4 650 plants purent être plantés (la perte a été de 65 %).

Ceux-ci furent utilisés pour former la haie vive de la pépinière de Gandéfabou Kel Ewel et pour entourer trois jardins de Boulikéssi; Mais le feu et les criquets, les anéantirent.

En 1990, les plantations eurent davantage de succès, sur 8 000 plants de *Prosopis Juliflora*, tout fut récolté et planté.

Les pépinières de Déou et de Gandéfabou Kel Ewel, toutes deux créées par AMURT fonctionnent très bien (cf photo). Mais les types d'arbres plantés sont limités. Il s'agit principalement de *Prosopis Juliflora*, car si les populations se montrent intéressées par la plantation d'arbres utiles (tels que les *Acacias albida* qui bonifient la terre, ou comme l'*Acacia radiana* dont les fruits intéressent les animaux, l'*Acacia nilotica* dont on tire de la gomme et de la teinture pour le cuir, ou des arbres fruitiers, etc) ceux-ci poussent beaucoup plus difficilement et souvent pas du tout dans le cas des *Acacias* qui manquent d'eau.

Selon l'agent de l'environnement de Déou (Forestier), OUEDRAOGO.F, bien que l'État ait lancé une campagne de "8 000 villages, 8 000 forêts" depuis le 2 juin 1994, aucun village n'a pu faire pousser des arbres dans un espace réservé à cette fin par la collectivité. Il existe plusieurs explications :



Une image de la désertification près de Boulikéssi



La pépinière de Gандéfابou Kel Ewel

. La saison où les arbres doivent être plantés coïncide avec la période des cultures. Les paysans disposent donc de peu de temps pour se consacrer à des plantations. (Pourtant ils y participent puisque selon le délégué de Gandéfabou Kel Ewel, "celui qui ne vient pas paie une amende de 1000 Fcfa (10 Ffr) ou offre un repas pour tous .)

. La sécheresse, qui a anéanti les plants à plusieurs reprises (cas du village de Boulikéssi en 1995, et de tous les plants d'acacias offerts par le Préfet du département de Déou).

Il faudrait pouvoir arroser les plants dans la période où les paysans ont beaucoup de travail, alors que les zones réservées aux plantations sont à l'écart des villages et des puits.

. La difficulté de choisir une zone de mise en défens. Le choix doit résulter d'une concertation entre villageois, ce qui est difficile, d'autant plus que les zones favorables au reboisement sont aussi des espaces nécessaires au bétail. (Une zone de mise en défens de 2,5 ha devait être créée en mai à Bamguèl Day.)

. En outre, "le PSB grille les étapes, ce qui ne favorise pas la prise de conscience réelle des problèmes, par la population". (communication orale)

Les populations sont généralement motivées par le reboisement. Il leur a été dit que cela favoriserait le retour des pluies. Jusqu'à présent, les arbres étaient gratuits, mais le PSB a décidé, sans consulter AMURT, qu'ils devraient maintenant les payer 25 F CFA (25 centimes) le plant. Cela est censé les inciter à en prendre soin.

Nombre de villageois qui plantent des arbres et quantité d'arbres plantés par personnes interrogées :

Villages	(*)	0	≥ 5	≤ 10	≤ 50	≤ 200	$\leq 1\ 800$	Pers. interrogées
Gandéfabou Kel Ewel	33	43			7	24	1	75
Boulikéssi	11	30	2	3		5		40
Ayagorou	17	11	1	2	4	7		25
Bamguèl Day	19	9	1	11	2	2		25
Gountouré Niérié	11	5	1	8	2			16
Loukodou	8	3	3	3				9
Total	99	101	8	27	15	38	1	190

Notes :

- . Le tableau fait apparaître une différence entre le nombre de personnes qui ont planté des arbres en 1995 ((*) première colonne) et ceux qui en ont planté au cours de leur vie .
- . Les haies-vives, plantées lors de la création des jardins, n'ont pas été considérées par les populations comme les autres tentatives pour le reboisement. Ces dernières années, lorsque de grandes quantités d'arbres ont été plantés, ils n'ont pas pu pousser.
- . Il peut apparaître logique que ce soit à Gandéfabou Kel Ewel que la population plante les plus grandes quantités d'arbres puisqu'elle vit proche de la pépinière. Mais en proportion, mis à part le village de Boulikéssi, les autres populations se montrent plus dynamiques en ce qui concerne le reboisement. Cependant, il s'agit surtout de plantation de petites quantités, dans la cour (pour l'ombre), le jardin (arbres fruitiers, tel que le Jujubier) ou dans le champ.

Si les actions en faveur du reboisement du département de

Déou n'ont pas eu beaucoup de conséquences, jusqu'à présent, sur l'environnement, par contre les populations interrogées paraissent conscientes de leur importance et restent motivées, en dépit des échecs. Néanmoins, il apparaît nécessaire de continuer à sensibiliser les villageois, de façon à ce qu'ils puissent d'une part, se décider pour la création de zones de mises en défens dont ils devraient assurer la protection contre la divagation des animaux, et d'autre part, réfléchir à des solutions qui leur permettraient d'arroser les plants suffisamment pour qu'ils puissent "prendre". (Mais s'ils sont arrosés trop longtemps, leurs racines se développeront mal, artificiellement, et ils mourraient dès que cesseraient l'apport d'eau.)

Les villageois doivent également obtenir l'assurance qu'eux-mêmes ou leurs enfants pourront bénéficier de l'utilisation des arbres comme ils le désirent. Ainsi, les populations auront des motivations diverses. Par exemple, les Kel Ewel de Gandéfabou auront peut-être intérêt à planter des arbres sur les rives du marigot de manière à limiter l'érosion, tandis que les femmes Peuls planteront des arbres plutôt dans le but de pouvoir continuer à fabriquer des tentes. Il s'agit donc de connaître les motivations des différentes populations, d'adapter l'essence des arbres à leurs besoins et peut-être même, dans le cas de création des espaces boisés communautaires, d'admettre qu'une partie des arbres appartienne à des propriétaires, ayant participé aux plantations, qui prendraient l'engagement de renouveler les arbres qui leur seraient nécessaires.

13- Conclusion de la deuxième partie et propositions pour la continuation de l'action d'AMURT :

AMURT travaille depuis dix ans dans le département de Déou. Son premier projet réalisé fut la construction du Centre Médical de

Déou. En avril 1996, en accord avec le principal bailleur de fonds, le directeur d'AMURT a décidé de réorienter son aide plus particulièrement sur l'amélioration de l'équipement (matériel chirurgical, laboratoire d'analyse, entretien de l'ambulance, achat d'une moto pour le médecin...) et du Centre Médical de Déou.

Cela fait suite à un constat. AMURT ne s'occupe plus que de quelques centres d'alphabétisation (quatre), de la pépinière de Déou et de la supervision des banques de céréales. La plupart des projets entrepris avec les villages sont "bloqués" et selon DADA, ils ne pourront être repris qu'après le départ du P.S.B.

Si l'on se réfère au contrat signé avec le Ministère de l'Agriculture, AMURT a quasiment abordé tous les thèmes du projet qui étaient prévus. En effet, seuls ceux concernant la lutte anti-érosive, l'aménagement hygiénique des villages et la construction d'écoles maternelles n'ont pas été commencés.

Pour DADA, l'essentiel est que les mentalités des villageois aient évolué jusqu'à pouvoir créer l'UGVD et quand ils seront prêts, ils la feront fonctionner.

Il apparaît en effet, que c'est un point très important du rôle joué par AMURT dans le département. En outre, il semble que les populations ont, pour une part au moins, modifié leur façon d'appréhender la vie. Cela peut difficilement être démontré et quantifié, mais le fatalisme a fait place à l'espoir :

- La sécheresse et leur organisation ne leur ont pas permis de faire pousser beaucoup d'arbres, mais ils sont mobilisés pour le reboisement. Ils espèrent que les "forêts" feront revenir la pluie. (Si les paysans disposent de trop peu de temps pour s'occuper convenablement des plantations et si les femmes ne peuvent pas s'y consacrer davantage, ne serait-il pas possible qu'AMURT "accueille" des jeunes volontaires pour accomplir ces travaux pendant la saison des pluies ?)

- Le problème de la satisfaction des besoins alimentaires n'est pas résolu.

. Le développement du maraîchage s'est avéré être une solution pour une petite partie de la population seulement, puisque tous les villageois ne peuvent pas avoir de jardins. Et l'on a vu quelles avaient été les difficultés rencontrées pour que cette activité puisse être pratiquée de façon régulière. Mais cela reste un projet porteur d'espoir, (pour les Mossis d'Ayagorou et les femmes de Bamguèl Day) qui a l'avantage de diversifier la consommation alimentaire des Sahéliens. AMURT pourrait donc continuer à aider les villageois dans ce domaine. Ils demandent notamment à être approvisionné à temps en semences, en produit anti-souris et à Ayagorou, compte-tenu de la réglementation concernant la coupe des épineux, à être aidés pour fabriquer une clôture, le temps qu'une haie vive puisse pousser. (Les paysans désirent du grillage. Mais, selon DADA, celui-ci s'avère peu efficace contre les animaux. Donc, et bien que cela nous semble paradoxal, ne serait-il pas possible de les aider à payer les frais d'amendes pour la coupe des branchages d'épineux ?)

. Nous avions pour objectif d'étudier les changements survenus dans l'occupation et la gestion de l'espace depuis l'intervention de l'O.N.G. dans le département. Les systèmes d'exploitation agricoles n'ont pas été modifiés. Or, les capacités de travail des agents du CRPA étant limitées (problèmes de locomotion, de communication (langue), de temps...), il serait souhaitable que les O.N.G. puissent aider les populations à établir des programmes et des plans d'exploitation des terroirs (terres mises en jachère, zone de mise en défens...), mais aussi les conseiller par rapport à l'utilisation de techniques agricoles efficaces (même s'il ne s'agit pas d'accroître la production, au moins des champs pourraient être libérés pour la mise en jachère ou permettre à des jeunes d'accéder à la propriété). Un village comme celui de Boulikéssi pourrait faire l'essai si les paysans le désirent. Mais cela impliquerait que

l'animateur connaisse les techniques adéquates et qu'il puisse participer à l'action des paysans. (Par exemple, pour la construction des diguettes ou des demi-lunes, l'élaboration du plan d'exploitation du terroir, etc.)

. Le principe et l'avantage des banques de céréales ont été bien compris par certains groupements villageois. Les problèmes liés aux mauvaises volontés et aux difficultés d'approvisionnement (route) ne peuvent pas être résolus dans l'immédiat. En revanche, AMURT peut se permettre un travail de proximité et adapter son intervention en fonction des particularités propres à chaque village. Les gestionnaires qui avaient été efficaces, sont aujourd'hui pénalisés par la malhonnêteté de certains membres de l'UGVD. Pourquoi ne pas leur proposer une aide particulière ? Leur réussite serait peut-être riche d'enseignement pour les autres.

Les populations attendent encore de l'aide. C'est aussi ce sur quoi se fondent leurs espérances. Elles ne se sentent pas prêtes à assumer seules leur avenir. Il est sans doute trop tôt pour affirmer qu'un processus de développement est engagé. Les institutions sont encore fragiles, certains G.V. semblent surtout animés parce que l'aide existe. (Il s'avère, par ailleurs, que ces G.V., constitués principalement de Peuls, (Kitagou, Saba Kolangal, Loukodou) n'ont pas bénéficié d'aides concernant leur activité principale, c'est-à-dire l'élevage (conseils, réglementation, etc.). Mais il est possible que leurs caractéristiques sociologiques, aient jusqu'à présent, constitué un frein, à leur organisation et à leur mobilisation, nécessaires pour qu'ils puissent lutter ensemble, élaborer des projets et demander une aide adaptée à leur difficultés.) Mais d'autres, tout en ne reniant pas l'importance de l'aide, imaginent des solutions à leurs problèmes. C'est le cas à Gandéfabou Kel Ewel, par exemple, où la population désire que quelque chose soit fait pour lutter contre l'érosion du marigot. Ou, pour les Mossis de Bamguèl Day qui veulent que l'UGVD se charge de l'approvisionnement en tourteaux, son, graines de coton, etc., pour la

nourriture du bétail. Dans un cas, il s'agit donc d'un projet d'aménagement du terroir et dans l'autre, d'un désir de produire des bêtes de bonne qualité pour la vente. Or ce sont des attitudes nouvelles de la part des villageois.

AMURT est respectée par les populations. L'O.N.G. pourrait renforcer son rôle de médiateur et de mobilisateur auprès des groupements villageois, mais il faudrait y consacrer du temps et même si le but doit être de coordonner les efforts des villages, prendre en compte leur différences socio -culturelles et économiques. Par exemple, pour aborder des questions telles que celles qui concernent la gestion des parcours pastoraux, amener les paysans à prendre des décisions qui pourraient être discutées au niveau régional et transmises aux autorités qui pourraient les analyser et décider de créer de nouvelles lois.

Il serait également nécessaire d'amener les paysans à réfléchir sur la façon dont ils souhaitent envisager l'avenir, afin que les O.N.G. puisse choisir de les aider, pour la réalisation de projets d'envergures (développement agricole ou/et pastoral), à long terme, en parallèle à ce qu'elles font déjà, selon des modalités définies avec les populations.

"Tout ce qui nous caractérise, la station debout, notre alimentation omnivore, le développement de notre cerveau, l'invention de nos outils, tout cela résulterait d'une adaptation à un milieu plus sec."

COPPENS.Y¹⁴

¹⁴ REEVES.H ; DE ROSNAY.J ; COPPENS.Y ; SIMONNET.D ; "La plus belle histoire du Monde" 1996, p 126. éd du SEUIL

CONCLUSION

CONCLUSION

Le Sahel, le "rivage" en arabe, est un mot qui évoque rêves et cauchemars où se mêlent des images de grands espaces arides, de populations adaptées à leur milieu, mais aussi la désolation.

Il est difficile, sinon impossible, (et cela ne serait peut-être pas souhaitable) d'oublier, lorsque l'on doit réfléchir aux problèmes que rencontrent des humains différents de nous, que notre perception du monde et nos désirs, nos besoins, etc, ne sont pas les mêmes. Une rencontre avec des Sahéliens ne se fait ni dans un rêve, ni dans un cauchemar, mais dans une Réalité, sinon des réalités (c'est-à-dire des notions d'espace-temps, les relations familiales et humaines en général...) que nous devons nous efforcer de comprendre. Cependant, nous ne savons pas si nous y sommes parvenus et c'est donc avec humilité que notre réflexion est présentée.

L'AIDE au développement intervient dans le cas où l'on suppose que des populations ont besoin d'être soutenues pour "évoluer". On parle aujourd'hui des pays Africains comme de nations en voie de développement et non plus sous-développées. Mais, dans les deux cas, cela induit un jugement de valeur sur ce qu'est le développement. Or, selon GALLAIS.J (1996, p 276), "le développement n'est ni une obligation, ni une loi, c'est un projet social parmi d'autres".

Néanmoins et sans vouloir réduire l'être humain à ses besoins vitaux, on peut estimer qu'une société doit pouvoir être en mesure d'assurer sa reproduction. La sécheresse a, au Sahel, remis en cause la capacité des populations à pourvoir à leurs besoins. Pour les Occidentaux, au premier abord, les sociétés sahéliennes peuvent apparaître figées dans des modes de vie archaïques. Mais selon LÉVI-STRAUSS¹⁵ "chaque fois que

¹⁵ LÉVY-STRAUSS. C "Race et histoire", 1952, p 46)

nous sommes portés à qualifier une culture humaine d'inerte ou de stationnaire, nous devons (donc) nous demander si cette immobilisme apparent ne résulte pas de l'ignorance où nous sommes de ses intérêts véritables, conscients ou inconscients, et si, ayant des critères différents des nôtres, cette culture n'est pas, à notre égard, victime de la même illusion". Dans le département de Déou, toutes les ethnies ne participent pas aux actions de développement avec la même volonté. Les Peuls nomades notamment ne sont pas intéressés de la même façon que les autres ethnies plus sédentaires. Il est possible que cela résulte de leur propre initiative, mais aussi d'une volonté politique (on peut supposer que le pouvoir politique oriente l'action des ONG). C'est une constante dans les pays du monde entier, les nomades gênent. C'est peut-être leur liberté qui dérange. Selon Deleuze.G cité par White.K¹⁶, "le nomade, ce n'est pas forcément quelqu'un qui bouge : il y a des voyages sur place, des voyages en intensité, et même historiquement les nomades ne sont pas ceux qui bougent à la manière des migrants, au contraire, ce sont ceux qui ne bougent pas, et qui se mettent à nomadiser pour rester à la même place en échappant aux codes".

Certaines civilisations ont déjà disparues de la terre, il ne s'agit pas nécessairement de le regretter par sentimentalisme, mais de bien réfléchir aux conséquences que cela implique. Il ne suffit pas de savoir que les modes et les genres de vie, etc, diffèrent en fonction des ethnies, il faut travailler avec en conséquence. Les groupements villageois sont nés de l'initiative paysanne. Il apparaît que certains G.V. sont moins solidaires les uns que les autres. Mais dans le cas des Peuls, par exemple, ils seraient peut-être plus aptes à évoluer au sein d'une coopérative d'éleveurs "qui se définit comme un ensemble durable d'adhérents décidés à atteindre des objectifs communs et à partager les fruits de leur travail". MARTY.A (1990, p 25).

Cependant, la coopération inter-ethnique et entre village n'est pas inconcevable et doit même être encouragée, mais nous souhaiterions

¹⁶ White. K "L'esprit nomade" 1987, p 51, éd. Grasset.

que cela puisse s'effectuer dans le respect des intérêts de tous, y compris de ceux qui désirent se tenir à l'écart du "développement". Mais les populations sahéliennes ont-elles le choix ?

Certaines sont restées avec le souvenir de l'aide humanitaire et des dons gratuits de céréales, mais dans l'ensemble, les habitants du département de Déou savent bien qu'ils doivent désormais compter sur eux-mêmes pour satisfaire leurs besoins vivriers. En outre, le phénomène de la désertification est trop visible pour qu'ils ne sachent pas qu'il est nécessaire de lutter pour que la nature redevienne généreuse. KABOU.A (1991) insistait sur la nécessité, pour les Africains, de se prendre en charge, d'assumer leurs responsabilités et c'est bien ce que semble comprendre les gens de "Déou". Il leur faudra sans doute du temps, mais d'après LÉVI-STRAUSS.C (1952, p 38-39), "l'humanité en progrès ne ressemble guère à un personnage gravissant un escalier, ajoutant par chacun de ses mouvements une marche nouvelle à toutes celles dont la conquête lui est acquise ; elle évoque plutôt le joueur dont la chance est répartie sur plusieurs dés et qui, chaque fois qu'il les jette, les vois s'éparpiller sur le tapis, amenant autant de comptes différents. Ce que l'on gagne sur un, on est toujours exposé à le perdre sur l'autre, et c'est seulement de temps à autre que l'histoire est cumulative, c'est-à-dire que les comptes s'additionnent pour former une combinaison favorable".

Les problèmes liés au développement doivent être considérés à différentes échelles :

- Au niveau familiale, par exemple, il serait inutile que les paysans puissent produire davantage sur de plus petites surfaces, si, dans le même temps, l'augmentation de la production les incitait à avoir davantage d'enfants. Car le problème de la saturation de l'espace agricole et de l'insuffisance des récoltes se poserait quelques années plus tard. Or, il est très difficile d'expliquer et d'influencer les hommes dans ce domaine, puisqu'il est lié à des pratiques religieuses et à des considérations sociales,

etc. Les intervenants extérieurs se trouvent donc confrontés à des questions d'éthique qu'ils ne peuvent pas résoudre. C'est donc pour une part, les populations qui doivent choisir.

- De même, à l'échelle des villages, par exemple, par rapport aux types de pouvoir et de traditions qui entravent parfois la participation des populations à des actions de développement ou les initiatives individuelles ; seuls les villageois concernés par ces "problèmes" peuvent décider des changements à opérer dans leur mode de fonctionnement politique et social.

- Au regard des relations entre les O.N.G. : il apparaît nécessaire que leurs actions soient entreprises avec méthode , qu'elles soient coordonnées et complémentaires. C'est peut-être à l'État d'intervenir pour que cela soit possible. Jusqu'à présent, les congrès ou les séminaires ayant pour sujet ces thèmes de réflexion ont peu porté leurs fruits, au moins en ce qui concerne l'action des O.N.G. dans le département de Déou. Par exemple, une O.N.G. comme la PSB dispose d'un budget important et pourrait jouer un rôle majeur dans le développement du département de Déou en participant à la construction d'une route reliant Déou à Gorom-Gorom. Mais en revanche, "son argent" peut nuire au développement en détournant l'intérêt des populations pour les formations vers la satisfaction d'autres objectifs que ceux liés au désir de s'instruire. Et, en décourageant les paysans de travailler avec des O.N.G., qui sollicitent de leur part des efforts pour le développement de leur village, sans contrepartie immédiate.

- Il nous semble que l'État doit considérer comme un avantage la diversité régionale de son pays, du point de vue des caractéristiques naturelles et ethniques. En effet, certaines régions du Burkina-Faso ont maintenant une production excédentaire de céréales. Il est donc important que le peuple unisse ses efforts. Nous ne connaissons pas suffisamment toutes les

implications économiques que cela mettrait en cause, mais, on pourrait imaginer que tout soit mis en oeuvre pour que les liens de complémentarité soient développés entre régions.

- Cependant, pour qu'un pays tel que le Burkina-Faso se donne les moyens d'une telle politique, il lui faudrait disposer de ressources financières suffisantes (notamment pour la construction des infrastructures routières, le développement des transports, etc).

S'il s'avérait souhaitable et possible que les populations sahéliennes exportent leur bétail, le Burkina-Faso en tirerait probablement des revenus conséquents. Ces exportations pourraient être favorisées par une coopération renforcée entre les états d'Afrique de l'Ouest. En outre, par exemple, le Nigeria dispose de ressources minières suffisantes pour participer au développement industriel des pays voisins; la Côte d'Ivoire verrait ses activités portuaires renforcées par une coopération intensifiée avec le Burkina-Faso... En dépit des nombreuses ethnies présentes en Afrique de l'Ouest, une disparition des frontières serait peut être plus "naturelle" que celle prévue en Europe. À l'origine, en Afrique francophone, les frontières avaient été créées par la France pour s'assurer que si un peuple Africain se révoltait, toutes les colonies ne seraient pas perdues. Puis, au moment des indépendances, beaucoup de gouvernements Africains "ont été placé" de manière à ce que l'Afrique puisse rester sous influence française. Celle-ci tire avantage de sa position, car cela confirme son statut de grande puissance mondiale. Mais, compte-tenu de la modalité des termes des échanges et du type de coopération établis entre les pays Africains et la France, quels sont les intérêts des peuples Africains à se maintenir dans cette situation ?(L'aide est rarement désintéressée, que cela soit pour des raisons économiques, politiques ou religieuses.) En effet, il peut sembler paradoxal que des O.N.G. européennes interviennent dans l'aide au développement, et l'on peut

davantage comprendre leur attitude face aux éleveurs sahéliens quand on sait qu' "entre 1981 et 1992, les exportations de boeuf européen a destination de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale sont passées de 9 000 à 67 000 tonnes. De 1984 à 1992, l'U.E. a dépensé 400 millions d'écus (2,6 milliards de FF) en aide à l'exportation de produits bovins vers ces régions. En conséquence, sur le marché d'Abidjan, le prix du kilogramme a chuté de 950 F CFA (9,5 FF) en 1984 à 750 F CFA en 1993. Les exportations traditionnelles de pays du Sahel comme le Burkina-Faso, le Niger et le Mali, vers des pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire ou le Ghana, sont tombées de 430 000 à 250 000 têtes de bétail entre 1980 et 1988" MISSER. F¹⁷.

Il apparaît donc que les populations sahéliennes doivent envisager leur avenir avec courage. Car elles devront non seulement lutter contre la rigueur de leur climat, mais aussi, pour atteindre un niveau de développement qui soit suffisant pour leur permettre de satisfaire leurs besoins, remettre en cause, au moins partiellement, leur organisation et leur mode de vie traditionnel. La création de l'Union Européenne semble devoir s'accompagner d'une diminution de la solidarité économique à l'égard des plus démunis. Il n'est pas certain que cela doive s'avérer être négatif pour l'Afrique , elle seule peut décider et construire ce que sera son avenir.

¹⁷ MISSER. F "Boeuf subventionné contre vaches sahéliennes", article de l'African Business (Londres) paru dans le Courrier International, n° 299, juillet 1996, p 24.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Bibliographie analytique:

- AMSELLE .J.C et GREGROIRE .E -1983- Actions "frères des hommes" dans l'est de la Haute-Volta.
éd: Ministère des relations extérieurs, coopération et développement.
96p
- BARRAL.H -1970- Étude socio-géographique pour un programme d'aménagement pastoral dans le Nord- Ouest de l'OUDALAN. éd: ORSTOM,Ouagadougou.
92p+cartes
- BARRAL.H et BENOIT.M -1976- Nature et genre de vie au Sahel.L'année 1973 dans le Nord de la Haute-Volta. ORSTOM,Ouagadougou,17p+cartes
- BENOIT.M -1984- Le Séno-Mango ne doit pas mourir: pastoralisme,vie sauvage et protection au Sahel.Paris .Mémoires ORSTOM n°103,118p.
- BOCCO.R -1990- La sédentarisation des pasteurs nomades.(bédouins). Cahiers des sciences humaines de l'ORSTOM n°26 ,p97 à 117.
- BONFILS.M -1987- Halte à la désertification au Sahel. éd: Karthala.CTA. 263p.
- BOULET.R -1968- Étude pédologique de la Haute-Volta. Région Centre-Nord. ORSTOM,Dakar,351p.multigr;43 tabl;34 fig+1 carte au 1/500 000 et ann.
- BRASSEUR.G -1982- Les marchés du bétail en OUDALAN,Département du Sahel. Étude préliminaire ORSTOM, Ouagadougou,40p + ann et pl. photogr
- BRASSEUR.G -1983- Notes sur les établissements humains en OUDALAN,Sahel voltaïque. ORSTOM,Ouagadougou,59p; multigr;5 planches.
- CHABOT.J.H.C -1990- Derrière le discours: Femmes,santé et développement. Centre Sahel. Université Laval .Série conférence n°25. _10p
- CISSE.A et TOURE.I.A -1991- La conservation du milieu et des ressources naturelles au Sahel.éd: R.L.S 113p
- CLAUDE.J. , GROUZY.M., MILLEVILLE.P. (LANGLOIS.M etc) -1991- Un espace Sahélien: la mare d'Oursi. BURKINA FASO. éd: ORSTOM. 239p.
- COULOMB.J. -1979- Étude des conditions physiques,biologiques et humaines de la lutte contre l' aridité dans l'OUDALAN. Dynamique et possibilité de régénération d'un écosystème de pâture sahélien. éd: DGRST-ORSTOM. 80p.
- DELFOUR.J., JEAMBRUN .M.-1970- Note explicative de la carte géologique au 1/200 000 (OUDALAN). BRGM,Paris. 63 p+carte.
- DIKA DIARRA.M., MONIMART.M. -1989- Femmes et développement durable au Sahel. Analyse des politiques nationales et des organisations d'aide au BURKINA FASO et au MALI. Club du Sahel.44p
- DROY.I -1990-Femmes et développement durable. éd: Karthala. 171p
- FROMENT.A -1988- Le peuplement humain de la boucle du Niger. éd: ORSTOM. 166p

- GABAS.J.J -1991- L'aide contre le développement ? L'exemple du Sahel. éd: Economica .Liberté sans frontière. collection Tiers monde.169p
- GABAS.J.J -1995- La lente érosion des ressources financières extérieures... In le bulletin d'information n°14, été 1995 du club du Sahel.p33.
- GALLAIS.J. - 1975- Pasteurs et paysans du GOURMA. La condition sahélienne. Mémoire du CEGET, CNRS, Paris, 239p.
- GALLAIS.J. -1984- Hommes du Sahel. éd: Flammarion ,289p.
- GOSSELIN.G.-1970- Développement et tradition dans les sociétés rurales Africaines. Genève.BIT, 1970,344p.
- GOURMANDAKOYE.M. et BADO.J.B. -1991- L'aménagement des terroirs: concept et opérationnalisation. CILSS, 83p.
- GROUZIS.M -1982- Restauration des pâturages sahéliens. Mise en défens et reboisement. ORSTOM, Ouagadougou,37p.
- HAN-JURGEN VON MAYDELL. -1990- Arbres et arbustes du Sahel. Leurs caractéristiques et leur utilisation. GTZ verlag .Jof Margraf.
- I.N.S.D -1985- Recensement général de la population 1985. Données brutes vol 2. et données provinciales.
- LANDAIS.E et LHOSTE.P -1990- L'association agriculture-élevage en Afrique interropicale:un mythe technicien confronté aux réalités du terrain.IN Cahiers des Sciences Humaines n°26 (1-2) p217 à235.
- LANGLOIS.M -1977- Méthodologie et bilan provisoire préliminaire au projet d'étude socio-économique de communautés sédentaires et nomades de Haute-Volta.ORSTOM,Ouagadougou,36p.
- LANGLOIS.M -1980- Fonctions et organisations de deux marchés en zone sahélienne voltaïque: Oursi et Déou. ORSTOM, Ouagadougou,31p +2 cartes et ann.28 tabl.
- LANGLOIS.M. -1983- Les sociétés agro-pastorales de la région de la mare d'Oursi. ORSTOM,Ouagadougou, 101p +8 pages de notes, 8 graph et 25 ann .
- LEDOUX.G -1986- Assurances aux banques de céréales des ORD du YATENGA et du SAHEL. Inventaire et évaluation des banques de céréales du BURKINA FASO. Ministère de la coopération Fr. 77p
- LEPRUN.J.C -1977- Esquisse pédologique au 1/50 000 des alentours de la mare d'Oursi avec notice et analyse des sols. ORSTOM. Bondy, 53p+1 carte.
- MAKOLO.P.N et OUEDRAOGO.H.B -1990- L'appropriation des actions de développement: une réflexion. Centre Sahel.20p.
- MARTY.A -1990- Les organisations coopératives en milieu pastoral: héritage et enjeux. In Cahiers des Sciences Humaines n°26 (1-2).p121 à135.
- MEILLASSOUX.M.C -1990- La reproduction et la transformation démographique des sociétés sahéliennes. Série conférence n°22. Centre Sahel .Université Laval. 20p.

MILLEVILLE.P -1977- Étude des rapports entre agriculture et élevage dans les systèmes de production en milieu sahélien. Quelques Réflexions concernant la mise en place de l'étude dans la zone de la mare d'Oursi. ORSTOM, Ouagadougou. 14p.

MILLEVILLE.P -1980- Étude d'un système de production agro-pastorale sahélien de Haute-Volta. 1ère partie: le système de culture. ORSTOM, Ouagadougou, 64p +3 tabl et 8 fig.

MILLEVILLE.P -1984- Sécheresse et évolution des systèmes agraires dans le sahel voltaïque. p459 à 467 In : La sécheresse en zone intertropicale. Pour une lutte intégrée. Actes du colloque: Résistance à la sécheresse en milieu intertropical: quelles recherches pour le moyen terme? CIRAD_GERDAT et ISRA.

NEBIE.O - 1987- Évolution des régimes fonciers et organisation du monde rural au BURKINA FASO. Dans "Science et technique" Revue trimestrielle de la recherche au BURKINA FASO. vol 17 n°3 p18 à 48

NEBIE.O -1988- Organisation du monde rural au BURKINA FASO : L'exemple du Sahel.In Cahiers d'outre mer. 4:161. p27 à 40.

POUILLON.F -1990- Sur la "stagnation" technique chez les pasteurs nomades: Les Peul du Nord-Sénégal entre l'économie politique et l'histoire contemporaine.In Cahier des Sciences Humaines n°26(1-2) p173 à192.

RIESMAN.P -1974- Société et liberté chez les Peuls Djelgobés de HAUTE-VOLTA. Cahiers de l'Homme, Paris, Mouton-La Haye,261p.

ROCHETTE.R (sous la direction de) -1989- Le Sahel en lutte contre la désertification ,leçon d'expériences. Weikersheim,Margraf, sous l'égide du CILSS et du PAC. 592p.

THEBAUD.B -1990- Politique d'hydrologie pastorale et gestion de l'espace au Sahel.In Cahiers des Sciences Humaines n°26 (1-2) p 13 à 31.

TOUPET.É.-1992- Le Sahel. éd: NATHAN.

WANE-CONDE.C -1984- Enquêtes et réflexions sur des projets de reboisement à participation paysanne dans quatre pays sahélien : BURKINA FASO, MALI, NIGER,SÉNÉGAL.134p.

WEBER.F.R (traduction de M.-N. PETIT) -1979- Reboisement des terres arides. Peace corps vita. 234p.

Bibliographie signalétique:

ALBERGEL.J ,CARBONNEL.J.B et GROUZIS.M -1984- Pluies,eaux de surface et productions végétales en HAUTE-VOLTA. Ouagadougou.ORSTOM et DGRST. 64p.

ALBERTINI .J.M -1981- Mécanismes du sous- développement et développement. Paris. éd: ouvrières.254p

BARRAL.H -1977- Les populations nomades de l'OUDALAN et leur espace pastoral.Paris. trav et doc de l'ORSTOM n°77,120p+cartes

- BILLAZ.R et MIRANDA.E -1989- Méthodologie de la recherche en milieu rural sahélien. ORSTOM. 25p
- CARFANTAN.J.Y et CONDAMINES.C -1980- Qui a peur du Tiers Monde ? Rapports Nord-Sud: les faits.
éd: du Seuil, collection POINT.298p.
- CASTELLANET.C -1992- L'irrigation villageoise:gérer les petits périmètres irrigués au Sahel. Paris. Ministère de la coopération. GRET. 356p
- DAMIBA.P.C et SCHRUMPF.P.-1981- Quel avenir pour le Sahel ?. éd: P.M.FAVRE.215p
- DELARBRE.H -1988- Le petit jardinier en Afrique. Ministère de la coopération FR .86p.
- DESROCHE.H -1976- Le projet coopératif: son utopie et sa pratique, son appareil et ses réseaux,ses espérances et ses déconvenues. éd:Paris ouvrière.463p.
- DUMONT.R -1988- Pour l'Afrique,j'accuse:Le journal d'un agronome au Sahel en voie de destruction.éd:PLON.458p.
- DURUFLE.G,FABRE.R et YUNG.M -1988- Manuel d'évaluation des effets sociaux et économiques des projets de développement rural.Ministère de la coopération FR.195p.
- HECQ.J et DUGAUQUIER.F -1990- Le périmètre maraicher de Tillakaina au Niger In:Périmètres irrigués villageois en Afrique sahélienne. CTA/ORSTOM.p142 à172.
- JOUVE.P -1991- Sécheresses et statégies paysannes au Sahel.In revue Sécheresse Nº1 vol 2 p61 à 69.
- KABOU.A -1991- Et si l'Afrique refusait le développement ? éd: L'Harmattan.204p
- KLADOUMADJ.-1990- Action des O.N.G en milieu rural:cas du conseil oecuménique des églises au Samatenga. Maîtrise de Géographie.Université de Ouagadougou.80p.
- LACOSTE-DUJARDIN.C -1977- La relation d'enquête.In Hérodote n°8.p21 à 44.
- MALEK.C -1989- Diagnostic du paysage à partir des données satellitaires,application au Sahel,Oudalan,Burkina Faso.Thèse de doctorat en géomorphologie et dynamique des milieux physiques,Université Paris7,205p et 16 ann.
- PALLIER.G -1978- Géographie générale de la Haute-Volta.Limoges. Université de Limoges.U.E.R des lettres et sciences Humaines. 241p,36 fig.
- PINEAU,MARIUS et SCHWARZ -1992- L'apport de l'évaluation dans la mise en valeur des terroirs sahéliens:actes du séminaire sur l'évaluation des projets. Quebec.Centre Sahel.166p
- TOUTAIN.B -1976- Carte des ressources fourragères au 1/50 000. Notice de la carte des ressources fourragères au 1/50 000. IEMVT,61p.+1 carte.
- VERNET.J (dirigé par) -19949- Pays du Sahel: du Tchad au Sénégal, du Mali au Niger.
PAQUET.C.Femmes du Sahel.p109 à115 et TOUPET.CH. La Sécheresse.p93 à100.
éd: Autrement. série Monde n°72.232p

REVUES :

Revue de l'Association des volontaires du progrès. n°19-20. 1996. 48p.

Cahiers Géographiques de Rouen n°35. 1991. Études sahelienne. Evolution des systèmes de production. 93p.

SERGENT.H. Au Niger, dans la vallée du fleuve et sa région : quelles mutations des systèmes de production depuis les sécheresses ? p 5 à 27.

COTTEREAU.P. La vallée de Monguel, une difficile adaptation des populations à une nouvelle territorialité. p 61 à 76.

ANNEXES

- A/ Guide d'interview du chef de famille
- B/ Guide d'interview pour les femmes
- C/ Guide d'interview pour les gestionnaires des banques de céréales
- D/ Guide d'interview pour les présidents de groupements villageois
- E/ Tableaux de dépouillement des enquêtes
- F/ Résultats analytiques d'échantillons (BUNASOL)

Guide d'interview au chef de famille

Date :
Village :

A/

Age :

Ethnie :

Activité

- éleveur
 - Cultivateur
 - éleveur et cultivateur
 - autre

Date d'installation au village

Membre du G.V : Oui - Non

Renseignements / famille :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 1 a-semis | 7 z-quête eau |
| 2 b-sarclage | 8 y-quête bois |
| 3 c-récolte | 9 x-préparation du repas |
| 4 d-stockage | 10 w-cueillette |
| 5 e-entretien des
aménagements | 11 v-garde des animaux |
| 6 f-autre | 12 u-traité |
| | 13 r-autre |

 = une Tine (17 kg)

X = un sac (100 kg)

A 18.
212

Remarque générale : Tous ces questionnaires visent à être pris orale, alors
elles doivent se faire dans un langage simple et direct et sans
des longs développements. Le langage devra être compréhensible.

Lutte contre la désertification et activités agricoles

- . Satisfaisez-vous les besoins alimentaires de votre famille ? Oui - Non
 Si non, quand avez vous des problèmes? toute l'année période de soudure

Pensez-vous que la désertification menace toujours votre village ? Oui - Non

Plantez-vous des arbres ? Oui - Non . Si oui, combien / an ?
 Il sont utiles pourquoi ? la lutte contre l'érosion l'alimentation
 le bois de chauffe autre

Où ? Dans votre champ Autour de votre jardin
 Dans un espace réservé pour cela par la collectivité autre

Cela pose t-il des problèmes ? Oui - Non
 - avec d'autres cultivateurs Oui - Non
 - Avec les éleveurs Oui - Non
 - Autre Oui - Non

. Avez-vous réalisé des aménagements pour lutter contre l'érosion ? Oui - Non
 Où ? Champs personnel Champ collectif autre

Comment avez-vous eu vos champs ? Héritage
 Mise en culture sur terre vierge
 Attribution du chef de village
 Attribution du G.V

. Avez-vous un jardin ? Oui - Non
 La superficie que vous cultivez a-t-elle augmenté ou diminué depuis 1986 ?

Augmenté Diminué

Votre production a-t-elle augmenté depuis 1986 ? Oui - Non

. Travaillez vous sur d'autres champs que les vôtres ? Oui - Non

Lesquels Champ collectif Champ d'amis
 Champ d'un membre de la famille

. Est-ce que les gens extérieurs à votre famille vous aident pour les cultures ? Oui-Non

. Cela a-t-il changé depuis la création du groupement villageois Oui - Non
 Vendez-vous une part de votre production ? Oui - Non Où ?
 Avez-vous des animaux . Oui - Non Quoi? Vaches Moutons
 Chèvres Dromadaires
 Comment les avez-vous eu ? Achat Dot Héritage
 Utilisez-vous la fumure animale pour fertiliser vos champs ? Oui - Non
 Utilisez-vous d'autres types d'engrais ? Oui - Non
 Avez-vous changé vos méthodes de culture depuis l'arrivée d'AMURT ? Oui - Non

Santé - éducation

- . Votre famille est-elle en bonne santé ? Oui - Non
- . Que faites-vous quand quelqu'un est malade ?
 - Hôpital de Déou Utilisation de la pharmacopée
- . Avez-vous participé à une (des) formation(s) ? Oui - Non
 - D'autre personnes de votre famille ? Oui - Non
 - Femme Enfant Frère Autre
- . Vos enfants vont-ils à l'école ? publique Oui - Non
 - Coranique Oui - Non
- . Souhaiteriez-vous avoir moins de personnes à nourrir ? Oui - Non

Questions Sociales

- . Les relations entre les gens du village ont-elles changé depuis 1986 ?
 - en bien en mal
 - avec les gens d'autres village ? en bien en mal
 - entre les différentes ethnies ? en bien en mal
 - entre les sexes ? en bien en mal
- . Qui se déplace dans la famille ? (Emigration)

Le chef de famille ? Oui-Non	Où?	Durée	Conséquence?+/-
Les femmes ? Oui-Non	Où?	Durée	Conséquence?+/-
Les fils ? Oui-Non	Où?	Durée	Conséquence?+/-
Les frères ? Oui-Non	Où?	Durée	Conséquence?+/-
- Cela a t-il changé depuis 1986 ?
 - Moins de longs départs
 - Plus de longs départs
- . Que pensez-vous de l'AIDE d'AMURT ?
 - Bonne Mauvaise
 - Encore présente Absente
- . Que pensez-vous du rôle de l'Etat dans votre vie ?
 - Absent Présent
- . Pourriez vous vous passer de l'aide extérieur ? Oui - Non.

Notes :

Place dans la société

- Possédez vous un champ ? Oui - Non
- Possédez vous un jardin ? Oui - Non
- Si non en voudriez vous un ? Un champ Un jardin
- Travaillez vous sur le champ de votre mari ? Oui - Non
- Travaillez vous sur un autre champ ? Oui - Non
- Avez vous participé à la construction d'aménagements anti-érosif ? Oui - Non
- Plantez vous des arbres ? Oui - Non
- Sinon voudriez vous le faire ? Oui - Non
- Assitez vous aux réunions du G.V ? Oui - Non
Pourquoi ?
- Faites vous des activités avec les femmes du village ? Oui - Non
Lesquelles ?
- Quels rapports avez vous avec :

les hommes de votre village ?	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais
les gens des autres villages	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais
les autres ethnies ?	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Mauvais
- Qu'est ce qui a changé depuis l'intervention d'AMURT
 - Moins de départ des hommes
 - De meilleurs rapports entre les gens du village
 - Une augmentation des ressources financières
 - Davantage de sécurité alimentaire
 - Autre .

Guide d'interview pour les gestionnaires des banques de céréales

Date :

Village :

Age :

Sexe :

Masculin - Féminin

Rang dans la hiérarchie sociale:

Niveau d'étude :

- . Jugez-vous votre formation suffisante pour gérer la banque ? Oui - Non
- . Depuis quand la banque a-t-elle été créée ?
- . Depuis quand en êtes vous gestionnaire ?
- . Cela présente t - il des contraintes des avantages ?
- . Comment avez-vous accédé à cette fonction ?
- . Qui bénéficie des services de la banque ?
 - Uniquement les membres du G.V
 - Tous les gens qui le désirent
 - Même les gens extérieurs au village
- . Quels avantages présentent la banque ?
 - L'économie de déplacement pour les gens du village
 - L'économie de la marge des intermédiaires
 - La sécurité alimentaire
 - La possibilité d'achat à crédit.

Si oui cela peut-il mettre la banque en danger? Oui - Non

 - La banque permet le soutien aux personnes âgées et aux pauvres
 - La banque permet la limitation de l'émigration
 - La banque permet d'autres usages du magasin
 - La banque a amélioré les relations sociales
 - L'approvisionnement est plus régulier.
- . Comment constituez-vous le stock ? D'où vient-il ?
- . Y a t - il des unités de mesures multiples pour la vente ?
- . Quel est votre fond de roulement ? C'est suffisant ? Oui - Non
- . Faites-vous des bénéfices ? Oui - Non
Si Oui à quoi sont-ils utilisés ?

Guide d'interview pour les présidents de groupements villageois

51

Date : _____ Village : _____

Village :

Age :

Sexe

Ethnie

rang dans la hiérarchie sociale

Niveau de formation :

ethnie	1	2	3	4	5	6	7
1	100	100	200	500	500	1100	100
2		600	1100	1500	1800	900	400
3			100	300	300	400	200
4		100	100		400	500	200
5		100	200	100		100	200
6							100
7							
TOTAL	100	900	1700	2400	3000	3000	1200

ethnie	8	9	10	11	12	13	14
1	200	400				100	200
2	400	300	100		100		
3	100			200	100		
4	1000	300	400	300	100	100	300
5	100	100	100	300	100		100
6							
7							
TOTAL	1800	1100	600	800	400	200	600

ethnie	15	16	17	18	19	21	23
1							
2							
3							
4	100	200	100	100	100	100	100
5		100					
6							
7				100			
TOTAL	100	300	100	200	100	100	100

ethnie	24	25	TOTAL
1			3500
2			7200
3			1700
4		100	4700
5	100		1700
6			100
7			100
TOTAL	100	100	19000

Nombre de personnes dont le chef de famille est responsable / alimentation .

queani (risque= 0.275%)

ethnie	0	30	34	200	230	1000	1030
1	300	400		400	1100	100	200
2	600		100	700	2100	100	
3						400	100
4	1200	800		300	800	200	400
5	100			200	500		
6	100						
7							
TOTAL	2300	1200	100	1600	4500	800	700

ethnie	1200	1204	1230	1234	TOTAL
1	300		700		3500
2	500	100	2600	400	7200
3	300		900		1700
4			1000		4700
5			800	100	1700
6					100
7			100		100
TOTAL	1100	100	6100	500	19000

Animaux possédés par le chef de famille.

- 0 = aucun
- 3 = Moutons
- 2 = Chèvres
- 1 = Vaches
- 4 = Dromadaïres.

ethnie	0	1	2	3	12	23	100
1	300	1400		1100	100		
2	600	3800	100	1600			1000
3				1300		300	100
4	1200	200		200			2700
5	100			800		300	400
6	100						
7							
TOTAL	2300	5400	100	5000	100	600	4200

ethnie	103	120	123	TOTAL
1	500	100		3500
2		100		7200
3				1700
4	400			4700
5			100	1700
6				100
7		100		100
TOTAL	900	300	100	19000

Mode d'appropriation des animaux

0 = pas d'animaux

1 et 100 = Achat.

2 = Dot

3 = Héritage.

12 = Achat et dot

23 = Dot et héritage

103 = Achat et héritage

120 = Achat et dot.

123 = Achat - Dot - héritage.

éémigra (risque= 0.000%) Membres de la famille / éémigration

ethnie	0	4	30	200	230	1000	1004	E
1	600	100	800			900	100	
2	5700		600			700		
3	1200		100	400				
4	900	100	700			1600	800	
5	800		200	200	100	300		
6			100					
7							100	
TOTAL	9200	200	2500	600	100	3500	1000	

ethnie	1030	1200	1230	1234	TOTAL
1	400	100	400	100	3500
2		200			7200
3					1700
4	500	100			4700
5			100		1700
6					100
7					100
TOTAL	900	400	500	100	19000

Membres de la famille

O = O

↳ = frère

3O = fils

200 = femme

230 = femme et fils

1000 = chef de famille

1004 = " + frère

1030 = " + fil

1200 = " + femme

1230 = " + femme + fil

1234 = " + " + " + frère

Temps (risque = 0.000%) temps d'absence en cas d'émigration

ethnie	0	1	2	3	4	5	6
1	600	700	1000	200	500	100	300
2	5700						300
3	1200		400				
4	900	1000	1300	300	600	300	
5	800	200	200	300		100	100
6					100		
7			100				
TOTAL	9200	1900	3000	800	1200	500	700

E,

ethnie	7	9	12	18	24	36	TOTAL
1		100					3500
2	100	500	300	100	200		7200
3						100	1700
4		200	100				4700
5							1700
6							100
7							100
TOTAL	100	800	400	100	200	100	19000

ethnie	10
1	5700
2	1200
3	900
4	800
5	
6	
7	9200
TOTAL	

- ethnies
- 1 - Rimaïba's
 - 2 - Kel Ewel
 - 3 - Peuls
 - 4 - Mossis
 - 5 - Bella
 - 6 - Foulâse'
 - 7 - DOGON

orçiau (risque = 0.000%)

ethnie	0	20	100	120	TOTAL
1	700	100	2700		3500
2	5200	2000			7200
3	1500	100	100		1700
4	600	200	3400	500	4700
5	800	500	200	200	1700
6			100		100
7			100		100
TOTAL	8800	2900	6600	700	19000

Emigration vers :

0 = nulle part

20 = Côte d'Ivoire ou Plateau Rossi (Niger ...)

100 = Nîmes d'or

3 = autre

120 = Nîmes d'or et autre / pays.

ethnie	0.000	0.000	0.001	3.000	4.000	5.000	6.000
1		1500					
2	300	2900	400	100	100	300	500
3	200	900					
4	200	600					
5	100	800			100	100	
6		100					
7							
TOTAL	800	6800	400	100	200	400	500

ethnie	7.000	8.000	9.000	10.000	15.000	17.000	20.000
1				600	400		600
2	500	400	100	1200	300		100
3	100			200		100	200
4				600	1300		900
5	100			100			100
6							
7							
TOTAL	700	400	100	2700	2000	100	1900

ethnie	25.000	30.000	40.000	50.000	TOTAL
1		400			3500
2					7200
3					1700
4	200	600	300		4700
5		200		100	1700
6					100
7		100			100
TOTAL	200	1300	300	100	19000

Récolte en bonne année.

Nombre de sacs de 100kg.

ethnie

- 1 = Rimaïba'
- 2 = Kel Ewel
- 3 = Peul
- 4 = Rossi
- 5 = Bella
- 6 = Foulsser'
- 7 = Dogon.

ethnie	0	1	2	3	4	5	6
1		100		200	300	1200	200
2	100	200	900	700	800	1600	1400
3	300		200	100	100	300	
4	500	200		100	100	100	100
5	100		200	400	200	300	100
6						100	
7							
TOTAL	1000	500	1300	1500	1500	3600	1800

ethnie	7	8	9	10	12	13	15
1		200		1000	100		100
2	300	400		600			100
3	200	200		100			100
4	300	100		800			1200
5	100		100			100	
6							
7							100
TOTAL	900	900	100	2500	100	100	1600

ethnie	17	18	20	30	40	50	TOTAL
1			100				3500
2			100				7200
3	100						1700
4		100	700	200	200		4700
5						100	1700
6							100
7							100
TOTAL	100	100	900	200	200	100	19000

3 récolte en mauvaise année.

Nombre de sacs de 100 kg.

ethnie	1	2	3	4	5	6	7	TOTAL
1	100							
2	300							
3	500							
4	100							
5								
6								
7	1000							
TOTAL	0							

- ethnie : 1 = Rimanier
 2 = Tel Ewel
 3 = Paul
 4 = Mossi
 5 = Beddo
 6 = Foussé
 7 = Dogon

fonction (risque = 0.000%)

E1

ethnie	0	1	2	3	5	TOTAL
1		2500			1000	3500
2	100	5500	400		1200	7200
3		1200	400		100	1700
4		2600	700	1300	100	4700
5		1300		400		1700
6				100		100
7			100			100
TOTAL	100	13100	1600	1800	2400	19000

Mode d'acquisition du champ.

1 = héritage

2 = Rissé en culture sur terre vierge

3 = Attribution du chef du village (ou autorisation)

4 = Attribution du G.V

5 = prêt.

ethnie : 1 = Rimbaïer
 2 = Kel Ewel
 3 = Peul
 4 = Rossi
 5 = Bella
 6 = Foulassé
 7 = Dogon

digou? (risque = 0.000%)

villag	0	1	12	100	120	TOTAL
1	6100	1400				7500
2	4000					4000
3	300	100		700	1400	2500
4	500	1300	100	200	400	2500
5	400	1200				1600
6	900					900
TOTAL	12200	4000	100	900	1800	19000

Où ont été construites les diguettes :

0 = nulle part

1 = Dans le champ du chef de famille

2 = Dans le champ collectif

12 et 100 = les deux.

	ethnie	nbrfam	frcour	frmaen	plfren	filmes	agjeun	agvieu	nbtrag	nbrhom
ethnie	1.00000	0.44702	-0.13641	-0.26281	-0.12220	-0.20184	-0.12692	0.07713	0.33062	0.31085
nbrfam	0.44702	1.00000	-0.22067	-0.43382	-0.27268	-0.30490	-0.08844	0.37714	0.75121	0.82406
frcour	-0.13641	-0.22067	1.00000	0.05893	-0.06333	-0.04549	0.03068	0.00859	-0.22186	-0.20540
frmaen	-0.26281	-0.43382	0.05893	1.00000	-0.02985	-0.02450	0.10431	-0.07535	-0.35297	-0.35783
plfren	-0.12220	-0.27268	-0.06333	-0.02985	1.00000	-0.04444	0.03741	0.10244	-0.08401	-0.13498
filmes	-0.20184	-0.30490	-0.04549	-0.02450	-0.04444	1.00000	-0.06395	-0.31603	-0.22702	-0.32983
agjeun	-0.12692	-0.08844	0.03068	0.10431	0.03741	-0.06395	1.00000	0.37185	0.07859	-0.04844
agvieu	0.07713	0.37714	0.00859	-0.07535	0.10244	-0.31603	0.37185	1.00000	0.45836	0.52955
nbtrag	0.33062	0.75121	-0.22186	-0.35297	-0.08401	-0.22702	0.07859	0.45836	1.00000	0.70057
nbrhom	0.31085	0.82406	-0.20540	-0.35783	-0.13498	-0.32983	-0.04844	0.52955	0.70057	1.00000
nbrfem	0.45670	0.85628	-0.15714	-0.40962	-0.34033	-0.19764	-0.00191	0.34533	0.66065	0.57826
gardib	-0.04724	0.04075	0.00594	-0.06299	0.00903	-0.04831	0.10484	0.00766	-0.01532	0.02052

E/

	nbrfem	gardibé
ethnie	0.45670	-0.04724
nbrfam	0.85628	0.04075
frcour	-0.15714	0.00594
frmaen	-0.40962	-0.06299
plfren	-0.34033	0.00903
filmes	-0.19764	-0.04831
agjeun	-0.00191	0.10484
agvieu	0.34533	0.00766
nbtrag	0.66065	-0.01532
nbrhom	0.57826	0.02052
nbrfem	1.00000	0.04588
gardib	0.04588	1.00000

Corrélation

nbrfam = Nombre de personnes appartenant à la même unité de consommation alimentaire

frcour = frère vivant/chef de famille

frmaen = frère marié ayant des enfants et vivant dans la cour du chef de famille.

plfren = Plusieurs frères ayant des enfants vivant dans la cour

filmes = fils marié ayant des enfants vivant dans la cour.

agjeun = âge du plus jeune

agvieu = âge du plus vieux

nbtrag = nombre de participants aux travaux agricoles appartenant à l'UCA.

nbrhom = Nombre d'hommes / cour.

nbrfem = Nombre de femmes / cour gardées tête.

	1(35)	2(72)	3(17)	4(47)	5(17)	6(1)	7(1)
agecf	24.00000000	18.00000000	25.00000000	26.00000000	30.00000000	64.00000000	38.00000000
	82.00000000	74.00000000	67.00000000	85.00000000	70.00000000	64.00000000	38.00000000
	48.20000000	43.20833333	45.88235294	42.55319149	49.88235294	64.00000000	38.00000000
	14.43764920	14.33908557	12.28045962	12.90523316	10.58790849	0.00000000	0.00000000
agfevi	0.00000000	0.00000000	16.00000000	18.00000000	21.00000000	50.00000000	30.00000000
	76.00000000	65.00000000	54.00000000	50.00000000	62.00000000	50.00000000	30.00000000
	34.94285714	31.62500000	35.76470588	31.38297872	38.41176471	50.00000000	30.00000000
	15.12413937	12.46599541	9.93821745	9.24501750	10.93326722	0.00000000	0.00000000
agfeje	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	17.00000000
	56.00000000	35.00000000	46.00000000	40.00000000	40.00000000	0.00000000	17.00000000
	3.57142857	2.73611111	4.29411765	12.76595745	14.35294118	0.00000000	17.00000000
	12.44252091	8.53423344	12.20301171	13.69611339	14.62850230	0.00000000	0.00000000
nbrenf	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	5.00000000	1.00000000
	8.00000000	7.00000000	8.00000000	17.00000000	13.00000000	5.00000000	1.00000000
	3.08571429	2.48611111	3.76470588	6.14893617	5.17647059	5.00000000	1.00000000
	2.29746977	1.76377952	1.76666558	3.96784267	2.83331637	0.00000000	0.00000000

	TOTAL(190)
agecf	18.00000000
	85.00000000
	44.88421053
	13.78279871
agfevi	0.00000000
	76.00000000
	33.24210526
	12.18905099
agfeje	0.00000000
	56.00000000
	6.61052632
	12.58553450
nbrenf	0.00000000
	17.00000000
	3.86315789
	3.06116774

Correlations.

- 1 = Rimaïk's
- 2 = Kel Ewel
- 3 = Peuls
- 4 = Mossi's
- 5 = Bellas
- 6 = Foulse's
- 7 = Dogon.

F/

BUREAU NATIONAL DES SOLS
DIRECTION GENERALE
DIRECTION DU LABORATOIRE D'ANALYSE
03 BP 7142 OUAGADOUGOU 03
Tél 30-02-07/30-12-44/45

RESULTATS ANALYTIQUES

DEMANDEUR : Mr. Laurent
CHARPENTIER

22-Avr-96

N° ECHANTILLON	154 diguette	155 BD sans diguette	156 Bas Boulik	157 Haut Boulik
Matière organique totale %	0.986	1.084	0.513	0.253
Carbone total %	0.572	0.629	0.298	0.147
Azote total %	0.054	0.059	0.010	0.012
C/N	11	11	30	12

Le Directeur du Laboratoire d'Analyse



PARE Tidiani

nbrfam (risque= 0.000%)

ethnie	1	2	3	4	5	6	7
1	100	100	200	500	500	1100	100
2		600	1100	1500	1800	900	400
3			100	300	300	400	200
4		100	100		400	500	200
5		100	200	100		100	200
6							100
7							
TOTAL	100	900	1700	2400	3000	3000	1200

E1

ethnie	8	9	10	11	12	13	14
1	200	400				100	200
2	400	300	100		100		
3	100			200	100		
4	1000	300	400	300	100	100	300
5	100	100	100	300	100		100
6							
7							
TOTAL	1800	1100	600	800	400	200	600

ethnie	15	16	17	18	19	21	23
1							
2							
3							
4	100	200	100	100	100	100	100
5		100					
6							
7				100			
TOTAL	100	300	100	200	100	100	100

ethnie	24	25	TOTAL
1			3500
2			7200
3			1700
4		100	4700
5	100		1700
6			100
7			100
TOTAL	100	100	19000

Nombre de personnes dont le chef de famille est responsable / alimentation.

ethnie	0	30	34	200	230	1000	1030
1	300	400		400	1100	100	200
2	600		100	700	2100	100	
3						400	100
4	1200	800		300	800	200	400
5	100			200	500		
6	100						
7							
TOTAL	2300	1200	100	1600	4500	800	700

ethnie	1200	1204	1230	1234	TOTAL
1	300		700		3500
2	500	100	2600	400	7200
3	300		900		1700
4			1000		4700
5			800	100	1700
6					100
7			100		100
TOTAL	1100	100	6100	500	19000

Animaux possédés par le chef de famille.

- 0 = aucun
- 3 = Moutons
- 2 = Chèvres
- 1 = Vaches
- 4 = Dromadaires.

ethnie	0	1	2	3	12	23	100
1	300	1400		1100	100		
2	600	3800	100	1600			1000
3				1300		300	100
4	1200	200		200			2700
5	100			800		300	400
6	100						
7							
TOTAL	2300	5400	100	5000	100	600	4200

ethnie	103	120	123	TOTAL
1	500	100		3500
2		100		7200
3				1700
4	400			4700
5			100	1700
6				100
7		100		100
TOTAL	900	300	100	19000

Mode d'appropriation des animaux

0 = pas d'animaux

1 et 100 = Achat.

2 = Dot

3 = Héritage.

12 = Achat et dot

23 = Dot et héritage

103 = Achat et héritage

120 = Achat et dot.

123 = Achat - Dot - héritage.

éémigra (risque= 0.000%) Membres de la famille / émigration

ethnie	0	4	30	200	230	1000	1004	E/
1	600	100	800			900	100	
2	5700		600			700		
3	1200		100	400				
4	900	100	700			1600	800	
5	800		200	200	100	300		
6			100					
7							100	
TOTAL	9200	200	2500	600	100	3500	1000	

ethnie	1030	1200	1230	1234	TOTAL
1	400	100	400	100	3500
2		200			7200
3					1700
4	500	100			4700
5			100		1700
6					100
7					100
TOTAL	900	400	500	100	19000

Membres de la famille

0 = O

↳ = frère

30 = fils

200 = femme

230 = femme et fils

1000 = chef de famille

1004 = " + frère

1030 = " + fil

1200 = " + femme

1230 = " + femme + fil

1234 = " + " + " + frère

tempsdé (risque= 0.000%) temps des l'absence en cas d'emigra

ethnie	0	1	2	3	4	5	6
1	600	700	1000	200	500	100	300
2	5700						300
3	1200		400				
4	900	1000	1300	300	600	300	
5	800	200	200	300		100	100
6					100		
7			100				
TOTAL	9200	1900	3000	800	1200	500	700

ethnie	7	9	12	18	24	36	TOTAL
1		100					3500
2	100	500	300	100	200		7200
3						100	1700
4		200	100				4700
5							1700
6							100
7							100
TOTAL	100	800	400	100	200	100	19000

ethnie	10
1	5700
2	1200
3	900
4	800
5	
6	
7	
TOTAL	9200

- ethnies
- 1 - Rimaïbe's
 - 2 - Kiel Ewel
 - 3 - Peuls
 - 4 - Mossis
 - 5 - Bella
 - 6 - Foulasse'
 - 7 - DOGON

orciau (risque= 0.000%)

ethnie	0	20	100	120	TOTAL
1	700	100	2700		3500
2	5200	2000			7200
3	1500	100	100		1700
4	600	200	3400	500	4700
5	800	500	200	200	1700
6			100		100
7			100		100
TOTAL	8800	2900	6600	700	19000

Emigration vers :

0 = nulle part

20 = Côte d'Ivoire ou Plateau Rossi (Niger ...)

100 = Mires d'or

3 = autre

120 = Mires d'or et autre / pays.

rébona (risque= 0.000%)

E/

ethnie	0.000	0.000	0.001	3.000	4.000	5.000	6.000
1		1500					
2	300	2900	400	100	100	300	500
3	200	900					
4	200	600					
5	100	800			100	100	
6		100					
7							
TOTAL	800	6800	400	100	200	400	500

ethnie	7.000	8.000	9.000	10.000	15.000	17.000	20.000
1				600	400		600
2	500	400	100	1200	300		100
3	100			200		100	200
4				600	1300		900
5	100			100			100
6							
7							
TOTAL	700	400	100	2700	2000	100	1900

ethnie	25.000	30.000	40.000	50.000	TOTAL
1		400			3500
2					7200
3					1700
4	200	600	300		4700
5		200		100	1700
6					100
7		100			100
TOTAL	200	1300	300	100	19000

récolte en bonne année.

Nombre de sacs. de 100kg.

ethnie

- 1 = Rimaïber
- 2 = Tel Ewel
- 3 = Peul
- 4 = Rossi
- 5 = Bella
- 6 = Foulsser
- 7 = Dogon.

ethnie	0	1	2	3	4	5	6
1		100		200	300	1200	200
2	100	200	900	700	800	1600	1400
3	300		200	100	100	300	
4	500	200		100	100	100	100
5	100		200	400	200	300	100
6						100	
7							
TOTAL	1000	500	1300	1500	1500	3600	1800

ethnie	7	8	9	10	12	13	15
1		200		1000	100		100
2	300	400		600			100
3	200	200		100			100
4	300	100		800			1200
5	100		100			100	
6							
7							100
TOTAL	900	900	100	2500	100	100	1600

ethnie	17	18	20	30	40	50	TOTAL
1			100				3500
2			100				7200
3	100						1700
4		100	700	200	200		4700
5						100	1700
6							100
7							100
TOTAL	100	100	900	200	200	100	19000

ethnie	3
1	100
2	300
3	500
4	100
5	
6	
7	1000
TOTAL	0

récolte en mauvaise année.

Nombre de sacs de 100 kg.

ethnie : 1 = Rémaïlé
 2 = Tel Enel
 3 = Paul
 4 = Rossi
 5 = Bedla
 6 = Foussé
 7 = Dogon

foncié (risque= 0.000%)

ethnie	0	1	2	3	5	TOTAL
1		2500			1000	3500
2	100	5500	400		1200	7200
3		1200	400		100	1700
4		2600	700	1300	100	4700
5		1300		400		1700
6				100		100
7			100			100
TOTAL	100	13100	1600	1800	2400	19000

E1

Mode d'acquisition du champ.

- 1 = héritage
- 2 = Rissé en culture du terre vierge
- 3 = Attribution du chef du village (ou autorisation)
- 4 = Attribution du G.V
- 5 = prêt.

- ethnie :
- 1 = Rimâber
 - 2 = Kel Ewel
 - 3 = Paul
 - 4 = Rossi
 - 5 = Bella
 - 6 = Foussé
 - 7 = Dogon

digou? (risque= 0.000%)

villag	0	1	12	100	120	TOTAL
1	6100	1400				7500
2	4000					4000
3	300	100		700	1400	2500
4	500	1300	100	200	400	2500
5	400	1200				1600
6	900					900
TOTAL	12200	4000	100	900	1800	19000

Où ont été construites les diguettes:

- 0 = nulle part
- 1 = Dans le champ du chef de famille
- 2 = Dans le champ collectif
- 12 et 120 = les deux.

	ethnie	nbrfam	frcour	frmaen	plfren	filmes	agjeun	agvieu	nbtrag	nbrhom
ethnie	1.00000	0.44702	-0.13641	-0.26281	-0.12220	-0.20184	-0.12692	0.07713	0.33062	0.31085
nbrfam	0.44702	1.00000	-0.22067	-0.43382	-0.27268	-0.30490	-0.08844	0.37714	0.75121	0.82406
frcour	-0.13641	-0.22067	1.00000	0.05893	-0.06333	-0.04549	0.03068	0.00859	-0.22186	-0.20540
frmaen	-0.26281	-0.43382	0.05893	1.00000	-0.02985	-0.02450	0.10431	-0.07535	-0.35297	-0.35783
plfren	-0.12220	-0.27268	-0.06333	-0.02985	1.00000	-0.04444	0.03741	0.10244	-0.08401	-0.13498
filmes	-0.20184	-0.30490	-0.04549	-0.02450	-0.04444	1.00000	-0.06395	-0.31603	-0.22702	-0.32983
agjeun	-0.12692	-0.08844	0.03068	0.10431	0.03741	-0.06395	1.00000	0.37185	0.07859	-0.04844
agvieu	0.07713	0.37714	0.00859	-0.07535	0.10244	-0.31603	0.37185	1.00000	0.45836	0.52955
nbtrag	0.33062	0.75121	-0.22186	-0.35297	-0.08401	-0.22702	0.07859	0.45836	1.00000	0.70057
nbrhom	0.31085	0.82406	-0.20540	-0.35783	-0.13498	-0.32983	-0.04844	0.52955	0.70057	1.00000
nbrfem	0.45670	0.85628	-0.15714	-0.40962	-0.34033	-0.19764	-0.00191	0.34533	0.66065	0.57826
gardib	-0.04724	0.04075	0.00594	-0.06299	0.00903	-0.04831	0.10484	0.00766	-0.01532	0.02052

E/

	nbrfem	gardibê
ethnie	0.45670	-0.04724
nbrfam	0.85628	0.04075
frcour	-0.15714	0.00594
frmaen	-0.40962	-0.06299
plfren	-0.34033	0.00903
filmes	-0.19764	-0.04831
agjeun	-0.00191	0.10484
agvieu	0.34533	0.00766
nbtrag	0.66065	-0.01532
nbrhom	0.57826	0.02052
nbrfem	1.00000	0.04588
gardib	0.04588	1.00000

Correlations

nbrfam = Nombre de personnes appartenant à la même unité de consommation alimentaire

frcour = frère vivant/chef de famille

frmaen = frère marié ayant des enfants et vivant dans la cour du chef de famille.

plfren = Plusieurs frères ayant des enfants vivant dans la cour.

filmes = fils marié ayant des enfants vivant dans la cour.

agjeun = âge du plus jeune

agvieu = âge du plus vieux

nbtrag = nombre de participants aux travaux agricoles appartenant à l'UCA.

nbrhom = Nombre d'hommes / cour.

nbrfem = Nombre de femmes / cour

gardien des bêtes.

	1(35)	2(72)	3(17)	4(47)	5(17)	6(1)	7(1)
agecf	24.00000000	18.00000000	25.00000000	26.00000000	30.00000000	64.00000000	38.00000000
	82.00000000	74.00000000	67.00000000	85.00000000	70.00000000	64.00000000	38.00000000
	48.20000000	43.20833333	45.88235294	42.55319149	49.88235294	64.00000000	38.00000000
	14.43764920	14.33908557	12.28045962	12.90523316	10.58790849	0.00000000	0.00000000
agfevi	0.00000000	0.00000000	16.00000000	18.00000000	21.00000000	50.00000000	30.00000000
	76.00000000	65.00000000	54.00000000	50.00000000	62.00000000	50.00000000	30.00000000
	34.94285714	31.62500000	35.76470588	31.38297872	38.41176471	50.00000000	30.00000000
	15.12413937	12.46599541	9.93821745	9.24501750	10.93326722	0.00000000	0.00000000
agfeje	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	17.00000000
	56.00000000	35.00000000	46.00000000	40.00000000	40.00000000	0.00000000	17.00000000
	3.57142857	2.73611111	4.29411765	12.76595745	14.35294118	0.00000000	17.00000000
	12.44252091	8.53423344	12.20301171	13.69611339	14.62850230	0.00000000	0.00000000
nbrenf	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	0.00000000	5.00000000	1.00000000
	8.00000000	7.00000000	8.00000000	17.00000000	13.00000000	5.00000000	1.00000000
	3.08571429	2.48611111	3.76470588	6.14893617	5.17647059	5.00000000	1.00000000
	2.29746977	1.76377952	1.76666558	3.96784267	2.83331637	0.00000000	0.00000000

	TOTAL(190)
agecf	18.00000000
	85.00000000
	44.88421053
	13.78279871
agfevi	0.00000000
	76.00000000
	33.24210526
	12.18905099
agfeje	0.00000000
	56.00000000
	6.61052632
	12.58553450
nbrenf	0.00000000
	17.00000000
	3.86315789
	3.06116774

Correlations.

- 1 = Rimaibe's
 2 = Kel Ewel
 3 = Peuls
 4 = Mossi's
 5 = Bellas
 6 = Foulse's
 7 = Dogon.

BUREAU NATIONAL DES SOLS

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DU LABORATOIRE D'ANALYSE

03 BP 7142 OUAGADOUGOU 03

Tél 30-02-07/30-12-44/45

RESULTATS ANALYTIQUES

DEMANDEUR : Mr. Laurent
CHARPENTIER

22-Avr-96

N° ECHANTILLON N° d'origine	154 diguette	155 BD sans diguette	156 Bas Boulik	157 Haut Boulik
Matière organique totale %	0.986	1.084	0.513	0.253
Carbone total %	0.572	0.629	0.298	0.147
Azote total %	0.054	0.059	0.010	0.012
C/N	11	11	30	12

Le Directeur du Laboratoire d'Analyse



PARE Tidiani

SOMMAIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
Méthodologie	8
Méthodes de Recherche	10
A) Modalités de travail d'enquête	10
B) Étude du problème de la désertification	13
Conditions de travail	14
 PREMIÈRE PARTIE	15
 CHAPITRE 1 - CARACTÉRISTIQUES NATURELLES	15
1 - LE RELIEF, LES SOLS ET LA VÉGÉTATION	15
1.1. Le relief et les sols	15
a) Plusieurs types de massifs rocheux	17
b) Deux principaux types de glacis	17
c) Le système dunaire	18
d) Les talwegs et les dépressions	19
1.2. La végétation	19
a) La végétation des systèmes dunaires	19
b) La végétation des sols sablo-argileux et des surfaces cuirassées	20
c) La végétation des bas-fonds	21
2 - CLIMAT ET HYDROLOGIE	22
2.1. Le climat	22
a) Variabilité inter-annuelle de la pluviométrie	25
b) Variabilité intra-annuelle	26
c) Variabilité spatiale	26
 CHAPITRE 2 - L'OCCUPATION DE L'ESPACE	30
3 - HISTOIRE DU PEUPLEMENT	30
3.1. Dans l'Oudalan	30
3.2. Du département de Déou et des villages étudiés	34
4 - ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES	36
4.1. Aspects démographiques dans l'Oudalan	37
4.1.1. Généralités	37
4.1.2. Répartition ethnique	42
4.2. La population des villages étudiés	42

5 - ETHNIES, HABITAT ET « VILLAGES »	43
5.1. Types d'habitat et mode de vie	50
a) Les Peuls Djelgobés, aujourd'hui « petits nomades »	50
b) Dans le cas des Tamacheks	53
c) Les Rimaïbés de Boulikéssi	54
5.2. Les causes de mobilité	58
a) Selon l'importance des activités pastorales ou agricoles	58
b) Pendant l'hivernage	58
c) En fin d'hivernage	59 bis
d) Si les récoltes ont été mauvaises	59 bis
e) Des déplacements dus à la nécessité de visiter des parents	60
5.3. Types d'unités résidentielles	60
5.4. Villages et campements	64
5.4.1. Les villages	65
a) Les villages nébuleuses	66
b) Les villages en tas	66
5.4.2. Les campements	69
a) Les campements Djelgobés	69
b) Les Peuls Gaobés de Boulikéssi	69
c) Les huttes ou tentes	72
5.4.3. Rapports sociaux et pouvoir	73
a) Les rapports de maîtres à serfs	73
b) Les villages, les ethnies et le pouvoir	74
CHAPITRE 3 - ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SATISFACTION DES BESOINS DOMESTIQUES	75
6. Facteurs aggravant la situation	76
6.1. Rapport foncier	76
a) Les éleveurs et le droit foncier	76
b) Les cultivateurs et le droit foncier	77
6.2. Les systèmes de production	78
6.2.1. Les systèmes de production agricole	78
a) Les moyens et les techniques de production	78
b) La production et la satisfaction des besoins alimentaires	85
6.2.2. Le système de production pastorale	87
7 - LES AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	96
7.1. Les mines d'or	97
7.2. Les migrations de travail lointaines	100
7.3. Le rôle des femmes	102
DEUXIÈME PARTIE	105
LES POPULATIONS DU DÉPARTEMENT DE DÉOU ET LE DÉVELOPPEMENT : RÔLE DE L'ACTION D'AMURT	106
CHAPITRE 4 - CONTEXTE DE L'INTERVENTION D'AMURT	106
8 - PHILOSOPHIE, HISTOIRE ET PROJET D'AMURT	106
8.1. Philosophie	106
8.2. Histoire du projet	108

9 - LES RELATIONS ET INTERACTIONS AVEC ET ENTRE LES POPULATIONS, LES SERVICES ÉTATIQUES ET LES AUTRES O.N.G.	110
9.1. AMURT et la population	111
9.2. AMURT et les autres O.N.G. et la population	113
9.3. AMURT et les services étatiques	116
CHAPITRE 5 - LES RÉALISATIONS	121
10 - LES GROUPEMENTS VILLAGEOIS, L'UNION DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS DU DÉPARTEMENT DE DÉOU ET LES BANQUES DE CÉRÉALES	118
10.1. Les groupements villageois	118
10.1.1. Rôle et fonctionnement	118
10.1.2. Aspects socio-économiques et politiques	119
a) La mobilisation des groupements villageois	122
b) Les groupements villageois et la politique	121
c) Les groupements villageois féminins	125
10.2. Les banques de céréales	132
10.2.1. Rôle et fonctionnement	132
10.2.2. Réussites et problèmes	133
10.3. L'UGVD	137
11 - DÉVELOPPEMENT DU MARAÎCHAGE, L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE	140
11.1. Le maraîchage et l'hydraulique villageoise	140
11.1.1. Les jardins de Boulikéssi et de Gandéfabou Kel Ewel	142
11.1.2. Le Bouli d'Ayagorou	145
11.2. Le développement de l'agriculture et de l'élevage	145
11.2.1. Aperçu de l'action du PSB dans la lutte anti-érosive	150
11.2.2. L'élevage et le développement	154
12 - LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION	159
12.1. La perception du phénomène par les populations	160
12.2. La gestion des ressources naturelles	161
a) Les éleveurs et la désertification	161
b) Les femmes et la cuisine	163
12.3. Le reboisement	164
13 - CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE ET PROPOSITIONS POUR LA CONTINUATION DE L'ACTION D'AMURT	168
CONCLUSION	174
BIBLIOGRAPHIE	180
ANNEXES	186

LISTE DES CARTES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

· Carte d'Afrique et du Burkina-Faso	
· Carte géologique (partielle) du département de Déou	16
· Composition ethnique des villages	29
· Variabilité inter-annuelle de la pluviométrie	25
· Pluviométrie dans la région de Gorom-Gorom	26
· Pyramide des âges de la population de l'Oudalan	41
· Représentation ethnique/ensemble de la population de l'Oudalan en %	42
· Évolution de la représentation ethnique en % de la population de l'Oudalan	43
· Habitat du délégué de Gandéfabou Kel Ewel	57
· Cour du gestionnaire de la banque de céréales de Bamguèl Day (Mossi)	58
· Répartition ethnique, sur et autour, du terroir de Boulikéssi	72
· Calendrier agricole	81
· Sarcloir et différents types de greniers	84
· Nombre de participants au sarclage, par U.C.A. et par ethnies	86
· Production et satisfaction des besoins alimentaires	87
· Types d'association d'animaux possédés par les chefs de famille	91
· Prix moyen des bêtes (1996)	91
· Bouli - Billon	127
· Besoin en eau d'un périmètre maraîcher en région sahélienne	146
· Analyse de matière organique	157
· Nombre de villageois qui plantent des arbres et quantité d'arbres plantés par personnes interrogées	169

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

· Un Rimaïbé de Boulikéssi devant sa case	49
· Des réfugiés Tamachek (Touareg) à Déou	50
· La fabrication des briques pour les cases en dure, près de Bamguèl Day	52
· Une tente peul, avec à gauche, l'abri où la femme tisse des nattes (à Boulikéssi)	52
· Type d'habitat Bella de Tounte	56
· Les huttes du délégué de Gountouré Niénié	56
· Le village de Boulikéssi	68
· Le village de Bamguèl Day	69 - 70
· Les bêtes à l'abreuvoir de Bamguèl Day	92 bis
· Femmes Rimaïbés à Boulikéssi	95
· Femmes Peuls sédentarisées habitant le terroir de Boulikéssi	96
· L'environnement de la mine d'or de Tounte	100
· La visite de Bamguèl Day par le bailleur de fonds américain, d'AMURT	109
· Les huttes pour touristes	126
· L'érosion menace les plus grands arbres des environs	129
· Diguette construire à Gandéfabou Kel Ewel	154
· Diguette dans un champ de Bamguèl Day	154
· Une image de la désertification près de Boulikéssi	167 bis
· La pépinière de Gandéfabou Kel Ewel	167 bis

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
Méthodologie	8
Méthodes de Recherche	10
A) Modalités de travail d'enquête	10
B) Étude du problème de la désertification	13
Conditions de travail	14
 PREMIÈRE PARTIE	 15
 CHAPITRE 1 - CARACTÉRISTIQUES NATURELLES	 15
1 - LE RELIEF, LES SOLS ET LA VÉGÉTATION	15
1.1. Le relief et les sols	15
a) Plusieurs types de massifs rocheux	17
b) Deux principaux types de glacis	17
c) Le système dunaire	18
d) Les talwegs et les dépressions	19
1.2. La végétation	19
a) La végétation des systèmes dunaires	19
b) La végétation des sols sablo-argileux et des surfaces cuirassées	20
c) La végétation des bas-fonds	21
2 - CLIMAT ET HYDROLOGIE	22
2.1. Le climat	22
a) Variabilité inter-annuelle de la pluviométrie	25
b) Variabilité intra-annuelle	26
c) Variabilité spatiale	26
 CHAPITRE 2 - L'OCCUPATION DE L'ESPACE	 30
3 - HISTOIRE DU PEUPLEMENT	30
3.1. Dans l'Oudalan	30
3.2. Du département de Déou et des villages étudiés	34
4 - ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES	36
4.1. Aspects démographiques dans l'Oudalan	37
4.1.1. Généralités	37
4.1.2. Répartition ethnique	42
4.2. La population des villages étudiés	42

5 - ETHNIES, HABITAT ET « VILLAGES »	43
5.1. Types d'habitat et mode de vie	50
a) Les Peuls Djelgobés, aujourd'hui « petits nomades »	50
b) Dans le cas des Tamacheks	53
c) Les Rimaïbés de Boulikéssi	54
5.2. Les causes de mobilité	58
a) Selon l'importance des activités pastorales ou agricoles	58
b) Pendant l'hivernage	58
c) En fin d'hivernage	59
d) Si les récoltes ont été mauvaises	59
e) Des déplacements dus à la nécessité de visiter des parents	60
5.3. Types d'unités résidentielles	60
5.4. Villages et campements	64
5.4.1. Les villages	65
a) Les villages nébuleuses	66
b) Les villages en tas	66
5.4.2. Les campements	69
a) Les campements Djelgobés	69
b) Les Peuls Gaobés de Boulikéssi	69
c) Les huttes ou tentes	72
5.4.3. Rapports sociaux et pouvoir	73
a) Les rapports de maîtres à serfs	73
b) Les villages, les ethnies et le pouvoir	74
CHAPITRE 3 - ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SATISFACTION DES BESOINS DOMESTIQUES	75
6. Facteurs aggravant la situation	76
6.1. Rapport foncier	76
a) Les éleveurs et le droit foncier	76
b) Les cultivateurs et le droit foncier	77
6.2. Les systèmes de production	78
6.2.1. Les systèmes de production agricole	78
a) Les moyens et les techniques de production	78
b) La production et la satisfaction des besoins alimentaires	85
6.2.2. Le système de production pastorale	87
7 - LES AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	96
7.1. Les mines d'or	97
7.2. Les migrations de travail lointaines	100
7.3. Le rôle des femmes	102
DEUXIÈME PARTIE	105
LES POPULATIONS DU DÉPARTEMENT DE DÉOU ET LE DÉVELOPPEMENT : RÔLE DE L'ACTION D'AMURT	106
CHAPITRE 4 - CONTEXTE DE L'INTERVENTION D'AMURT	106
8 - PHILOSOPHIE, HISTOIRE ET PROJET D'AMURT	106
8.1. Philosophie	106
8.2. Histoire du projet	108

9 - LES RELATIONS ET INTERACTIONS AVEC ET ENTRE LES POPULATIONS, LES SERVICES ÉTATIQUES ET LES AUTRES O.N.G.	110
9.1. AMURT et la population	111
9.2. AMURT et les autres O.N.G. et la population	113
9.3. AMURT et les services étatiques	116
CHAPITRE 5 - LES RÉALISATIONS	121
10 - LES GROUPEMENTS VILLAGEOIS, L'UNION DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS DU DÉPARTEMENT DE DÉOU ET LES BANQUES DE CÉRÉALES	118
10.1. Les groupements villageois	118
10.1.1. Rôle et fonctionnement	118
10.1.2. Aspects socio-économiques et politiques	119
a) La mobilisation des groupements villageois	122
b) Les groupements villageois et la politique	121
c) Les groupements villageois féminins	125
10.2. Les banques de céréales	132
10.2.1. Rôle et fonctionnement	132
10.2.2. Réussites et problèmes	133
10.3. L'UGVD	137
11 - DÉVELOPPEMENT DU MARAÎCHAGE, L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE	140
11.1. Le maraîchage et l'hydraulique villageoise	140
11.1.1. Les jardins de Boulikéssi et de Gandéfabou Kel Ewel	142
11.1.2. Le Bouli d'Ayagorou	145
11.2. Le développement de l'agriculture et de l'élevage	145
11.2.1. Aperçu de l'action du PSB dans la lutte anti-érosive	150
11.2.2. L'élevage et le développement	154
12 - LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION	159
12.1. La perception du phénomène par les populations	160
12.2. La gestion des ressources naturelles	161
a) Les éleveurs et la désertification	161
b) Les femmes et la cuisine	163
12.3. Le reboisement	164
13 - CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE ET PROPOSITIONS POUR LA CONTINUATION DE L'ACTION D'AMURT	168
CONCLUSION	174
BIBLIOGRAPHIE	180
ANNEXES	186

LISTE DES CARTES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Carte d'Afrique et du Burkina-Faso	
Carte géologique (partielle) du département de Déou	16
Pluviométrie dans la région de Gorom-Gorom	25
Composition ethnique des villages	28
Pyramide des âges de la population de l'Oudalan	40
Représentation ethnique/ensemble de la population de l'Oudalan en %	41
Évolution de la représentation ethnique en % de la population de l'Oudalan	42
Habitat du délégué de Gandéfabou Kel Ewel	56
Cour du gestionnaire de la banque de céréales de Bamguèl Day (Mossi)	57
Répartition ethnique, sur et autour, du terroir de Boulikéssi	70
Calendrier agricole	79
Sarcloir et différents types de greniers	82
Nombre de participants au sarclage, par U.C.A. et par ethnies	84
Production et satisfaction des besoins alimentaires	85
Types d'association d'animaux possédés par les chefs de famille	89
Prix moyen des bêtes (1996)	89
Bouli - Billon	124
Besoin en eau d'un périmètre maraîcher en région sahélienne	143
Analyse de matière organique	154
Nombre de villageois qui plantent des arbres et quantité d'arbres plantés par personnes interrogées	167

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

· Un Rimaïbé de Boulikéssi devant sa case	48
· Des réfugiés Tamachek (Touareg) à Déou	49
· La fabrication des briques pour les cases en dure, près de Bamguèl Day	51
· Une tente peul, avec à gauche, l'abri où la femme tisse des nattes (à Boulikéssi)	51
· Type d'habitat Bella de Tounte	55
· Les huttes du délégué de Gountouré Niérié	55
· Le village de Boulikéssi	67
· Le village de Bamguèl Day	68 - 69
· Les bêtes à l'abreuvoir de Bamguèl Day	90 bis
· Femmes Rimaibés à Boulikéssi	93
· Femmes Peuls sédentarisées habitant le terroir de Boulikéssi	94
· L'environnement de la mine d'or de Tounte	98
· La visite de Bamguèl Day par le bailleur de fonds américain, d'AMURT	109 bis
· Les huttes pour touristes	123
· L'érosion menace les plus grands arbres des environs	126
· Diguette construire à Gandéfabou Kel Ewel	151
· Diguette dans un champ de Bamguèl Day	151
· Une image de la désertification près de Boulikéssi	165
· La pépinière de Gandéfabou Kel Ewel	165

RÉSUMÉ

L’O.N.G. AMURT intervient depuis dix ans pour le développement du département de Déou, situé dans la réserve du Sahel du BURKINA-FASO. Son action concerne des ethnies et des villages différents : Tamacheks, Peuls, Mossis, Rimaïbés, etc.

Les populations ont créé des groupements villageois qui sont plus ou moins dynamiques. Le développement n'est donc pas homogène et a, dans tous les cas, peu modifié la gestion et l'occupation de l'espace, davantage influencées par l'évolution démographique et la sédentarisation des éleveurs...

Plusieurs facteurs, dont la sécheresse, la coordination des O.N.G., les modalités de réalisation du projet, les traditions paysannes, etc, sont sources de difficultés, surmontables, il faut l'espérer.

Mots clés :

SAHEL - OUDALAN - DÉOU - DÉVELOPPEMENT - O.N.G. AMURT - MARAÎCHAGE - BANQUES DE CÉRÉALES - GROUPEMENTS VILLAGEOIS - UGUD